Sherbrooke **samedi 27 février 2010** | 112 pages | 101e année nº6 **1,85 $** taxes en sus Floride 3,54 $ **latribune.cyberpresse.ca**

1910 100 ANS 2010

La Tribune

LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

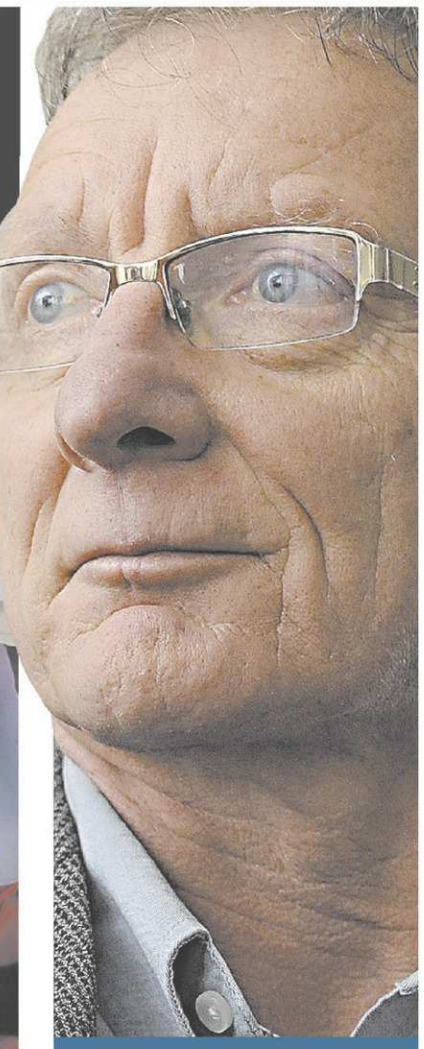

Pierre-Hugues Boisvenu, l'homme d'une seule cause

/2 à 4

TROIS MÉDAILLES AU PATINAGE DE VITESSE COURTE PISTE /44 à 47

SOIRÉE FASTE !

L'or pour Charles Hamelin, le bronze pour François-Louis Tremblay

Canada 3 - Slovaquie 2
Un ultime duel Canada-USA demain

Curling
L'or échappe aux Canadiennes

Relâche
Des idées de sorties
/5, W4 et W5

La Tribune

Présidente–éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION
Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe /Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ
Directeur / Sylvain Denault
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaudeau /

FINANCES
Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
Directeur / André Custeau
Adjointe/ Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS
www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	**C1 à C28**
Arts et spectacles	**W1 à W23**
Décès	**C29 à C31**
Économie	**25 à 30**
Horoscope	**C26**
Loterie	**30**
Monde	**24**
Mots croisés	**C25**
Opinions	**18**
Sports	**39 à 47**

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

In public, in Vancouver,
it's no beer, no cigar, no french.

Météo

›AUJOURD'HUI

PLUIE OU NEIGE INTERMITTENTE

MAX.: **4°** MIN.: **-1°**

Lever du soleil: 6h32 Coucher du soleil: 17h29

›DIMANCHE

NUAGEUX, 60% PROBABILITÉ D'AVERSES DE NEIGE

MAX.: **6°** MIN.: **-1°**

›LUNDI

NUAGEUX, 70% PROBABILITÉ D'AVERSES DE NEIGE

MAX.: **1°** MIN.: **-4°**

290207 290207

Pierre-Hugues Boisvenu,

Pierre-Hugues Boisvenu a annoncé hier qu'il quittait la présidence de l'Association de défense des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), qu'il avait fondée, il y a cinq ans, avec trois autres pères endeuillés. Ce rôle est incompatible, estime-t-il, avec la nouvelle carrière au Sénat qu'il entamera la semaine prochaine. Au fil des cinq dernières années, et dans la foulée d'un drame personnel, Pierre-Hugues Boisvenu est devenu une figure publique. Portrait de l'homme, et aussi de son association, qui a connu son lot de crises au cours de sa courte existence.

Pierre-Hugues Boisvenu s'est engagé, pendant quatre ans, à verser son salaire de sénateur à l'AFPAD. Un don de 122 700 $ par an.

KATIA GAGNON

MONTRÉAL — Pierre-Hugues Boisvenu ne fume qu'une seule cigarette par jour. Il la fume le soir, dans son garage, ou alors dehors, sur le terrain de sa confortable résidence de Sherbrooke. En fumant cette cigarette unique, il parle à ses deux filles, mortes tragiquement à trois ans d'intervalle. Et, assure-t-il, Julie et Isabelle lui répondent. «Elles sont très bonnes conseillères, raconte-t-il. Elles me disent: «C'est beau.» Ou alors: «Tu en as mis un peu trop.» C'est une relation très dynamique. Très vivante.»

Ces deux filles décédées qui occupent encore quotidiennement l'esprit d'un père montrent à quel point la vie de Pierre-Hugues Boisvenu a été marquée par ces tragédies. Si Julie n'était pas morte assassinée par Hugo Bernier en 2002, son père serait un paisible fonctionnaire à la retraite, absorbé par des projets de coopération internationale. Et la chaise haute rangée dans la salle à manger servirait bien plus. «Je ne serais pas sénateur. Il n'y aurait pas d'association. On serait peut-être grands-parents, quatre, cinq, six fois.»

Au lieu de cela, le président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) est assis dans cette salle à manger avec une journaliste. Au revers de son veston gris, il porte le ruban jaune soleil devenu le symbole de sa cause. Lors de la tuerie de Virginia Tech, il a eu la surprise de voir des parents éplorés porter ce ruban dont il avait lui-même choisi la couleur. «Le jaune, ça symbolise la lumière au bout du tunnel.»

Ce tunnel de deuil, il l'a traversé deux fois. «Après la mort d'Isabelle, Dieu, pour moi, a été un assassin.» Et il a vu des dizaines de familles s'y égarer. Dans les premiers balbutiements de l'AFPAD, la ligne d'aide téléphonique sonnait directement chez lui. «Il y avait cette femme. Sa fille avait été assassinée au début des années 90. Elle avait beaucoup de rage. Un soir, je lui ai dit: «Ne me téléphonez plus. Je ne peux rien pour vous», raconte-t-il. Elle était en train de mourir avec sa fille.»

Pour sublimer sa peine, Pierre-Hugues Boisvenu a choisi l'action. Il s'est servi de son expérience de la machine étatique — il a travaillé dans sept ministères et six régions — pour faire avancer sa cause. «Il a réussi aussi parce qu'il connaissait l'appareil gouvernemental», estime son ancien patron, André Boisclair.

L'ex-ministre se souvient très bien du jour où il a fait la connaissance de Boisvenu, lors d'une rencontre des directeurs régionaux du Ministère. À la grande table, il s'était assis en face du ministre. «On m'avait mis en garde contre son côté impétueux, rigole Boisclair. Il s'est démarqué par son franc-parler.»

L'homme connaissait ses dossiers, dit l'ex-ministre. Boisvenu est né en Outaouais, a grandi en Abitibi dans une famille de 10 enfants. Il a toujours vécu en région. «J'ai toujours été régionaliste», dit-il. Et il lui est arrivé des tonnes de fois de s'impatienter contre les normes en vigueur à Québec. «Ils ne m'ont pas trouvé reposant, c'est sûr.»

Si Julie n'était pas morte assassinée (...) «Je ne serais pas sénateur. Il n'y aurait pas d'association. On serait peut-être grands-parents, quatre, cinq, six fois.»

Cette impétuosité lui a d'ailleurs parfois joué des tours quand est venu le temps de défendre les victimes. «Mon rôle, c'est un peu de le retenir. Je lui dis souvent: fais attention», dit Michel Laroche, ancien collègue du ministère de la Justice qui l'a rejoint à l'AFPAD, dont il est, depuis hier, le nouveau président.

Il y a un an, l'avocat Laroche a avalé de travers quand Boisvenu a dénoncé, dans une lettre aux journaux, le «fantasme de la réhabilitation» entretenu, selon lui, par les criminologues et les juges. «Il ne faudrait pas se mettre la magistrature à dos. Je trouvais qu'il exagérait un peu. Mais je ne pourrais jamais porter le flambeau comme il le fait», raconte Michel Laroche.

Il est vrai que Pierre-Hugues Boisvenu n'est pas avare de ses opinions. «Ses idées, ce sont celles d'un individu à droite. Ça ne fait pas de lui un expert ni une référence», souligne une source à Québec. «Toute son action a été récupérée à des fins politiques. Le public a de plus en plus peur du crime. Or, le taux de criminalité a diminué de façon considérable», dit le criminologue Jean-Claude Bernheim, qui défend les droits des détenus.

«Les politiciens ont été obligés de prendre conscience du fait que, au plan juridique, avec les victimes, on était à un extrême qui n'avait plus de sens», rétorque Michel Surprenant, l'un des quatre pères endeuillés qui ont fondé l'AFPAD. En cinq ans d'existence, les pressions de l'Association ont fait changer trois lois provinciales. Les familles des victimes sont mieux indemnisées. Elles peuvent prendre congé sans risquer de perdre leur emploi. On leur paie des séances de psychothérapie. On est bien loin des 600 $ de frais funéraires que la famille Boisvenu a pu réclamer à la suite de la mort de son aînée.

Mais tout n'est pas jaune soleil à l'association fondée par Pierre-Hugues Boisvenu. Sa nomination au Sénat a créé une rupture avec son ami Marcel Bolduc, l'un des pères fondateurs. Dans le forum de l'association, Marcel Bolduc tient des propos très durs sur Boisvenu, qui, estimait-il, ne pouvait plus occuper les fonctions de président en devenant sénateur.

«Mes proches dénoncent le discours de M. Boisvenu, qui se sert de sa fille décédée pour s'attirer de la sympathie. C'est un peu tordu, écrit-il. Les conservateurs avaient besoin d'une personne ayant une bonne visibilité et qui sait toucher les âmes sensibles, ça leur prenait un kid kodak et M. Boisvenu réussit bien dans ce domaine. Je trouve regrettable que M. Boisvenu se soit laissé prendre dans ce piège. Il n'est plus l'homme que j'ai rencontré il y a cinq ans!»

M. Bolduc a refusé de nous accorder une entrevue.

Ce n'est pas la première crise qu'affronte l'AFPAD dans sa courte existence. Il y a un peu

l'homme d'une seule cause

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

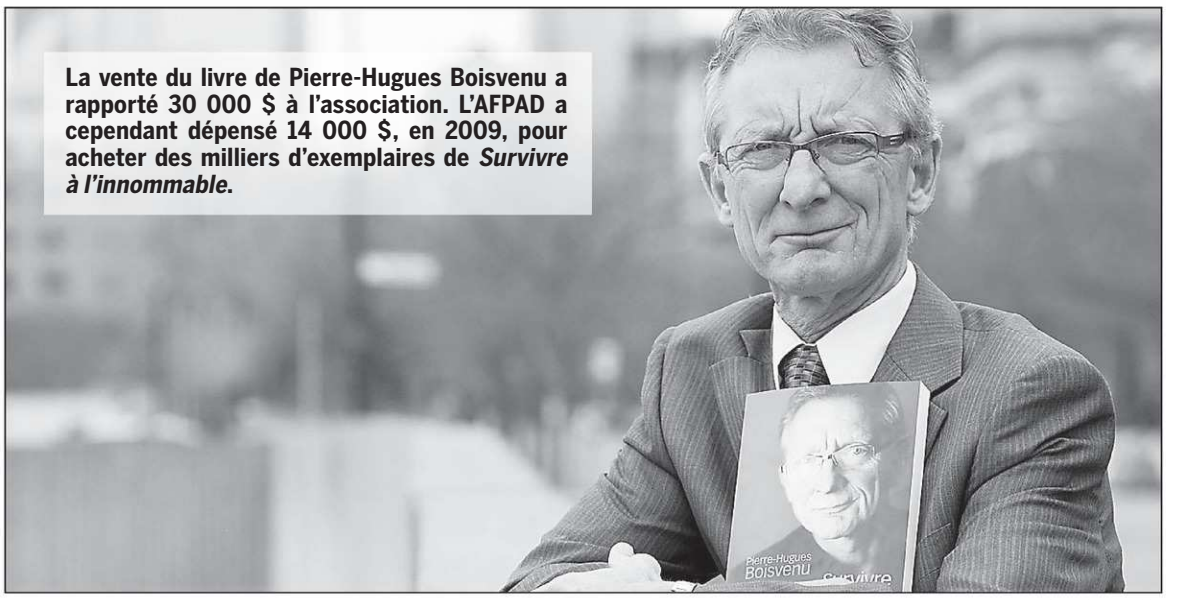

La vente du livre de Pierre-Hugues Boisvenu a rapporté 30 000 $ à l'association. L'AFPAD a cependant dépensé 14 000 $, en 2009, pour acheter des milliers d'exemplaires de *Survivre à l'innommable*.

ARCHIVES LA PRESSE

plus d'un an, après que la vice-présidente, Michèle Labelle, a été renvoyée du conseil d'administration, quatre femmes ont démissionné, certaines d'entre elles dénonçant un conflit d'intérêts. L'AFPAD s'apprêtait à créer un poste de référence en ligne, payé autour de 25 000 $ par an. Poste qui avait été dévolu à... Marcel Bolduc, lui-même membre du conseil. Avec le soutien de M. Boisvenu.

«Marcel Bolduc avait perdu sa job. Il avait besoin d'une job. Il voulait qu'on lui vote une job. C'était un conflit d'intérêts», raconte l'une des femmes qui ont quitté l'AFPAD dans cette tourmente. Bolduc a finalement quitté le conseil tout juste avant le vote. Il a occupé le poste de référence en ligne pendant un an. «On a demandé un avis juridique. Il n'y avait pas de conflit d'intérêts dans la mesure où il n'était pas partie prenante de la décision», explique Pierre-Hugues Boisvenu.

Mais les problèmes allaient bien au-delà de la création de ce poste. «C'était très difficile d'avoir la collaboration du président. C'est lui qui décidait tout», raconte une autre femme démissionnaire. «C'est évident que je prenais beaucoup de place, tant sur le plan médiatique qu'à l'intérieur de l'association, commente M. Boisvenu. Certaines personnes auraient voulu qu'on prenne beaucoup de temps pour réfléchir. Elles ont pu se sentir bousculées.»

Une autre personne souligne que le conseil avait un simple rôle d'approbation. «Quand on posait des questions, on passait pour des rabat-joie», poursuit-elle. Des questions, par exemple, sur les dépenses engagées au nom de l'association.

«Il y avait de très grosses dépenses», dit une autre membre démissionnaire du conseil, qui a fourni un certain nombre de documents à La Presse. Décembre 2007: 3400 $ sont remboursés à M. Boisvenu. Juillet 2008: 2700 $. Octobre 2008: 3000 $, plus 2000 $ d'achats de livres. Les frais de déplacements globaux, à l'AFPAD, ont connu une hausse vertigineuse depuis trois ans. En 2007, ils s'élèvent à 12 000 $. En 2008, à 20 000 $. Et en 2009, à 45 000 $.

«Quand on regarde le montant, ça peut paraître exorbitant», convient M. Boisvenu, qui affirme toutefois qu'il redonne à l'AFPAD la moitié des sommes qu'il réclame en allocations de dépenses. «Chaque année, je redonne 50% de mes allocations de dépenses. L'an dernier, je leur ai redonné 15 000 $», dit-il. Ces sommes sont comptabilisées comme des dons dans les livres de l'association, ce qui, pour M. Boisvenu, est déductible de ses revenus aux fins de l'impôt, précise le comptable de l'AFPAD, Michel Massicotte. «C'est une pratique courante dans le domaine.»

M. Boisvenu souligne aussi que la vente de son livre a rapporté 30 000 $ à l'association. L'AFPAD a cependant dépensé 14 000 $, en 2009, pour acheter des milliers d'exemplaires de *Survivre à l'innommable*.

M. Boisvenu s'est engagé, pendant quatre ans, à verser son salaire de sénateur à l'AFPAD. Un autre don de 122 700 $ par an.

«Moi, je n'ai jamais tiré un sou de cette affaire-là. D'autres ont voulu capitaliser. L'argent récolté, ce sont des dons. Cet argent-là ne nous appartient pas. Il va falloir rendre des comptes. Quand on perd ça de vue, on peut avoir des problèmes», dit Michel Surprenant, qui refuse cependant de nous dire à qui, précisément, s'adressent ces critiques.

D'autres soulignent que l'AFPAD n'offre que peu de services concrets aux familles de victimes. «On n'a eu aucune aide de leur part. Je n'ai pas besoin d'un kid kodak à côté de moi», dit le père d'un enfant disparu, qui nous a demandé de taire son nom. Lors de l'organisation d'une activité bénéfice, M. Boisvenu a proposé à cette famille d'apposer le sceau de l'AFPAD sur les documents promotionnels, en retour de quoi l'association y gagnerait le cinquième des profits. L'activité n'a finalement pas eu lieu. Dans son bilan financier 2009, l'AFPAD dit avoir accompagné 20 familles devant les tribunaux. Elle a remboursé des frais de repas et de déplacement à une trentaine de familles, a fourni des conseils juridiques à 30 familles et un «accompagnement médiatique» à 20 autres, en plus de faire des représentations politiques. «On essaie d'être présents avec les familles dès la première semaine qui suit l'événement», dit M. Boisvenu. L'association a cinq employés rémunérés. En 2009, l'AFPAD a récolté 217 000 $, dont 35 000 $ provenant de deux ministères.

Peu de gens ont douté, au fil des ans, que Pierre-Hugues Boisvenu finirait en politique. Il a eu des offres de tous les partis provinciaux, fédéraux et municipaux. «Il y a eu beaucoup de rumeurs à cet égard. À toutes les élections, quel que soit le secteur», dit Sylvie Proulx, attachée de presse du maire à la Ville de Sherbrooke.

Pourquoi ne pas avoir choisi de se lancer en politique active? «On est plus lié à la ligne de parti. L'exemple du ministre Marc Bellemarre (ancien ministre de la Justice) m'a donné une bonne leçon. Il s'est lancé en politique pour une raison. Et il est parti, relate-t-il. Au Sénat, je voyais une plus grande liberté d'action.»

Pierre-Hugues Boisvenu «aurait pu être un leader pour sa région, mais peut-être aurait-il été mal à l'aise dans l'art du compromis», avance André Boisclair. Effectivement, le nouveau sénateur, qui se consacre à l'avancement de la cause des victimes, n'entend pas faire de compromis.

«Je n'ai pas l'intention de piler sur mes valeurs au Sénat. Peut-être que, dans un an, je vais remettre ma démission en disant: j'ai perdu mes illusions.» *(La Presse)*

AUTRE TEXTE EN PAGE 4
L'improbable chemin

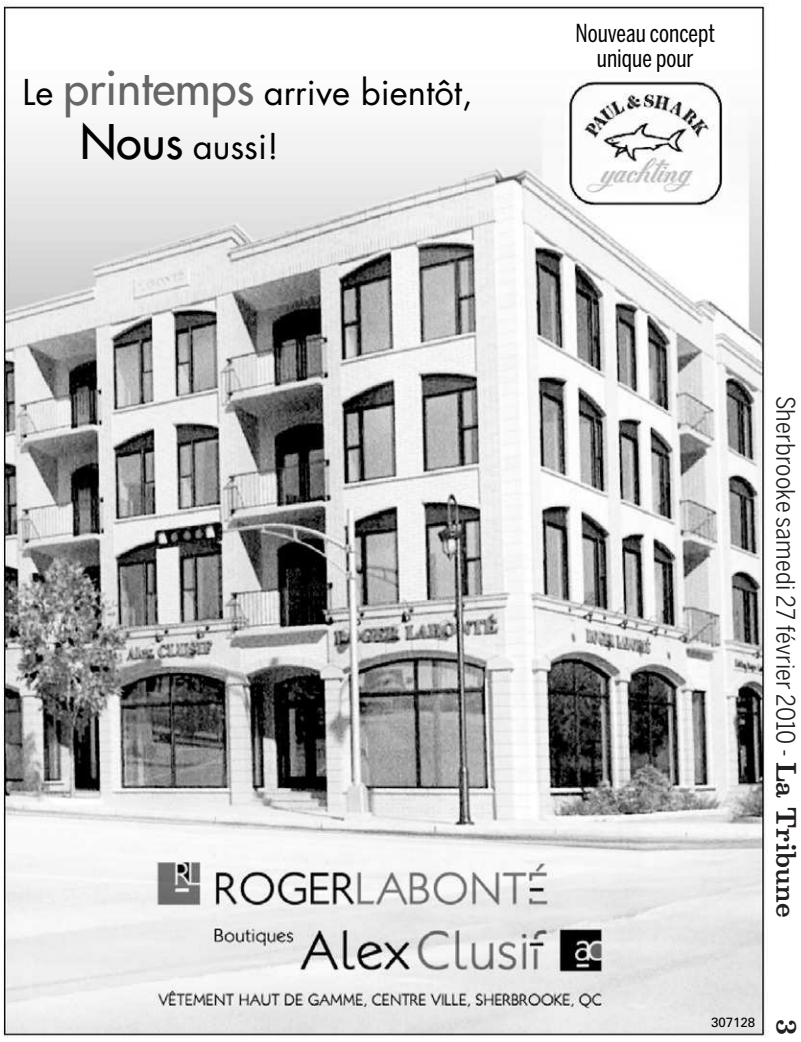

PIERRE-HUGUES BOISVENU

Un improbable chemin vers le Sénat

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pierre-Hugues Boisvenu et sa femme Diane Carlos se trouvaient à l'île aux Grues sur le fleuve Saint-Laurent avec un couple d'amis lors d'un voyage en moto lorsque la vie de leur fille Julie a basculé, lorsque leur vie a pris une tangente que jamais ils n'auraient imaginée.

Le père de trois enfants de Sherbrooke, à quelques années de sa retraite de la fonction publique, a alors entrepris une lutte qui le mènera mercredi au Sénat. Un combat qui a déjà notamment permis d'améliorer l'aide aux proches de victimes d'actes criminels et resserrer les critères de remises en liberté des récidivistes.

Après une soirée entre amis au centre-ville de Sherbrooke la veille de la Fête nationale 2002, la jeune femme de 27 ans est devenue la proie d'un prédateur sexuel sur la rue Wellington Nord à Sherbrooke. Hugo Bernier, récidiviste en matière de violence sexuelle, a repéré Julie Boisvenu pour l'enlever et la séquestrer.

C'est dans un coin sombre de l'arrondissement de Bromptonville, en ce 23 juin 2002, que Bernier a agressé sexuellement Julie Boisvenu avant de commettre l'irréparable. Un meurtre prémédité pour lequel le dangereux criminel a été condamné à la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

«La mort violente de Julie est le point qui a changé ma vie. Nous doutions que quelque chose de grave s'était produit avec sa disparition. Le combat pour changer les choses a commencé lorsque nous avons su que sa mort avait été provoquée de façon violente lors d'une agression sexuelle», explique Pierre-Hugues Boisvenu.

Même en connaissant l'appareil gouvernemental pour y avoir oeuvré toute sa carrière, Pierre-Hugues Boisvenu a découvert le peu de soutien dont bénéficiaient les proches des victimes d'actes criminels.

«C'est en cherchant de l'aide à la suite de la découverte du corps de Julie que je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas d'aide pour les familles des victimes. Rien pour nous, mais tout pour les criminels», se remémore M. Boisvenu.

C'est en priant, en cherchant un sens à cette mort gratuite, que Pierre-Hugues Boisvenu a trouvé son combat.

«Il y avait cette voix de Julie qui me disait de m'occuper des familles des victimes d'actes criminels. Que c'était en aidant les familles qui avaient vécu la même chose que nous que je pourrais reprendre le pouvoir sur ma vie. Lorsque je vais revoir Julie, je vais pouvoir lui répondre sur le sens que j'ai donné à sa mort. La réponse se trouvera dans les quelque 550 familles aidées par l'AFPAD, les trois lois modifiées au Québec et les huit ou neuf au fédéral», estime M. Boisvenu.

Il croit que dans 50 ans, lorsque l'histoire portera un regard sur le début de ce siècle en matière de changements des lois criminelles, la mort de Julie Boisvenu sera identifiée comme une date charnière.

«Il y a toujours eu une progression dans le combat que j'ai mené pour faire évoluer les choses, à la manière des sillons qui se créent lorsque l'on lance une grosse pierre dans l'eau. L'onde de choc a pris de l'ampleur», indique M. Boisvenu.

L'action a d'abord pris la forme d'une lutte sur la scène municipale alors qu'il a remis en question la sécurité au centre-ville de Sherbrooke et ramené sur le tapis l'utilisation des caméras de surveillance. Il a aussi questionné le travail des policiers et le système des libérations conditionnelles au Québec.

S'est poursuivi aussi le travail de soutien aux familles de victimes d'actes criminels avec la mise en place de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), en 2004, dont il a quitté la présidence, hier, quelques jours avant d'être assermenté au Sénat.

C'est avec ce souvenir de Julie, mais aussi celui d'Isabelle décédée tragiquement dans un accident de la route en 2005, que Pierre-Hugues Boisvenu a accepté les tâches à la chambre haute.

«J'étais rendu là, car ma lutte politique se faisait à Ottawa. Le gouvernement fédéral doit s'impliquer dans l'aide aux victimes», estime M. Boisvenu.

Cette implication politique, Pierre-Hugues Boisvenu commence déjà à y goûter. À peine nommé dans ses fonctions par le gouvernement conservateur de Stephen Harper, voilà qu'il se retrouve au coeur d'un débat avec le Bloc québécois.

«Je n'ai fait que mettre les cartes sur table. Je n'ai pas été nommé au Sénat pour perdre mon droit de parole. Ce n'est pas la première fois que j'interpelle le Bloc québécois et je vais continuer à le faire comme auprès des libéraux. Ce n'est pas vrai que les politiques des conservateurs sont mauvaises en matière de justice et de sécurité publique. Ces projets de loi répondent aux attentes d'associations comme la nôtre. Plusieurs sondages confirment que la population souhaite des lois plus sévères», estime Pierre-Hugues Boisvenu.

Mercredi, le sénateur Boisvenu entamera de nouvelles fonctions, mais l'objectif demeure essentiellement le même, donner un sens à la mort de sa fille Julie.

IMACOM, RENÉ MARQUIS

Le Carnaval de Sherbrooke se déroule samedi et dimanche au parc Jacques-Cartier.

Le Carnaval grappille assez de neige

MARIANNE DANDURAND
marianne.dandurand@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les deux tiers des activités du Carnaval de Sherbrooke nécessitent de la neige pour se tenir. Si elle se fait rare au parc Jacques-Cartier, les bénévoles arrive à la ramasser dans tous les coins et la transporter là où elle est nécessaire.

«On va préparer le site cette nuit (la nuit dernière) pour que toutes les activités puissent se tenir», assure Laval Chartré, président de l'événement. Ç'a été le cas hier, alors que quelque 1600 écoliers ont participé au carnaval, les pieds dans un peu d'eau mais surtout sous un brillant soleil.

«Il y a quelques écoles qui avaient annulé leur participation à cause de la pluie, mais ça été une très belle journée.»

Une affirmation confirmée par Maélie Guillotte, 3 ans, juchée sur les épaules de papa Maxime Guillotte. «C'est papa qui a conduit le traîneau à chiens», a-t-elle immédiatement annoncé. Joues rougies, elle avait participé à toutes les activités, en compagnie de grand-maman Louise Dandenault. «La température était parfaite, a affirmé cette dernière. Et les bénévoles sourient toujours. Ils font un travail remarquable pour que tout fonctionne bien.»

Les sculpteurs de neige, pelle en main, avaient enlevé leurs manteaux. «Avec une température comme ça, la neige est plus facile à sculpter parce qu'elle est molle. Par contre, ça ne tient pas facilement et ça fond très vite», a fait remarqué Pierre-André Blais. Un autre avantage pour les artistes, ils auront eu une vraie nuit de sommeil avant l'échéancier de 15 h cet après-midi pour compléter leur travail. «Ça va tellement vite à sculpter qu'on n'aura pas à continuer cette nuit.»

Les visiteurs pourront voir aujourd'hui les artistes à l'œuvre, et participer à un total de 17 activités gratuites. Six autres activités sont payantes: le traineau à chiens, l'escalade, la tyrolienne, le parcours aérien, la carriole à chevaux et le bungee. «Ce sont les activités qui coûtent cher au carnaval», explique M. Chartré.

Un passeport pour participer à ces six activités coûte 12$ pour une famille de 4 personnes, ou encore 5$ par adulte et 3$ par enfant.

L'autobus à un dollar pour aller au Carnaval

Fidèle à ses habitudes lors des événements populaires, la Société de transport de Sherbrooke (STS) annonce que les Sherbrookois qui voudront assister aux activités du Carnaval de Sherbrooke pourront s'y rendre en bénéficiant du tarif spécial.

Aujourd'hui et demain, sur l'ensemble des circuits de la STS, il sera possible de prendre l'autobus pour un dollar.

Ce tarif spécial de la STS sera en vigueur pour le transport urbain et le transport adapté, souligne un communiqué.

Cette initiative a deux buts, ajoute-t-on, soit faciliter la vie des familles sherbrookoises qui veulent participer à cet événement en plein air et sensibiliser les jeunes Sherbrookois aux avantages du transport en commun.

— Claude Plante

Du plaisir à prévoir pour quelque 56 000 jeunes

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Enfin! Une semaine de congé pour les étudiants... et, dans bien des cas, un véritable casse-tête pour les parents dont les enfants fréquentent le primaire et sont encore trop jeunes pour qu'on les laisse à eux-mêmes!

Plus de 56000 jeunes de la région de Sherbrooke se retrouvent ce matin en relâche scolaire et près de la moitié d'entre eux proviennent du primaire, «forçant» leurs parents à prendre congé aussi pour s'occuper de leurs enfants.

Les infrastructures sont toutefois prêtes pour accueillir cette manne de clientèle hivernale et, à moins d'un voyage déjà prévu dans le Sud, dame Nature décidera dans bien des cas du choix des activités.

Mais il est facile de conclure que bien des ados en profiteront pour se river le nez sur l'écran de leur ordi pour y exercer leurs talents à des jeux impossibles.

Près de la moitié des élèves et étudiants en vacances cette semaine proviennent d'écoles primaires.

Ces jeunes sont surtout inscrits dans les 35 écoles primaires de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke où pas moins de 25 000 jeunes sont en congé depuis hier, certains provenant aussi du secondaire.

C'est ensuite à l'Université de Sherbrooke que l'on compte le plus d'étudiants (16 000) tandis que le Collège de Sherbrooke a «libéré» ses 6500 étudiants pour une semaine hier.

Outre les étudiants et plusieurs de leurs parents, les enseignants se retrouvent aussi en relâche de même qu'une bonne partie du personnel scolaire.

Dans le cadre de cette semaine de relâche, *La Tribune* a dressé une liste (sûrement pas complète, mais assurément chouette) des nombreuses activités disponibles dans la région.

Allez, sortez avec les enfants et amusez-vous bien!

PLEIN AIR

CHARMES
Tél.: 821-5893

L'exposition permanente *Les p'tits monstres du marais*, du mercredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30.

La nature s'endimanche!, au parc Lucien-Blanchard, dimanche le 28 février, à 13 h 30.

Les chouettes soirées, au bois Beckett, le mercredi 3 mars et le samedi 6 mars, à 19 h.

Sur réservation, des activités thématiques peuvent être offertes aux groupes qui le désirent.

Le camp de jour *On relâche avec la nature!* n'aura pas lieu cette année en raison du nombre insuffisant d'inscriptions.

Base de Plein Armand Nadeau: glissades sur tubes à air
Tél: 864-1907

Autres activités prisées des familles: les glissades sur tubes disponibles avec remontées mécaniques ou en véhicule. Voici la liste pour leur site internet:

http://www.cantonsdelest.com/atrce/fr/modules/visite/recherche.php?type=41&secteur=-1&municipalite=-1

PATIN

Domaine Howard et Lac des Nations à Sherbrooke mais aussi Sentier glacé de la Baie de Magog*
http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/repertoire-attraits/patinoire-arena/le-sentier-glace_5757321.html

et l'Anneau de glace sur le lac Boivin à Granby
http://www.quebecvacances.com/patinoire-du-parc-daniel-johnson

*si la température le permet

SKI

Station ski Montjoye
6 mars, la fête à Granule et le 7, défi Montjoye: compétition amicale pour les 4 à 104 ans.
Tél.: 842-2881

Station de ski du Mont Bellevue: la Ville de Sherbrooke invite la population de la région sherbrookoise à participer aux nombreuses activités organisées dans le cadre du Carnaval de la relâche scolaire. Pour plus de détails: www.ville.sherbrooke.qc.ca

Autres stations de ski: quatre stations de ski organisent aussi des activités d'animation, et toutes offrent des cours de ski pour la semaine. Plus de détails sur les sites des stations: www.orford.com, www.owlshead.com ainsi que www.SkiBromont.com et www.montsutton.com.

CAMPS DE JOUR

Camps de soccer au Centre Multisport du 1er au 5 mars de 7 h 30 à 17 h 30. Il faut s'inscrire au Sprint de Sherbrooke (190$).
Tél.: 566-6328

CENTRES COMMUNAUTAIRES

Les programmations d'activités dans les centres communautaires et de loisirs suivants: Du 1er au 5 mars

Mont Bellevue:
«Carrefour accès loisir»
Tél: 821-1995
www.carrefouraccesloisir.com

Jacques Cartier:
«Sherbrooke Loisir Action»
Tél: 821-5780
www.sherbrookeloisirsaction.com

PISCINE

Bain familial:
Piscine Montcalm et piscine du Phare du 1er au 5 mars et 8 mars de 13 h à 16 h

ZOO

Le Zoo de Granby est ouvert les week-ends et durant la semaine de relâche, une expérience bien différente d'une visite en été, www.zoodegranby.com

À LIRE AUSSI

Ne manquez pas d'autres activités à faire durant la semaine de relâche en pages 12 et 13, ainsi que dans le cahier des arts et spectacles en pages W4 et W5.

Le rôle d'évaluation fera grimper la taxe scolaire

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La hausse de l'évaluation foncière selon le nouveau rôle entraînera une hausse de la taxe scolaire des contribuables du territoire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), mais ce n'est qu'en avril qu'on pourra en déterminer l'ampleur.

«C'est sûr qu'il y aura une hausse de taxes», résume Sylvain Drolet, agent d'administration de la CSRS. Toutefois, «on ne sait pas de quel ordre, parce que la mécanique de calcul est complexe», ajoute Julie Boivin, directrice du service des ressources financières et du transport scolaire.

Le taux de la taxe reste à son plafond admissible de 35 cents par 100 $ d'évaluation, et le calcul se fera sur la nouvelle évaluation étalée graduellement sur trois ans. Cependant, un «taux de réduction» de la taxe qui sera calculé seulement en avril permettra alors de chiffrer le compte de taxe scolaire. Comme chaque année, chacune des 10 municipalités du territoire de la CSRS aura un taux de réduction différent.

Un exemple de compte

M. Drolet soumet l'exemple d'une propriété de 100 000 $ dont la valeur au rôle triennal d'évaluation 2010 – 2012 serait passée à 130 000 $. Ce contribuable paiera son compte sur une évaluation de 110 000 $ en 2010, puis 120 000 $ en 2011 et enfin 130 000 $ en 2012.

Avec un taux de taxe de 35 cents du 100 $ sur 110 000 $, la taxe de ce contribuable serait de 385 $, à laquelle il faudra appliquer une réduction encore inconnue. À Sherbrooke l'an dernier, ce taux de réduction était de 24,61 %, ce qui signifierait une réduction de 94,75 $. La taxe scolaire en 2010 de ce contribuable fictif serait donc de 290,25 $.

«Le taux de réduction varie selon les villes», fait remarquer André Lamarche, directeur général adjoint à l'administration. L'an dernier, le taux de réduction du territoire de la CSRS avait varié de 24,61 % à 40,38 % (c'était à North Hatley) selon les municipalités, sauf à Waterville (7,30 %) et Cookshire-Eaton (14,29 %).

En principe, le taux de réduction est plus grand dans une municipalité où le développement domiciliaire ou commercial aura été actif, puisque ces nouvelles propriétés absorbent une partie de l'augmentation.

À Sherbrooke, l'assiette d'évaluation taxable de la CSRS était de 8,8 milliards $ en 2009, et elle passe à 9,3 en 2010, 9,8 en 2011, et 10,3 en 2012.

«On va chercher environ 25 millions $ en taxes scolaires sur notre budget d'environ 190 millions $», souligne André Lamarche. Le reste provient du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui établit un revenu maximum de taxe (produit maximal de taxe scolaire ou PMT) que la commission scolaire peut percevoir.

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Dans l'ordre habituel, on reconnaît André Lamarche, directeur général adjoint à l'administration de la CSRS, Sylvain Drolet, agent d'administration, et Julie Boivin, directrice du service des ressources financières et du transport scolaire.

Ce PMT est établi en fonction de critères comme les coûts de l'énergie, le nombre d'élèves de différentes classes de la CSRS, et l'indexation du salaire des employés. À la CSRS, le PMT de 2009 – 2010 était de 41,173 millions $, en hausse sur les 41,091 millions de l'année précédente. L'écart entre ce montant et les taxes perçues est comblé en péréquation par Québec.

La CSRS est le troisième employeur de Sherbrooke, avec plus de 3000 employés. La taxe scolaire lui permet de veiller aux activités d'administration et de gestion des écoles de ses 20 000 élèves, puis au chauffage de ses édifices, et au transport scolaire.

Comme pour toutes les commissions scolaires, la taxe de la CSRS sera payable en deux versements pour les comptes de 300 $ et plus.

sports experts® du CARREFOUR DE L'ESTRIE
RELÂCHE ses prix!
DE 30% À 50% DE RABAIS sur notre prix original
sur TOUS les vêtements d'hiver isolés pour adultes
LIQUIDATION
20% À 60% sur TOUT l'équipement et les accessoires de ski alpin, de ski de fond et de planche à neige
30% À 50% sur TOUTES les bottes d'hiver
50% DE RABAIS sur notre prix original sur tous nos manteaux et ensembles d'hiver junior
sports experts®
Carrefour de l'Estrie
819 346-5286
Visitez notre site : www.sportsexperts.ca
307067

Planimage ARCHITECTURE & DESIGN
VENEZ NOUS PARLER DE VOTRE PROJET !
PLANS DE MAISON
• Collection de plus de 1800 plans de maison
• Modification de plans existants
• Conception de plans sur mesure
PLANS DE RÉNOVATION
• Agrandissement et modification de maisons existantes
• Service-conseil pour les revêtements extérieurs
• Propositions selon vos besoins et votre budget

228, rue Hériot, bureau 201
Drummondville QC J2C 1K1
tél. 819 479-7526
téléc. 819 475-1583
292390
www.planimage.com

Appétit contrôlé

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Comme l'explique mon collègue Albert Bérubé en page 6, il manque une des données de la mécanique complexe de calcul des taxes scolaires pour chiffrer ce que sera l'impact du nouveau rôle d'évaluation sur la facture que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) nous enverra à la fonte des neige.

Pour calmer certaines appréhensions face aux répercussions de la hausse de valeur des propriétés unifamiliales, qui augmente en moyenne de 17 % au rôle triennal 2010 – 2012, rappelons que l'écart était plus que du double il y a trois ans, lors de la mise en application du rôle 2007 – 2009.

La valeur moyenne d'un bungalow avait alors explosé de 40 %. Or, cet ajustement important n'a pas causé de traumatisme lors de l'envoi des comptes de taxes scolaires.

Contrairement à la Ville qui effectue le rattrapage d'un seul coup, la CSRS a appliqué au cours des trois dernières années le principe d'étalement. Elle fera de même au cours des trois années à venir.

La vigueur du marché immobilier a fait croître les revenus autonomes de taxation de la CSRS de 2,7 M $ de 2007 à 2009. Si l'on répartissait cet effort supplémentaire sur les 36 000 maisons alors recensées par le service d'évaluation de la Ville, cela représenterait autour de 75 $ de plus par foyer.

En réalité, la ponction individuelle est même moindre car il faut également tenir compte que les propriétaires d'immeubles locatifs, de commerces et de bâtiments industriels paient aussi des taxes scolaires. Autre effet de dilution, les Sherbrookois ne sont pas seuls à participer au financement de la CSRS, dont le territoire déborde de celui de la ville unifiée. Celle-ci perçoit des taxes scolaires dans des municipalités périphériques.

Je me suis livré à un petit exercice en comparant l'évolution de mes comptes de taxes municipales et scolaires depuis 2002, soit depuis la création de la nouvelle ville. La valeur de ma résidence s'est accrue de 52 % au cours de la période correspondante. Mes taxes ont augmenté de 14 % au palier municipal et de 15 % au scolaire.

Ce n'est pas la réalité de tous et surtout pas des anciens banlieusards dont les taxes municipales ont subi un rattrapage important depuis la fusion. Au cours du processus d'harmonisation qui tire à sa fin, une partie de l'argent de ces contribuables est revenue dans la poche des anciens Sherbrookois (dont je suis). Ce transfert fiscal entre «voisins» a considérablement alourdi la charge des uns et allégé quelque peu celle des autres.

Le dynamisme de certains secteurs des anciennes villes de la banlieue sur le marché immobilier se reflétant avec des fluctuations de valeurs supérieures à la moyenne, cela laisse peu de répit à cette catégorie de propriétaires pour qui la livraison d'un compte de taxes, d'où qu'il provienne, est une très mauvaise nouvelle!

Même si la valeur des propriétés augmente, le taux de la taxe scolaire, lui, est gelé, puisqu'à 35 cents du 100 $ d'évaluation, la CSRS est au maximum autorisé depuis plusieurs années (1994 si je me fie à mes factures). La croissance des revenus autonomes de la Commission scolaire a réduit de 1,4 M $ le montant versé en 2009 par le gouvernement du Québec sous forme de péréquation.

Les revenus supplémentaires de source locale ne font cependant que suivre la courbe de croissance des dépenses. En proportion du budget de la CSRS, les recettes de taxes scolaires représentent année après année moins de 15 % des budgets requis pour le fonctionnement des écoles de la région sherbrookoise.

Québec a résisté jusqu'ici à la tentation de profiter de la vigueur du marché immobilier au Québec pour se délester de certaines charges financières en autorisant les commissions scolaires à accroître leur ponction locale en suivant la croissance des valeurs municipales. Il maintient les facteurs d'atténuation.

On parle abondamment ces jours-ci du dégel des droits de scolarités et de la révision de la tarification de divers services gouvernementaux. Le jour n'est peut-être pas loin où l'on évoquera aussi le «dégel de la taxe scolaire» parmi les multiples hypothèses de notre printemps chaud en débats sur les finances publiques.

POIDS DES TAXES SCOLAIRES DANS LE BUDGET DE LA CSRS

	Revenus de taxes scolaires	Budget total
2006-2007	22,9 M $	164,5 M $ (14%)
2007-2008	24,4 M $	170,5 M $ (14%)
2008-2009	25,6 M $	180,0 M $ (14%)

PONT MONTCALM FERMÉ DÈS LUNDI
du 1er mars au 30 novembre 2010
Tous les commerces et bureaux d'affaires de la rue King Ouest resteront accessibles.

TRUCS ET ASTUCES :
- **Partez** plus tôt!
- **Trouvez** un trajet alternatif sur **sherbrooke.ca**.
- **Surveillez** la signalisation routière.
- **Écoutez** les chroniques circulation de Bertrand Gosselin au 101,1 FM, Première Chaîne de Radio-Canada à :

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

6 h 30, 7 h 10, 7 h 30, 8 h 15, 8 h 30, 9 h 05
16 h 05, 16 h 35, 16 h 57, 17 h 15, 17 h 30

PONT MONTCALM

ET SURTOUT...
Dans les détours, je garde « Montcalm »!

Ville de Sherbrooke

307072

Un père et son fils dans de beaux draps

SHERBROOKE — Un père et son fils ont été arrêtés, hier à 19 h 50, dans le stationnement du Centre récréatif de Rock Forest, rue de Gaspé.

Une dispute a éclaté pour une raison indéterminée, si bien que le père a lancé son café dans la voiture d'un autre automobiliste. S'en est suivi une engueulade et un échange de coups de poing. Le fils est alors sorti de la voiture avec son bâton de hockey pour ajouter son grain de sel à la bagarre naissante.

Écroués, les deux individus seront accusés de méfaits, notamment pour un coup de poing donné sur le véhicule de la «victime», d'agression armée et de menaces de mort.

— Jonathan Custeau

Un médecin du CHUS accusé de trafic d'héroïne

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Un médecin du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke fait face à des accusations de possession et de trafic d'héroïne et d'oxycodone, rapportait hier le Téléjournal Estrie de Radio-Canada.

Selon le bulletin de nouvelles, le Dr Jean-Sébastien Gendron, âgé de 36 ans, aurait prescrit de l'OxyContin, un médicament contenant de l'oxycodone, à un ou plusieurs individus. Ceux-ci auraient acheté le médicament avant de le remettre au médecin pour usage personnel.

Le Dr Gendron est urgentologue au pavillon Hôtel-Dieu du CHUS. Les gestes qui lui sont reprochés auraient été posés entre mars 2008 et l'été 2009. Il est soumis à une limitation de pratique temporaire depuis juillet.

Les gestes qui sont reprochés au médecin auraient été posés entre mars 2008 et l'été 2009.

Toujours selon Radio-Canada, le médecin est limité à trois quarts de travail par semaine, à l'urgence uniquement. Il ne peut travailler seul, comme il lui est interdit de pratiquer la nuit.

Le Dr Jean-Sébastien Gendron, qui devait comparaître hier au palais de justice de Sherbrooke, sera de retour devant le tribunal le 14 avril prochain.

L'oxycodone est un dérivé semi-synthétique de l'opium moins actif que la morphine. Il est aussi utilisé comme antitussif. Il supprime la perception de douleur et la réaction émotionnelle à la douleur. Il peut aussi provoquer l'euphorie et un sentiment de relaxation.

Éric Streel absent de l'assemblée des créanciers

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'assemblée des créanciers de Financement Newbridge ltée se tenait, hier, au palais de justice de Sherbrooke, et le seul administrateur de la compagnie de financement, le Magogois Éric Streel, brillait par son absence. Il avait informé le syndic qu'il ne serait pas présent pour des raisons médicales.

Le montant dû aux créanciers garantis, représentés uniquement par leurs avocats hier, s'élève à 570 000 $. Cette somme a été investie auprès de l'entreprise Capital Satori inc, de Saint-Cyrille-de-Wendover, dont l'administrateur est Denis Fioramore, et a été puisée à même les sommes reçues des trois investisseurs identifiés comme des créanciers.

Si les avocats et le syndic présents se sont refusés à tout commentaire, il a tout de même été permis d'apprendre que Capital Satori inc, qui se décrit comme une société de services financiers et de consultation, a consenti une hypothèque mobilière sur créances de un million de dollars en décembre dernier en faveur de Financement Newbridge ltée.

Une requête a aussi été déposée par un des créanciers en vertu de l'article 38 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, selon laquelle «le créancier peut obtenir du tribunal une ordonnance l'autorisant à intenter des procédures en son propre nom et à ses propres frais et risques».

Le syndic n'était toujours pas en mesure de rassurer les créanciers, hier. Aucune date n'a été fixée pour la suite des procédures.

Il a par ailleurs été possible d'apprendre qu'Éric Streel, Denis Fioramore et Capital Satori inc. font l'objet d'une demande de saisie par un des créanciers ayant investi 150 000 $ chez Financement Newbridge inc. Cette demande a toutefois été contestée.

IMACOM, ANDRÉANNE LEMIRE

Les avocats des créanciers et le syndic responsable du dossier d'Éric Streel ont quitté l'assemblée des créanciers en coup de vent, hier, au palais de justice de Sherbrooke

ÉLIMINER enfin la douleur...

Expérimentez un concept unique en Estrie avec méthode de traitement éprouvé

Retrouvez le plaisir de vivre!

Traitement non chirurgical et sans injection : la décompression neuro-vertébrale

Témoignage

« En novembre 2008, âgé de 62 ans, j'aidais à construire la maison de ma fille lorsque je ressentis une violente douleur dans le bas du dos. Incapable de travailler ni de dormir plus de 45 minutes, les anti-inflammatoires, tels que prescrits, n'ont eu aucun résultat. Je contacte alors la clinique **Solution lombaire AMS**. Une IRM révèle une hernie discale avec arthrose facettaire. En mars 2009, le traitement de décompression commence. La douleur s'atténue et mon sommeil s'améliore. Juin arrive, je peux reprendre mes activités : terminer la construction de la maison et jouer au golf, mon passe-temps favori. Je remercie l'équipe de **Solution lombaire AMS**, des personnes très attentionnées. »

M. HOULE

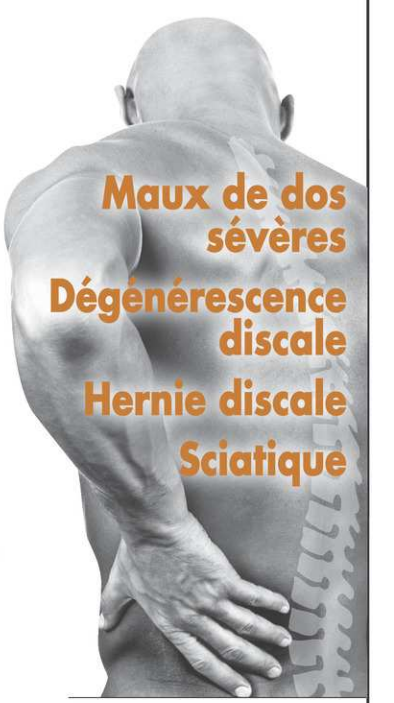

306961

Voyez d'autres témoignages sur notre site Internet

Solution lombaire AMS
Décompression neuro-vertébrale

www.solutionlombaire.com • Sherbrooke • 819 573-0277

JORDI QUINTIN-VÉZINA

Était-il simplement un producteur de cannabis?

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

MONTRÉAL — Jordi Quintin-Vézina doit-il recevoir une peine pour sa seule implication comme producteur de cannabis ou garder celle de trois ans imposée par la Cour supérieure pour production de cannabis mais aussi pour possession de 2846 plants de cannabis dans le but d'en faire le trafic?

Les juges Lorne Giroux, Yves-Marie Morissette et Jacques Dufresne de la Cour d'appel du Québec se penchaient hier sur la peine rendue à l'endroit de Quintin-Vézina, reconnu coupable de ces deux chefs d'accusation par un jury en janvier 2008.

Ce membre du barreau, radié pour 12 ans à la suite de son verdict de culpabilité, a été condamné pour avoir trempé dans la serre de production de cannabis aéroponique démantelée à l'atelier de réparation de bateaux de Daniel Lepage en novembre 2005 sur le boulevard Bourque dans le secteur de Deauville.

Son avocat, Me Alexandre Bergevin, a soumis aux trois magistrats du plus haut tribunal au Québec que son client devait être condamné à une peine d'une année pour production de cannabis et non à trois ans pour possession dans le but de trafic comme l'a décidé le juge Réjean Paul de la Cour supérieure en première instance.

«Il y a manifestement une erreur de principe dans ce dossier. Il n'y a que des plants à divers stades de maturité qui ont été retrouvés sur place. Il n'y avait aucun indice de trafic, aucune balance ou liste de client ou de comptabilité relative au trafic (...) Aucun plant mature n'a été trouvé sur place. Si ça avait le cas, on serait ailleurs», a soumis Me Bergevin.

Confronté à plusieurs reprises par les trois juges de la Cour d'appel lors de son exposé, l'avocat de Jordi Quintin-Vézina a maintenu que son client n'avait pas le profil d'un trafiquant de stupéfiants.

«Produire, c'est produire et je ne conteste pas la peine rendue sur ce plan. Cependant, faire le trafic, c'est un autre monde, c'est un mode de vie qui ne correspond pas à mon client», estime l'avocat de la défense.

Me Alexandre Bergevin a mentionné que son client voulait en finir avec ce dossier qui traîne depuis 2005. Selon sa thèse, Jordi Quintin-Vézina n'était qu'un intermédiaire dans cette affaire dont la tête dirigeante était Daniel Lepage.

«Il veut tourner la page, passer à autre chose. Son dossier devait être réglé après Daniel Lepage, mais ce dernier est encore à procès. (...) L'auteur réel n'est pas Jordi Quintin-Vézina, mais Daniel Lepage», a exprimé Me Bergevin.

Le procureur aux poursuites criminelles et pénales, Me André Campagna, a rappelé que la serre de production était d'une ampleur inégalée au Canada.

«C'est quelque chose qui n'était pas banal. C'était une installation inégalée montée par des professionnels. La peine rendue n'est aucunement déraisonnable et il n'y a aucune erreur», soutient Me Campagna.

> **« C'était une installation inégalée montée par des professionnels. »**

Ce dernier rappelle que Quintin-Vézina a préféré aller travailler avec Daniel Lepage que de se consacrer à sa pratique d'avocat à 125 $ à 150 $ de l'heure. Me Campagna a soumis que selon l'estimation d'un expert de la GRC, la serre de production permettait de produire 187 livres de cannabis par mois, soit un chiffre d'affaires annuel estimé de 4 488 000 $.

«Jordi Quintin-Vézina a choisi de passer par la voie du crime pour faire de l'argent. Il avait le style de vie d'un trafiquant, alors qu'il a décidé de travailler avec Lepage même s'il était bien parti dans la vie. Pour le crime commis, l'envergure de la production et le fait qu'il n'a jamais reconnu ses torts, je ne crois pas qu'il y a lieu d'intervenir sur cette peine», a soumis Me Campagna.

Les juges de la Cour d'appel ont demandé aux deux avocats de leur soumettre une argumentation écrite de trois pages soutenant leur thèse de même que la jurisprudence applicable dans le dossier.

La cause a été prise en délibéré.

ARCHIVES LA TRIBUNE

Jordi Quintin-Vézina

Marche aux flambeaux pour la Journée de l'amitié

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Pour souligner la Journée mondiale de l'amitié, le club La Force de l'Amitié de la région de Sherbrooke tiendra pour la sixième année consécutive une promenade aux flambeaux autour du lac des Nations.

Sous le thème de la diversité culturelle, cette activité est organisée en collaboration avec Sherbrooke, Cité des rivières et sous la présidence d'honneur de l'homme d'affaires Van Hien Nguyen.

Le rendez-vous pour les personnes intéressées est fixé le 1er mars à 18 h 30, au pavillon Armand-Nadeau du parc Jacques-Cartier à Sherbrooke. La marche débutera après une brève allocution.

Au retour, l'artiste en arts visuels André Lacroix, accompagné de musiciens, assurera l'animation. De plus, café, chocolat chaud, légère collation et prix de présence seront offerts.

L'an dernier, 225 marcheurs ont pris part à l'événement. S'adressant à toute la population, cette activité gratuite sera l'occasion idéale pour favoriser un rapprochement interculturel dans un décor enchanteur.

«Bienvenue aux marcheurs qui désirent participer à la promotion de la paix dans le monde, et ce, de façon amusante et positive. La diversité culturelle est présente et visible à Sherbrooke», a dit le président d'honneur 2010, Van Hien Nguyen.

Les camelots font la une sur TOU.TV

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les Estriens qui n'auraient pas pu voir l'émission spéciale *Les camelots font la une* peuvent se reprendre sur le web. Radio-Canada vient de mettre en ligne le document vidéo sur sa nouvelle plate-forme *TOU.TV* à l'adresse www.tou.tv.

Rappelons que le documentaire, préparé dans le cadre du centième anniversaire de *La Tribune*, donne la parole à d'anciens et actuels camelots du journal.

POUR EN SAVOIR PLUS
Sur les dernières nouvelles
cyberpresse.ca

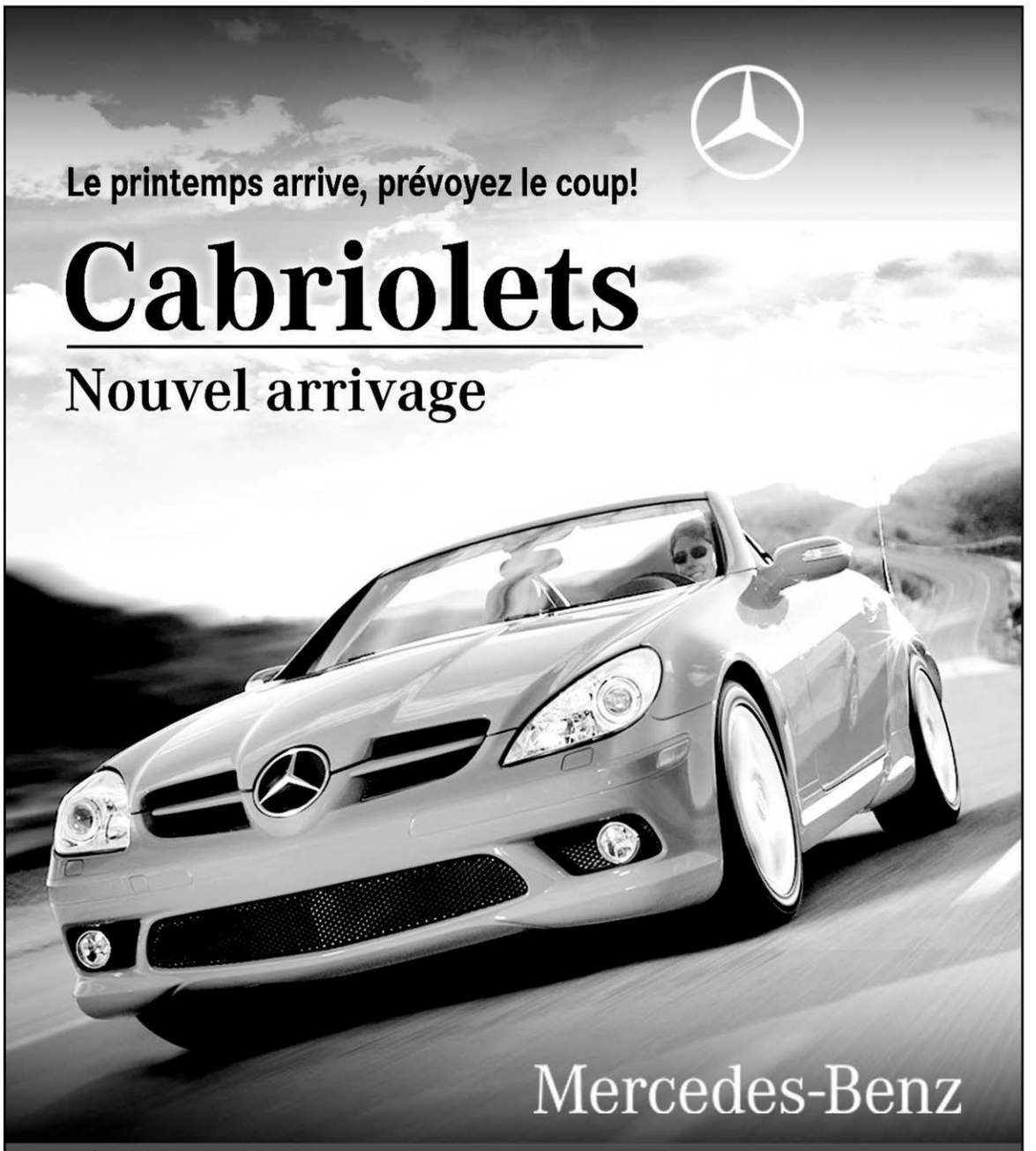

SLK350 2007, Noir, int. beige, cuir, transmission automatique, CD, A/C, Sièges et nuques chauffants, Jantes aluminium avec 39 800km seulement.

SLK350 2007 avec 39 800km

44 495$

Financement à partir de 0,9%* et jusqu'à 3,9% / 72 mois*

- Garantie jusqu'à 6 ans / 120 000 km
- Inspection en 150 points
- Kilométrage certifié
- Certification d'origine

Mercedes-Benz CERTIFIÉ MC
mercedes-benz.ca/certifie

Mercedes-Benz de Sherbrooke
4787, boul. Bourque, Sherbrooke
(819) 564-2211

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2008. * Financement à 0,9 % disponible uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit. Des frais de 1500$ sont exigés pour la certification Étoile. Les véhicules d'occasion Certifiés Étoile qui se qualifient incluent les modèles 2004 à 2007, avec moins de 80 000 km et moins de quatre ans en service. Une mise de fonds peut être requise. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz pour obtenir plus de détails.
306778

INTERSPORT®
garantit les meilleurs prix!
intersport.ca

LIQUIDATION FINALE

Grattez-vous un rabais
jusqu'à **50 % SUPPLÉMENTAIRE**
(gratteux disponibles en magasin)

Liquidation
30% à 50% de rabais
sur notre prix original*
sur tous les vêtements de ski de fond, de ski alpin et de planche à neige, sur tous les manteaux de ville et sur toutes les bottes d'hiver

Liquidation
40% à 50% de rabais
sur notre prix original*
sur tous les vêtements d'hiver pour junior (manteaux/pantalons)

*Sur notre prix étiqueté. Excluant les produits à prix réduits.

INTERSPORT®
Carrefour de l'Estrie 819 564-8411
307068

RESTRUCTURATION AU CSSS-IUGS

50 postes abolis mais aucune perte d'emploi

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une cinquantaine de postes seront abolis dans le cadre de la grande réorganisation du travail touchant les quatre centres d'hébergement du CSSS-IUGS. Les responsables du projet visant le rehaussement des tâches et responsabilités des infirmières, des infirmières auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires assurent qu'aucun emploi ne sera perdu puisque l'ensemble des employés touchés seront assignés à un autre poste.

IMACOM, RENÉ MARQUIS

La directrice des ressources humaines du CSSS-IUGS, Josée Paquette

En gros, la direction souhaite réduire le nombre d'infirmières au sein des unités de soins de longue durée et augmenter le nombre d'infirmières auxiliaires. Plus précisément, ce sont 13 postes d'infirmières, un poste d'infirmière auxiliaire et 36 postes de préposés aux bénéficiaires qui sont abolis.

«Par contre, 22 nouveaux postes d'infirmières auxiliaires seront créés et 114 heures par semaine seront ajoutées pour les préposés», précise la directrice des ressources humaines du CSSS-IUGS, Josée Paquette.

D'ailleurs un affichage massif de postes débutait hier pour combler les nouveaux postes créés et les postes vacants depuis quelques temps. En tout 94 postes étaient affichés. Un deuxième affichage aura lieu d'ici le mois d'avril.

Rehaussement des tâches

La réorganisation du travail a pour objectif de libérer les infirmières de certaines tâches techniques telle que la distribution de médicaments pour qu'elles fassent davantage d'évaluations des besoins des patients. Ces tâches techniques seront attribuées aux infirmières auxiliaires qui délégueront à leur tour une partie de leurs tâches aux préposés aux bénéficiaires. Ces derniers devraient maintenant se concentrer sur les soins des personnes âgées et laisser de côté d'autres tâches.

«Les préposés étaient parfois appelés à faire du classement de matériel par exemple. Maintenant, ils se concentreront sur l'hygiène, l'aide aux repas ou aux promenades», explique Réal Dion, représentant syndical des employés. Des postes d'aides de service seront créés pour assumer les tâches délaissées par les préposés aux bénéficiaires.

Un projet pilote a déjà été mis en place au Pavillon d'Youville et un deuxième devrait être lancé sous peu alors que le réaménagement des tâches devrait être effectif pour l'ensemble des unités de soins de longue durée à la fin de l'été.

Même si la direction du CSSS-IUGS assure qu'aucun employé ne perdra son emploi, certaines inquiétudes demeurent. «Les changements au niveau des tâches peuvent amener des incertitudes. Aussi, certains employés dont le poste sera aboli travaillent au même endroit depuis plusieurs années et connaissent bien les bénéficiaires. La possibilité qu'ils soient relocalisés peut amener une inquiétude», avoue la directrice des ressources humaines.

Un mécontentement demeure aussi au sein du groupe des préposés aux bénéficiaires au niveau des quarts de travail. «Actuellement, il y a 25 % des postes qui ont des quarts de travail incomplets, c'est-à-dire des chiffres de travail de 4 ou 5 heures seulement. On souhaitait éliminer ce type de poste mais malheureusement, pour des raisons budgétaires, nous avons seulement été en mesure de ramener ce pourcentage de 25 à 7%», explique Mme Paquette.

Les responsables de la restructuration travaillent sur le projet depuis plus d'un an. Tous les employés des unités de soins de longue durée ont été avisés des changements par leurs gestionnaires au cours de la semaine.

ECONO SPORTS
LA LIQUIDATION FINALE
TOUT DOIT SORTIR JUSQU'À 80% DE RABAIS

PLUS DE 500 SKIS ALPINS, PLANCHES À NEIGE, BOTTES DE SKI ET BOTTES DE PLANCHE À NEIGE
sont réduits de
40% À 70%
DE RABAIS

TOUS NOS CASQUES ET LUNETTES DE SKI POUR ADULTE
sont réduits de
30% À 70%
DE RABAIS

TOUTES NOS BOTTES D'HIVER
sont réduites de
30% À 80%
DE RABAIS

TOUTES NOS RAQUETTES À NEIGE
sont réduites de
30% À 40%
DE RABAIS

TOUS NOS MANTEAUX D'HIVER
sont réduits de
30% À 80%
DE RABAIS

PLUS DE 400 PAIRES DE PATINS
pour hommes, femmes et enfants
sont réduites jusqu'à
50%

Hockey Experts

GRANDE SÉLECTION DE BÂTONS DE HOCKEY
UNE PIÈCE EN COMPOSITE
sont réduits de
20% À 60%

307069

ECONO SPORTS
1495, rue King Ouest, SHERBROOKE 819 346-4050
Hockey Experts
econosportsherbrooke.com
hockeyexpertssherbrooke.com

La denturologie, c'est notre passion.
Bien vous informer, notre mission.
100% fabriqué sur place

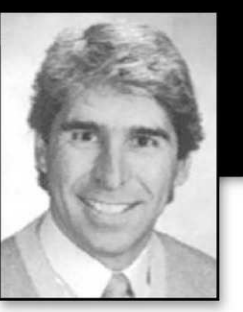

L'EMPREINTE SECONDAIRE

Cinq étapes sont nécessaires pour réaliser une prothèse de qualité. Après un premier rendez-vous qui a permis, grâce à l'empreinte primaire, d'élaborer des porte-empreintes individualisés à la bouche de chaque patient, le denturologiste Marcel Lavigne procède à l'empreinte secondaire.

L'empreinte secondaire est primordiale; c'est grâce à elle que vous obtiendrez une prothèse confortable, qui tiendra parfaitement en bouche quel que soit vos mouvements musculaires. Le denturologiste se sert en effet du porte-empreinte individuel pour délimiter avec exactitude le contour de la gencive en tenant compte du déplacement des muscles en action. Comme le matériel utilisé est fluide, il ne comprime ni ne déplace les tissus buccaux.

Le modèle en plâtre ainsi obtenu servira pour le reste du traitement. Étant donné sa grande précision, la future prothèse nécessitera très peu d'ajustements. Elle n'endommagera pas les tissus buccaux et permettra une succion maximale, évitant ainsi aux aliments de pénétrer entre la prothèse et la gencive.

MARCEL LAVIGNE
d.d.
DENTUROLOGISTE
Place Andrew Paton
85, rue Belvédère Nord, Suite 1
Sherbrooke
819 569-3368

306419

IMACOM, CLAUDE POULIN

C'est avec une conférence de presse très animée, notamment grâce à la présence d'un homme des cavernes et d'un varan, que le Musée de la nature et des sciences a dévoilé sa programmation pour la semaine de relâche. Se trouvent sur la photo la directrice générale du musée, Marie-Claude Bibeau, de même que l'archéologue Bertrand Morin et Mathieu Mélix, passionné d'archéologie.

Des dinosaures, des insectes et des reptiles pour la relâche

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Revoilà la semaine de relâche qui se pointe. Avec elle, cette sempiternelle question: quoi faire avec les enfants? Le Musée de la nature et des sciences s'amène à la rescousse avec une panoplie de suggestions.

Dans une conférence de presse des plus animées, jeudi, la directrice générale du musée, Marie-Claude Bibeau, n'a pas hésité à manipuler un varan, un gros lézard d'environ un mètre de long. Un attrait indéniable pour les jeunes curieux, qui pourront assister à l'activité «Wouach les reptiles», le 2 mars, alors que le Zoo de Granby présentera quelques spécimens vivants. Les places seront toutefois limitées.

«Cette année, on joue beaucoup avec les reptiles et les insectes. Il est très rare que nous ayons des animaux vivants au musée. C'est inhabituel, mais les enfants adorent», insiste Mme Bibeau.

Chaque journée aura ses activités bien précises, toutes plus fascinantes les unes que les autres. Une incursion dans un très lointain passé est notamment à l'agenda, alors que les visiteurs verront comment allumer un feu à la manière des hommes préhistoriques. Il sera aussi possible de déguster un met traditionnel innu, la banique.

«Les activités se déroulent toujours avec des passionnés des sciences qui partagent leurs connaissances avec les jeunes», ajoute la directrice du musée.

Entre autres points d'intérêt, une nouvelle exposition temporaire a été inaugurée. «Les dinosaures sont de retour» sera présentée jusqu'au 7 septembre. «L'exposition sur les dinosaures est toujours très interactive. Les jeunes peuvent toucher un tas de choses. Il y aura notamment un nid avec des oeufs de dinosaures. On en apprend aussi particulièrement sur ceux qui vivaient sur le territoire qu'occupe aujourd'hui le Canada.»

Les activités de la semaine de relâche se tiennent du 1er au 8 mars. Il en coûtera 20 $ par famille pour une journée, ou 50 $ par famille pour un abonnement annuel. Toute la programmation peut être consultée en ligne, au www.naturesciences.qc.ca/.

L'équipe du Musée de la nature et des sciences a par ailleurs profité de l'occasion pour annoncer la tenue d'un camp en archéologie pour l'été 2010. Destiné aux adolescents âgés entre 11 et 16 ans, il s'étendra sur cinq jours.

«Avec notre archéologue Éric Graillon, ils iront sur un terrain qui présente un potentiel pour des découvertes archéologiques. Les jeunes travailleront comme de vrais archéologues, avec la préparation qui s'impose», raconte Marie-Claude Bibeau.

La période d'inscription est déjà commencée et les places sont limitées.

5 jours seulement !
ATMOSPHERE MD SPORTS-PLEIN AIR
LIQUIDATION FIN DE SAISON finale
Du 24 au 28 février
LIQUIDATION Jusqu'à 60% de rabais sur notre prix original† sur TOUS les vêtements d'hiver isolés
LIQUIDATION 20% à 50% de rabais sur notre prix original† sur TOUTES les bottes d'hiver et TOUS les accessoires de vêtements d'hiver (Incluant tuques, gants, mitaines, sous-vêtements, etc.)
LIQUIDATION MINIMUM 30% de rabais sur notre prix original† sur TOUS les équipements de ski de fond et TOUTES les raquettes à neige
Obtenez de 30% à 60% de rabais sur notre prix étiqueté* sur une SÉLECTION de sacs à dos
†Certains magasins franchisés ATMOSPHERE MD SPORTS-PLEIN AIR peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre.
*Excluant les produits à prix réduits.
ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR
2325, KING OUEST, SHERBROOKE
566-8882
atmosphererepleinair.ca
Cette promotion de 5 jours débute le 24 février 2010. Les rabais sont en vigueur du mercredi 24 février au dimanche 28 février 2010. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, ATMOSPHERE MD SPORTS-PLEIN AIR fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.
MD Marque déposée de Le Groupe Forzani ltée.
307086

Bromont jardine ses pentes de ski

MARIANNE DANDURAND
marianne.dandurand@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ayant passé l'hiver à jardiner ses pentes, la station Ski Bromont récolte maintenant d'excellentes conditions de glisse malgré le printemps qui semble vouloir se faire hâtif.

Jardiner, le mot est faible: l'équipe de l'entretien des pistes a littéralement hersé ses pistes tout l'hiver à l'aide d'une machinerie qui aurait pu être vendue à un agriculteur pour le travail aux champs. «On a loué la rotobêche pour en faire l'essai et on la modifie avec le concepteur pour l'adapter à nos besoins», explique François Senécal, directeur de l'exploitation de Ski Bromont.

Selon lui, Bromont serait la seule montagne au Québec dotée d'un tel instrument agricole. Pouvant creuser la neige jusqu'à 9 pouces, alors que les dameuses traditionnelles se rendent à 4 ou 6 pouces, la rotobêche a fait disparaître les plaques durcies de la surface de la montagne.

«On l'utilise seulement la nuit, précise M. Senécal. Le lendemain, les skieurs peuvent nous dire sur quelle piste on est passés. La différence est notable.»

L'équipe de Bromont est particulièrement active en recherche et développement. «Nous avons un débit (de clientèle) qui est plus important que bien d'autres montagnes autour, remarque le directeur de l'exploitation. Il faut essayer plusieurs choses pour garder une qualité de neige optimale.»

On pourrait dire mission accomplie: Bromont a su se forger une belle réputation dans la région en ce qui a trait à la qualité de sa neige, malgré les intempéries, et malgré son important achalandage.

Relâche scolaire

Les petits soins portés à la matière première portent fruit au départ de la relâche scolaire. «Nos conditions sont très belles», estime Mélanie Armstrong, directrice adjointe au marketing. «Nous avons eu un peu de pluie très tôt mercredi mais ça a duré au plus 45 minutes.»

«La neige dans les chemins a fondu, mais on a un très bon fond sur la montagne, toutes les pistes sont ouvertes et vont le rester pour la relâche. On a de la neige ramollie, ça va rester très beau.»

Voilà de quoi réjouir les enfants en vacances, et leurs parents. De plus, tous les jours, la station sera animée de musique, jeux, clowns, magiciens et maquilleurs. Des forfaits d'initiation au ski et à la planche à neige sont aussi prévus pour ceux qui voudraient tenter l'expérience pour la première fois.

Des activités spéciales sont prévues, dont une nuit blanche le 6 mars. Un gigantesque *Airbag* sera gonflé pour permettre aux skieurs et planchistes d'essayer de nouveaux sauts en toute sécurité.

REMORQUES LAROCHE
LOCATION - VENTE
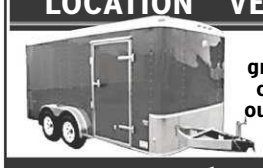
Toutes grandeurs, ouvertes ou fermées
305397
www.remorqueslaroche.com
819 846-2622

Les pétards et le lac

Chronique

MARIO GOUPIL

Collaboration spéciale • mario.goupil@latribune.qc.ca

La bonne nouvelle de la semaine nous vient de L'Ancienne-Lorette où le conseil de ville a adopté lundi dernier un règlement bannissant la cigarette de toutes ses installations de sports et de loisirs, incluant les sentiers de randonnée, les terrains de soccer et les parcs de quartier.

Il faut un certain courage politique pour prendre ce genre de décision et, rien que pour cela, le conseil municipal de L'Ancienne-Lorette mérite un grand coup de chapeau. Même les fumeurs de cette municipalité vont bénéficier contre leur gré des retombées positives de ce nouveau règlement en se voyant condamnés à respirer de l'air moins pollué quand ils se rendront dans leurs sentiers de randonnée ou encore dans leurs parcs.

Bien sûr, ce nouveau règlement ne sera pas facile à appliquer. Les contrevenants s'exposeront à une amende entre 100 $ et 300 $ pour une première offense. Ce sera le double pour une récidive. À L'Ancienne-Lorette, ce sont les surintendants aux travaux publics, déjà chargés de faire appliquer la réglementation municipale, qui auront à l'œil les fumeurs délinquants dans ces lieux publics.

Une telle réglementation existait déjà ailleurs au Canada, notamment dans quelques villes de l'Ontario, mais il fallait une municipalité pour ouvrir le bal au Québec. C'est chose faite.

À quand maintenant l'interdiction de fumer sur la promenade du Lac-des-Nations et au parc Jacques-Cartier de Sherbrooke?

On peut toujours rêver, mais j'ai bien peur qu'on va rêver encore très longtemps.

Avant d'en arriver à s'occuper des fumeurs, il faudrait avoir le courage de faire disparaître les bateaux à moteur de la surface du lac des Nations. Or, ces embarcations vont continuer à ronronner et à polluer ce magnifique plan d'eau en 2010. Ce pourrait aussi être le cas en 2011, si, comme cette année, aucune dépense n'est prévue au budget de fonctionnement de la Ville pour la relocalisation de l'école de ski nautique.

Après s'être occupée des bateaux à moteur, la Ville devra nécessairement un jour se pencher sur la pollution causée par toutes ces carcasses de bombes et de gros pétards qui se retrouvent au fond du lac chaque été au terme de la présentation de la Fête du lac des Nations.

Tout le monde aime les feux d'artifice, moi le premier. C'est beau, spectaculaire, féerique... et cela attire des touristes. Cependant, il faudra un jour se rendre à l'évidence qu'il y a un prix environnemental trop cher à payer lorsqu'on se sert de l'eau du lac des Nations comme bassin de récupération.

Il y a quelques années, on a déménagé le tournoi de balle lente Yvon «Pif» Dépatie et ses célèbres feux d'artifice du parc Desranleau au parc Central de l'arrondissement de Fleurimont parce que la population du secteur n'en pouvait plus de toute cette pollution, notamment celle causée par le bruit.

Tôt ou tard, il faudra sortir les pétards du parc Jacques-Cartier et offrir une Fête du Lac davantage en harmonie avec l'environnement. Tôt ou tard, les feux d'artifice de la Fête du Lac devront aller rejoindre ceux du «Pif» dans le champ du parc Central de l'arrondissement de Fleurimont.

Rendons à César...

Dans un texte que je signais et qui portait sur M. Yvon Dubé, publié samedi dernier dans le «Coffret de souvenirs» du centenaire de *La Tribune*, il aurait fallu lire que c'est grâce à Ernest Breton, et non Ephrem Breton tel que mentionné, que M. Dubé avait pu obtenir une rencontre avec le copropriétaire du journal à l'époque, M. Jacques Francoeur.

À la suite de cette rencontre, M. Dubé est devenu en 1966 président-éditeur de *La Tribune*, poste qu'il a occupé jusqu'en 1989.

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

Moins de plaintes depuis les nouvelles dispositions à la loi

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Depuis que la Loi sur les normes du travail a établi des dispositions pour contrer le harcèlement psychologique au travail, en juin 2004, le phénomène fait l'objet d'une plus grande sensibilisation et soulève moins de plaintes.

«Ce qu'on constate aujourd'hui par rapport au tout début de la mise en place de ces dispositions, c'est une baisse du nombre de plaintes. Le milieu concerné réalise que c'est sérieux le harcèlement psychologique et profite davantage des différentes ressources et outils à sa disposition pour prévenir avant de guérir», résume Carole Dupéré.

Déjeuner-conférence

Conseillère spécialiste en matière de harcèlement psychologique à la Commission des normes du travail du Québec, celle-ci était de passage à Sherbrooke, jeudi, pour donner un avant-goût de la présentation qu'elle fera le 10 mars prochain à l'Hotellerie des Jardins de ville, en collaboration avec la Chambre de commerce de Sherbrooke.

Néanmoins, Mme Dupéré a précisé qu'au cours des cinq années suivant l'arrivée des dispositions, du 1er juin 2004 au 31 mai 2009, il y a eu en Estrie 293 plaintes de harcèlement psychologique au travail. Il y a eu un règlement dans 235 cas, dont 36 pour cent par voie de médiation et 26 pour cent ont fait l'objet d'une enquête. Si bien que seulement cinq cas se retrouvent devant le tribunal administratif, en vue d'une décision finale et sans appel.

Essentiellement, ces plaintes, qui viennent à 63 pour cent des femmes, concernent des lieux de travail où il n'y a pas de syndicat ni d'organisation avec des spécialistes en relations de travail. «Mais il n'y a pas un secteur de travail en particulier où l'on retrouve davantage de problèmes qu'ailleurs. Quant à l'Estrie, il n'y a pas de démarcation significative de la problématique par rapport au reste du Québec», a aussi dit Mme Dupéré.

Aux trois quarts, les plaintes sont adressées par un salarié à l'endroit d'une personne en autorité. Pour plus du quart, cela concerne des collègues de travail et il arrive même, «dans une proportion modeste certes», que la plainte vienne d'un supérieur à l'endroit de son subalterne.

La nature des plaintes est très diverse: la personne qu'on isole, à qui on rend la vie difficile, sur qui on laisse courir des rumeurs, qu'on blesse, qui est l'objet de sarcasmes et de méchanceté, etc. S'ils traînent trop longtemps, ces problèmes peuvent donner lieu à des maladies. C'est pourquoi Carole Dupéré invite les gens qui se sentent victimes de harcèlement dans leur lieu de travail à agir rapidement.

FÊTE DU CANADA

Le fédéral vise l'égalité

JEAN-PIERRE BOISVERT
redaction@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — La fermeture du bureau de Montréal de Célébration Canada et les coupures budgétaires pour le Québec en vue de financer les événements marquant la fête du Canada le 1er juillet sont les conséquences d'une «rationalisation d'un programme mal structuré et mal conçu par le précédent gouvernement libéral», tient à préciser le bureau du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore.

Faisant suite à l'article de *La Tribune* publié jeudi, sous le titre «Pas de fête du Canada à Drummondville», l'attaché de presse du ministre Moore, Matthew Deacon, a voulu présenter la version gouvernementale de la situation qui a conduit le comité organisateur drummondvillois, présidé par Denis Savoie, à démissionner en bloc et à ne pas organiser le rassemblement annuel au parc Sainte-Thérèse.

«Notre gouvernement veut donner à toutes les collectivités des possibilités égales de célébrer la fête du Canada. Après avoir reconnu des déséquilibres régionaux découlant de l'actuelle structure de financement, nous changeons le programme «Le Canada en fête» par souci des contribuables et pour ne pas qu'il serve à des fins politiques. Au lieu d'avoir des comités qui font les demandes de financement, nous priorisons les municipalités et les organismes locaux», a souligné M. Deacon, précisant que le budget total de 2010, à hauteur de 6,7 M $, est en baisse par rapport à celui de l'année précédente, qui s'établissait à 9,5 millions $.

Selon lui, l'allocation versée au Québec cette année est de 1,6 million de dollars, soit 24 % du budget total. Le Québec avait eu droit à un montant de 3,7 M $ en 2009, équivalant à 39 % du budget canadien. «Le niveau de financement de 2010 concorde avec le pourcentage de la population du Québec. Les autres sommes seront redirigées vers d'autres régions. Cette mesure assure une distribution de fonds plus équitable parmi toutes les provinces et territoires».

Denis Savoie s'était faire dire le 1er février que son budget 2010 serait coupé de moitié. «J'ai parlé cette journée-là à Michel Saint-Denis, directeur des programmes Identité Patrimoine canadien, qui m'a dit que mon budget passerait de 48 000 $ à 24 000 $. L'information concorde et, dans ces conditions, nous n'étions pas intéressés à continuer», a-t-il répété hier.

Dans les Bois-Francs, au contraire, le comité organisateur a décidé de demeurer en place et d'offrir le meilleur spectacle possible avec les moyens financiers mis à leur disposition.

La coordonnatrice de la Fête du Canada dans les Bois-Francs, Lise Setlakwe, dit comprendre la décision du gouvernement fédéral et considère ces coupures comme «logiques» compte tenu de la conjoncture économique.

– avec Yanick Poisson

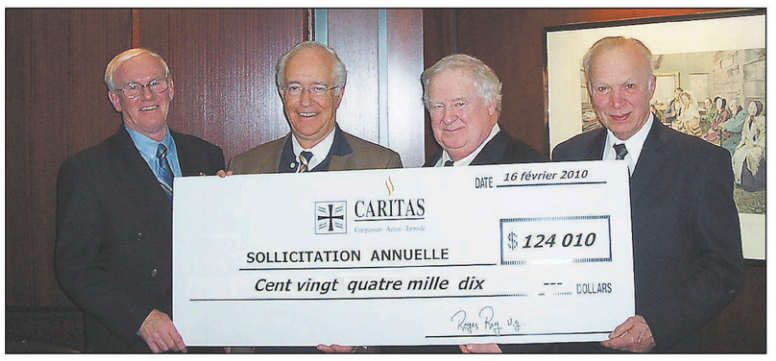

Caritas fracasse un record

Yvon R. Couture, directeur général de Caritas Estrie, les notaires Louis Lagassé et Jean Sylvestre, de l'étude Sylvestre Lagassé SENCRL, coprésidents d'honneur et Mgr Roger Roy, président du conseil d'administration de Caritas Estrie.

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — L'implication des coprésidents d'honneur, les notaires associés Louis Lagassé et Jean Sylvestre, a permis à Caritas Estrie de dépasser l'objectif de sa sollicitation annuelle, en amassant plus de 124 000 $, soit 4000 $ de plus que l'objectif.

Les deux personnalités bien connues des milieux sherbrookois et estrien étaient épaulés de neuf porte-parole et de 15 professionnels signataires lors de la campagne postale envoyée à 3000 portes ciblées pour cette campagne de 2009. Elle rendait aussi hommage à titre posthume à un des fondateurs de Caritas Estrie, feu l'abbé Desève Cormier.

Au nom des responsables de cette campagne, Me Jean Sylvestre a justement fait référence à l'abbé Cormier, pour ce qu'il inspire et l'importance de travailler à soulager la misère humaine sous toutes ses formes. «Il nous est particulièrement agréable de penser qu'encore cette année, malgré la crise économique, malgré le cynisme qui nous guette, la population de l'Estrie s'est souvenu que la solidarité met un baume sur l'épreuve et entraîne dans son sillage d'autres bienfaits tant pour celui qui donne que celui qui reçoit», a émis en substance Me Sylvestre.

«On le sait, les gouvernements sont incapables de faire face à tous les besoins. Que de miracles se sont faits à Caritas avec des petits budgets et des grands cœurs», a aussi exprimé Jean Sylvestre.

Heidi Jutras participe à une vidéo de *We Are The World*

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En exploitant les réseaux sociaux sur internet, la Québécoise Lisa Lavie était loin de se douter qu'elle réveillerait un géant qui dort. Dans le but d'inciter la planète à plonger la main dans ses poches pour Haïti, la chanteuse a rassemblé 57 artistes amateurs de sept pays différents grâce à la magie de YouTube. Ainsi est née une nouvelle version de *We Are The World* qui fait écarquiller des yeux partout dans le monde... et à laquelle participe la Drummondvilloise Heidi Jutras.

En moins d'une semaine, l'initiative de Lisa Lavie, établie à Thousand Oaks en Californie pour y lancer sa carrière, a attiré l'attention du magazine *Billboard*, de mégastars comme Tyra Banks et des médias internationaux. La rumeur d'un passage chez Oprah Winfrey fait aussi son bonhomme de chemin. Hier, ils étaient plus de 830 000 à avoir écouté la nouvelle version de la célèbre chanson, mise en ligne le 20 février.

«J'ai eu cette idée parce que je cherchais ce que je pouvais faire pour Haïti. J'ai contacté des artistes actifs sur des chaînes de YouTube et je leur ai attribué un passage de la chanson. Pour inciter les gens à donner, la meilleure chose que je sais faire, c'est chanter. Je me suis dit que le message d'espoir serait davantage entendu s'il venait de gens ordinaires», raconte-t-elle.

Ne restait à chacun qu'à s'enregistrer avec la meilleure qualité possible. «Certains chantaient dans leur cuisine, dans leur salle de bain, avec ou sans micro», s'amuse Lisa Lavie.

Il aura fallu trois jours, dont une nuit complète, pour arrimer toutes les parties de la vidéo à l'aide de dizaines d'extraits amateurs. La magie opère pourtant. Rien n'y paraît. Même qu'en cliquant dans l'image, l'internaute pourra être redirigé vers la page personnelle de l'artiste apparaissant à l'écran.

PHOTO COURTOISIE

Heidi Jutras

Unie aux voix des États-Unis, de l'Australie et de la Hollande, pendant quelques secondes résonne celle de la Drummondvilloise Heidi Jutras, élue coup de coeur des médias aux Découvertes de la chanson de Magog en 2008.

«Il y a vraiment toute une communauté sur YouTube. On devient des amis grâce aux comptes que nous créons. J'avais déjà laissé un commentaire sur la page de Lisa pour lui dire que j'aimais ce qu'elle faisait et que j'aimerais chanter avec elle un jour. Je lui disais que ce serait un honneur d'être sa choriste.»

Le premier contact était fait. «J'ai reçu son courriel il y a trois semaines pour me demander si je voulais participer à son nouveau projet.»

La jeune femme de 23 ans s'est vu attribuer les refrains, qu'elle a immortalisés avec la caméra interne de son MacBook. «Honnêtement, je préfère notre vidéo à celle du 25e anniversaire, parce qu'on est plus proches des racines de la chanson originale. Et les participants sont des gens qu'on peut croiser dans la rue, dans un café.»

Heidi Jutras, étudiante en chant à l'UQAM, aspire à devenir choriste. Pour elle, la vidéo ne constituait pas une occasion de lancer sa carrière. Elle caresse par ailleurs l'envie d'étudier à Toronto, où la scène soul et jazz l'interpelle.

En attendant, avec 56 autres artistes, elle donne un sens bien particulier à la chanson *We Are The World*. Parce qu'ils représentent vraiment le monde...

Pour visionner la vidéo, il suffit de se rendre sur www.youtube.com/watch?v=9hhX0KkQBW4

La Tribune
Louise Boisvert / présidente et éditrice
Maurice Cloutier / rédacteur en chef
Louis-Éric Allard / directeur de l'information
Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

Impasse

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

Le débat de jeudi entre démocrates et républicains sur la réforme de l'assurance-santé aux États-Unis démontre que les deux partis politiques sont plus divisés que jamais sur ce dossier.

La priorité numéro un des démocrates depuis leur arrivée au pouvoir semble donc bloquée.

Au-delà de leur opposition à l'intervention du gouvernement dans le marché privé de l'assurance, les Républicains font valoir que le pays n'a tout simplement pas les moyens d'assurer les millions d'Américains actuellement sans protection.

Les États-Unis ont une occasion quasi historique de pouvoir transformer leur système de santé.

Et le contexte budgétaire extrêmement difficile dans lequel se trouve Washington leur donne raison aux yeux d'une majorité d'Américains.

Cela ne change toutefois rien au fait que le système de santé aux États-Unis est dysfonctionnel, qu'il est l'un des plus coûteux en Occident, sans compter que plus de 45 millions d'Américains sont privés d'assurance-santé.

Malheureusement, après un an de débat au Congrès, une démarche bipartisane pour faire adopter le projet de 871 milliards $ sur 10 ans du président Barack Obama apparaît de plus en plus improbable.

Au-delà de la philosophie même des deux grands partis politiques, les désaccords sont nombreux au plan technique.

Selon les démocrates, le gouvernement doit voir à ce que la majorité des Américains aient une assurance-santé et soient protégés des abus des compagnies d'assurance.

À leur avis, le projet doit aussi obliger chaque citoyen à souscrire à une police d'assurance-maladie.

Les républicains s'opposent à une telle mesure. De plus, ils considèrent que le projet entraînera une hausse du coût des primes et privera des millions d'Américains de l'assurance que leur offre déjà leur employeur.

Et comme pour compliquer les choses, cette controverse survient au moment de la montée du mouvement populiste «Tea Party», né de la crise financière de 2008-2009.

Ses membres, qui disent parler au nom des gens ordinaires, dénoncent sans nuance le monde de la finance, l'intervention de l'État et le président Obama lui-même, bien que celui-ci se batte précisément pour que les plus démunis puissent bénéficier d'une assurance-maladie.

Parallèlement, même certains élus démocrates ne sont pas très chauds à l'idée d'appuyer la réforme de leur président.

Ils savent qu'elle ne fait pas l'unanimité chez les Américains, alors qu'ils devront affronter l'électorat lors des élections de mi-mandat, en novembre.

Décidément, les Républicains n'ont pas le monopole du calcul politique.

Paradoxalement, ce sont donc les élus démocrates récalcitrants que devra d'abord convaincre le président Obama.

Surtout si, comme il le laisse entendre, il tente de faire adopter unilatéralement sa réforme, au Sénat, par un vote à majorité simple.

Les États-Unis ont une occasion quasi historique de pouvoir transformer leur système de santé.

Le président Obama est prêt à le faire, même sans l'appui des républicains, et il a eu le courage de dire que les Américains pourront toujours donner leur appréciation lors des élections de mi-mandat.

Souhaitons que ses propres troupes le suivent.

Paradoxe

Il est toujours un peu bizarre de voir deux ténors d'un parti politique ne pas être sur la même longueur d'onde.

C'est du moins l'impression laissée cette semaine par la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, au sujet de la «révolution culturelle» et du «pacte 50-50» évoqués par son collègue des Finances, Raymond Bachand, devant le Conseil du patronat.

Ce dernier faisait allusion aux mesures proposées par le comité d'économistes qu'il avait mandaté pour aider l'État à rétablir son équilibre budgétaire.

Mme Gagnon-Tremblay a déclaré aux journalistes n'avoir aucune idée de ce que M. Bachand entendait par cette expression, ajoutant qu'elle faisait son «propre travail» pour réduire les dépenses.

Elle a aussi indiqué que le gouvernement maintiendra son objectif de limiter la croissance de ses dépenses à 3,2 pour cent par an d'ici 2013-2014, alors que les experts choisis par M. Bachand suggèrent une cible de 2,5 pour cent.

hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Quelle crédibilité?

Sitôt nommé au Sénat par Stephen Harper, Pierre-Hugues Boisvenu se lance, tout comme les députés conservateurs du Québec, dans une campagne de désinformation à propos des actions du Bloc québécois en matière de justice. Le Bloc ne défend pas les criminels, aucun parti politique à Ottawa ne le fait.

Au contraire, le Bloc québécois n'a cessé de proposer des mesures intelligentes pour protéger les honnêtes citoyens. Au fil de ses mandats à la Chambre des communes, le Bloc s'est notamment attaqué au crime organisé en proposant des mesures qui, aujourd'hui encore, facilitent la condamnation des motards criminels. C'est aussi le BQ qui a mis de l'avant le plan le plus complet pour s'attaquer aux criminels à cravate, un plan rejeté par les conservateurs.

Dans la lutte à la criminalité, le Bloc recherche les solutions les plus efficaces et les plus justes tandis que les conservateurs recherchent uniquement les recettes simplistes et démagogiques. Il est donc inévitable que nous ne soyons pas toujours d'accord. Leurs solutions sont un calque

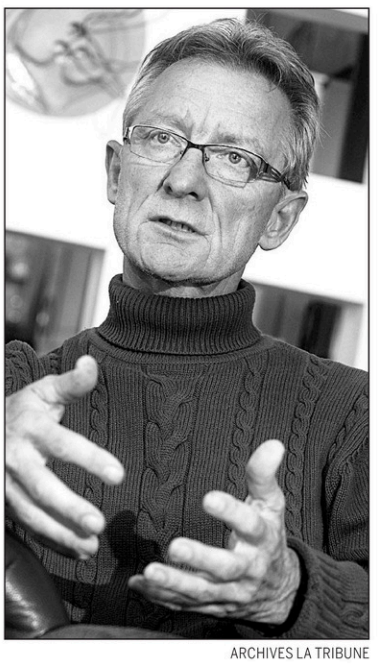

ARCHIVES LA TRIBUNE

Pierre-Hugues Boisvenu

de l'approche américaine où le taux d'homicide est cinq fois plus élevé qu'au Québec.

C'est dans un esprit de collaboration que le 16 février dernier, le BQ a redemandé aux conservateurs de mettre leur esprit partisan de côté pour appuyer, dès la rentrée parlementaire, le projet de loi du Bloc visant à abolir pour tous les criminels la libération au sixième de la peine. C'est aussi notre parti qui a déposé une motion pour que le comité permanent de la justice étudie la Charte des droits des victimes proposée par l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues du Québec. (...)

La journée de sa nomination, le sénateur Boisvenu a d'ailleurs réitéré que le projet de loi du Bloc continuerait à être un de ses chevaux de bataille.

Bref, plutôt que d'attaquer la crédibilité du Bloc en matière de justice, M. Boisvenu devrait plutôt demander à son parti d'abandonner ses mesures idéologiques et d'agir véritablement pour lutter contre la criminalité et venir en aide concrètement aux victimes.

Serge Ménard
député de Marc-Aurèle-Fortin et porte-parole du Bloc québécois en matière de justice
Serge Cardin
député de Sherbrooke

La lutte au déficit... de solidarité

Les mots économie, crise financière et déficit sont omniprésents dans le discours politique actuel. De ce fait, on occulte complètement d'autres termes au coeur des valeurs québécoises comme solidarité et compassion.

La crise en Haïti en est une belle illustration. Nos gouvernements parlent abondamment de reconstruction et d'une implication significative du Québec et du Canada dans la relance d'Haïti. On peut y voir un intérêt économique important pour les entreprises et l'État. En dépit de belles intentions, les gouvernements sont beaucoup moins enclins à soutenir l'aide médicale et humanitaire d'urgence dont les habitants sinistrés de ce pays ont grandement besoin.

Nous devons nous mobiliser pour lutter contre cet autre déficit, celui de la solidarité et de la compassion. Un déficit beaucoup plus pervers que le déficit des finances publiques.

Les obstacles bureaucratiques que la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke a rencontrés pour réussir à envoyer deux missions médicales d'urgence en sont la démonstration la plus éloquente. Et pourtant, le peuple québécois, lui, fait preuve d'une extraordinaire générosité, non seulement par ses dons mais aussi par son empressement à vouloir aider le peuple haïtien. À preuve, seulement à notre faculté, quelque 160 professionnels se sont portés volontaires pour aller prêter main-forte aux victimes en Haïti. Il y a donc un décalage inquiétant entre la volonté politique et celle des citoyens dans ce dossier.

Alors que l'attention est focalisée sur le déficit des finances publiques, la crise d'Haïti nous permet aussi de réfléchir à un autre déficit dont on ne parle pas. Le déficit de solidarité et de compassion qui s'accroît sans cesse au Québec et qui risque de nous faire perdre les valeurs au coeur de notre spécificité en Amérique. Le désastre haïtien et la réaction humanitaire qu'il commande nous permet de réaliser combien ce déficit est aussi important ici, chez nous.

On ne se préoccupe plus de la pauvreté d'une part de plus en plus importante de la population, de nos sans-abris, de nos chômeurs de plus en plus nombreux. On ne se soucie guère des aînés en perte d'autonomie soutenus presque exclusivement par leurs proches aidantes épuisées dans des programmes de «misère à domicile» au financement ridicule. L'important, pour plusieurs, c'est de payer le moins d'impôts possible: on applaudit aux baisses d'impôt ou pire, on prive sans scrupule l'État de revenus en utilisant l'évasion fiscale ou le travail au noir. Peu importe les coupures de services, peu importe la qualité de nos systèmes publics d'éducation et de santé, peu importe les moins privilégiés de notre société.

On ne se soucie plus de l'équité d'accès aux soins de santé. Si, en payant pour des services, on a accès plus rapidement à des soins, cela nous importe peu de détériorer l'accès à ceux qui en ont beaucoup plus besoin. L'argent devient le critère d'accès au détriment de la priorité clinique. Quand on a les moyens, on peut bien calmer au plus vite nos petites angoisses. Les autres, qu'ils s'arrangent avec ce qui reste.

Heureusement, ce discours n'est pas celui de la majorité des Québécois mais d'une minorité qui monopolise l'opinion publique et influence, voire établit ou finance les dirigeants actuels. Il y a ici encore un décalage entre les citoyens et les dirigeants.

Nous devons nous mobiliser pour lutter contre cet autre déficit, celui de la solidarité et de la compassion. Un déficit beaucoup plus pervers que le déficit des finances publiques. Un déficit qui détruira notre âme et nos valeurs fondamentales pour s'assimiler au reste de l'Amérique dans un vaste espace où les échanges commerciaux l'emporte sur les échanges humains et l'équité.

En cette période de crise financière, il est primordial de préserver nos infrastructures de solidarité et même d'investir davantage pour les améliorer. Il faut lutter contre le déficit de solidarité qui se creuse dangereusement.

Dr Réjean Hébert, doyen
Faculté de médecine et des sciences de la santé
Université de Sherbrooke

ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Le Dr Vincent Échavé et le Dr Réjean Hébert, deux des principaux artisans des missions médicales du CHUS en Haïti.

Injuste envers les élus du Bloc

M. le Sénateur
Pierre-Hugues Boisvenu

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre lettre dans *La Tribune* du 19 février. Les propos qu'elle contient sont injustes envers les élus du Bloc québécois qui ont travaillé pour la cause des victimes d'actes criminels.

Lorsque vous affirmez que le Bloc québécois «a toujours manifesté son opposition» à des projets de loi venant en aide aux familles des victimes d'actes criminels, c'est faux. Parce qu'il ne faut pas confondre aide aux proches des victimes et respect coûte que coûte de la loi et l'ordre. Et ça, la population québécoise l'a compris.

Il ne faut pas non plus se contenter de remplir nos prisons: encore faut-il accompagner les proches endeuillés à travers les épreuves qu'ils ont à vivre.

En avril dernier, France Bonsant, députée de Compton-Stanstead, a présenté le projet de loi C-343 à la Chambre des communes. Parmi les mesures proposées, il vient en aide aux proches des victimes en leur assurant leur lien d'emploi en cas d'absence pour une période déterminée. De plus, il permet aux proches des victimes de toucher des prestations d'assurance-emploi pour une durée d'un an. Seuls les conservateurs ont annoncé qu'ils voteraient contre cette aide soutenue.

Mais tout cela, vous le savez. Vous étiez là pour appuyer Mme Bonsant et Gilles Duceppe lorsque le projet de loi a été présenté aux médias. Vous étiez là parce que ce projet de loi contient une des mesures historiques de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD). (...)

Marc-André Raymond
Sherbrooke

À l'enseigne du gros bon sens

M. Pierre-Hugues Boisvenu,
sénateur

À peine entré en poste, vous voilà déjà la marionnette du Parti conservateur. Je me doutais bien que vous ne pouviez hériter de cette nomination sans avoir à vous salir les mains au profit de vos maîtres.

En tant que membre du Bloc québécois, je suis bien placé pour savoir que les préoccupations du Bloc en matière de justice ne datent pas d'hier, comme en fait foi, par exemple, la loi anti-gang, qui n'aurait jamais vu le jour sans son travail acharné.

Le Bloc a aussi réclamé pendant près de deux ans l'abolition des libérations conditionnelles au sixième de la peine, sans jamais recevoir l'appui des conservateurs sur le sujet. Aujourd'hui, le parti de Stephen Harper se targue de vouloir mettre un terme à cette aberration du système de justice canadien, en omettant de reconnaître que le projet de loi du Bloc a été déposé bien avant.

En matière de justice, le Bloc québécois ne se situe ni à droite et ni à gauche de l'échiquier politique; il loge tout simplement à l'enseigne de la cohérence et du bon sens. Vous en conviendrez, cela nous distingue du parti auquel vous avez adhéré, et dont l'agenda n'est dicté que par l'idéologie.

Vous accusez le Bloc de définir ses politiques en prévision d'une éventuelle élection. Ce sont pourtant les conservateurs qui gouvernent au gré des sondages, qui n'ont eu aucun scrupule à violer leur propre loi sur les élections à date fixes et qui ont prorogé le parlement en trois occasions afin de s'accrocher au pouvoir. (...)

Jean Côté
Sherbrooke

COUP DE THÉÂTRE À L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE DU DR TURCOTTE

La mère des victimes ne témoignera pas

KARIM BENESSAIEH

MONTRÉAL — Coup de théâtre hier matin à l'enquête préliminaire de Guy Turcotte: son ex-conjointe et mère des deux victimes, Isabelle Gaston, a été dispensée de rendre témoignage en personne.

La Couronne et la défense ont accepté pour la première fois dans le cadre de cette enquête d'admettre une déclaration écrite de Mme Gaston. Une liasse de documents divers a également été produite devant une salle pleine à craquer de proches de la famille et de simples badauds. Ce témoignage devait être un des moments forts de l'enquête préliminaire de Guy Turcotte, ce cardiologue de 37 ans accusé du meurtre de ses deux enfants, Anne-Sophie, 3 ans, et Olivier, 5 ans. Ils avaient été poignardés le 21 février 2009 dans la résidence louée par leur père. Le couple était séparé depuis près d'un mois. Les audiences sont frappées d'un interdit de publication qui empêche les médias de diffuser des éléments de preuve qui pourraient être utilisés au procès.

D'entrée de jeu, hier, les avocats des deux parties se sont plaints au juge François Beaudoin de «certains écrits attentatoires dans les médias» qui avaient malmené l'interdit de publication. Dans les couloirs, l'avocat de la défense, Pierre Poupart, a précisé qu'il visait le Journal de Montréal, surtout deux textes publiés jeudi «à la limite du respect de l'ordonnance». Le juge Beaudoin a enjoint aux médias de ne plus «jouer à la limite du tolérable» et à se montrer prudents.

Coïncidence ou non, les avocats des deux parties se sont ensuite entendus pour admettre les témoignages écrits de trois autres personnes. Martin Nolet, Johanne Leclerc et Carole Lachance n'ont donc pas eu à se présenter à la barre, et leur version des faits n'a pas été entendue. Les témoignages écrits, quant à eux, ont été placés sous scellés et ne sont pas accessibles aux médias ni au public.

Le seul témoin qui s'est présenté à la cour hier était un policier de la Sûreté du Québec, Michel Dufour, spécialiste de la récupération de données dans les ordinateurs. C'est lui qui a analysé l'ordinateur portable de Guy Turcotte saisi chez lui le soir du 21 février 2009. Il a présenté ses découvertes à la cour et décrit l'historique de l'utilisation qui avait été faite de l'ordinateur les jours précédents.

L'enquête préliminaire a été suspendue et reprendra pour deux dernières journées, les 25 et 26 mars. On attend notamment le témoignage du pathologiste qui a procédé aux autopsies. Une douzaine de témoins auront alors été convoqués par la Couronne, qui souhaite citer à procès M. Turcotte pour meurtre prémédité, l'accusation la plus grave du Code criminel. *(La Presse)*

Mercedes-Benz de Sherbrooke
4787, boul. Bourque, Sherbrooke 1-866-455-9846

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2010. *Offres de location et de financement basées sur une GLK 350 4MATIC[MC] 2010 neuve proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 488 $ (avant taxes) par mois pendant 36 mois. Acompte ou reprise équivalente den 4 675 $ plus première mensualité, dépôt de sécurité de 500 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 42 900 $. Taux de location annuel de 4,9 %. Obligation totale : 22 743 $. Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 2,9 % et pour un PDSF de 42 900 $. Le versement mensuel est de 692 $ (avant taxes) avec un acompte de 4 290 $ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 2 913 $ pour une obligation totale de 45 813 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 995 $), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, de remboursement de la taxe sur la climatisation, « écoprélèvement » et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire), ainsi que taxes et frais de RDPRM en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Offre selon la disponibilité pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. [1]Offert seulement comme élément d'un forfait d'options. Modèle GLK 350 4MATIC[MC] illustré avec de l'équipement optionnel.

306762

DANS VOTRE RÉGION...

J'ai l'assurance pour vous

Véronique Goulet
Agente en assurance de dommages
veronique.goulet@ssqgenerale.com

Appelez-moi dès maintenant au 819 791-0662

Assurances auto et habitation

AFFILIÉE À : SSQ Assurances générales
Cabinet de services financiers

292100

Rassemblement multiculturel amical
Journée mondiale de l'amitié

Lundi 1er mars 2010

Promenade aux flambeaux autour du lac des Nations
6e édition

«La diversité culturelle chez-nous»

Président d'honneur
Van Hien Nguyen
Entrepreneur. Citoyen canadien né au Vietnam, engagé dans la communauté sherbrookoise.

Animation interactive avec l'artiste
André Lacroix

Collation, chocolat chaud et café gratuits.

Pavillon Armand-Nadeau, Parc Jacques-Cartier
Sherbrooke à 18h30

Entrée libre, flambeaux disponibles sur place, prix de présence.

En collaboration avec

Club Force de l'Amitié région de Sherbrooke
Van Houtte
Service d'aide aux Néo Canadiens Sherbrooke
Prêt LOC
Cité des Rivières Sherbrooke

306986

ENGORGEMENT DES SALLES D'URGENCE

Pas de progrès notables avant quatre ou cinq ans, admet Bolduc

JOCELYNE RICHER
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le problème récurrent d'engorgement des salles d'urgence dans les hôpitaux ne sera pas réglé de sitôt.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a convenu, hier, en point de presse, qu'il faudrait attendre encore quatre ou cinq ans, avant d'espérer voir des progrès notables en ce domaine.

«Il n'y aura pas de baguette magique qui va régler tout en 24 heures», a-t-il admis, en point de presse. Il s'est dit désolé de ne pouvoir faire mieux et plus rapidement.

Au Québec, dans environ le quart de la centaine de salles d'urgences des hôpitaux on rencontre des problèmes importants d'attente prolongée, a noté le ministre Bolduc, reconnaissant l'ampleur du défi.

La situation est particulièrement difficile à Montréal, notamment à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, où l'urgence est vétuste, et où on a dû récemment fermer une unité, en raison d'une éclosion de gastro-entérite.

Des infirmières ont même dû effectuer des quarts de travail de 18 heures, dans cet hôpital, dernièrement, tellement la pénurie de personnel y était importante.

Pour l'ensemble du Québec, la durée moyenne d'attente en salle d'urgence est actuellement de 17,5 heures, en hausse constante.

Quant au nombre de cas où le patient passe plus de 48 heures à l'urgence, il est aussi en hausse, alors que le gouvernement s'était engagé à l'éliminer complètement.

En 2009, on a dénombré 50 000 patients qui ont dû passer plus de deux nuits dans un corridor de salle d'urgence.

Le ministre Bolduc s'est engagé à améliorer la situation progressivement, au cours des cinq prochaines années, grâce à la libération de lits de courte durée par les personnes âgées ayant trouvé une place en CHSLD et une plus grande efficacité des soins de première ligne, notamment.

Il a dit aussi vouloir apporter prochainement des solutions temporaires pour des cas précis, comme celui de Maisonneuve-Rosemont.

«Ce n'est pas la méthode Toyota qui va apporter des solutions à l'urgence. C'est plus le bon patient à la bonne place», a dit le ministre Bolduc, reconnu pour son expertise passée en gestion des salles d'urgence, basée sur la méthode Toyota.

«D'ici cinq ans, on va avoir la solution. L'année prochaine, on va être mieux que cette année», et ainsi de suite, a-t-il dit, en précisant que la pénurie de main-d'oeuvre allait diminuer avec les ans, grâce aux nouvelles cohortes de médecins et autres professionnels de la santé, plus importantes que par le passé.

La situation critique a soulevé la colère des partis d'opposition, d'autant plus que depuis 2003 le gouvernement libéral a fait de l'élimination des délais d'attente en santé un engagement ferme.

Le porte-parole en santé de l'opposition péquiste, le député Bernard Drainville, déplore que «l'attente n'a jamais été aussi élevée», malgré l'engagement des libéraux.

«Ca prend un plan d'urgence pour les urgences», a-t-il réclamé, et «pas dans quatre ou cinq ans, maintenant».

« Il n'y aura pas de baguette magique qui va régler tout en 24 heures. »

On compte au total, au Québec, 11 salles d'urgences d'hôpitaux avec des problèmes «sérieux» et une quinzaine d'autres aux prises avec des problèmes «assez marqués», a reconnu le ministre.

Inquiet devant la dégradation de la situation, le chef de l'Action démocratique (ADQ), Gérard Deltell, a demandé de son côté au premier ministre Jean Charest de prendre le dossier en mains personnellement.

«J'en appelle à Jean Charest», a-t-il dit, en point de presse, sur un ton solennel.

Au Québec, chaque jour, 10 000 personnes se présentent dans une salle d'urgence d'un hôpital.

Yves Bolduc, ministre de la Santé

VILLA DE L'ESTRIE
résidence pour retraités
Allegro

ÉPARGNEZ

1500 $*

Une offre personnalisée qui répond à vos besoins !

3320 rue des Chênes, Sherbrooke
819.823.1123

*Promotion valide jusqu'au 30 mars 2010
Certaines conditions s'appliquent

305648

Membre du RQRA

Un monde d'attentions | residencesallegro.com

MOMO SPORTS

NOUS PAYONS L'ÉQUIVALENT DES TAXES SUR TOUT TOUT TOUT EN MAGASIN

vendredi, samedi et dimanche

Vêtements, chaussures, bottes d'hiver, skis alpins, planches à neige, raquettes à neige, hockey et même les Kanuk.

KANUK

Devenez V.I.P. et courez la chance de gagner 500$ en prix
www.momosports.com
Cliquez sur «Client Privilège»
Sherbrooke - 819 822-3077 Granby - 450 372-9066

306828

QUADRUPLE MEURTRE DE L'ÉCLUSE DE KINGSTON MILLS

Le père, la mère et le fils cités à procès

CHRISTIANE DESJARDINS

KINGSTON — C'est un employé de la Direction de la protection de la jeunesse de Montréal âgé de 25 ans qui a clôt, hier à Kingston, l'enquête préliminaire de trois Montréalais d'origine afghane. Ceux-ci sont accusés d'avoir tué quatre femmes de leur famille, l'été dernier, dans l'écluse de Kingston Mills.

Un père, une mère et leur fils jugés ensemble pour avoir éliminé d'un coup quatre des leurs, c'est unique dans les annales judiciaires. Mais à la lumière de l'enquête préliminaire, qui a duré tout le mois de février, on peut s'attendre à ce que bien d'autres aspects surprenants fassent surface au procès des trois accusés.

L'exercice s'annonce fascinant et complexe, en raison notamment du nombre de personnes impliquées, de la langue, des particularités culturelles et du fait que la famille était en mouvement au moment du crime.

Le procès n'aura sans doute pas lieu avant 2011, mais il a officiellement été mis sur les rails à la fin de la séance, hier. Mohammad Shafia, 56 ans, sa deuxième femme, Tooba Mohammad Yahya, 38 ans, et Hamed, leur fils de 19 ans, ont été cités à procès par le juge de la Cour de l'Ontario Stephen J. Hunter.

Ces trois résidants de Saint-Léonard devront répondre du meurtre prémédité de Rona Amir Mohammad, 49 ans, première femme de Mohammad Shafia, ainsi que de trois des filles que l'homme a eues avec sa seconde femme: Zainab, 19 ans, Sahari, 17 ans, et Geeti, 13 ans.

Les quatre femmes ont été trouvées mortes le matin du 30 juin dernier, dans une voiture Nissan immergée dans l'écluse de Kingston Mills, à environ 300km de Montréal. La famille de 10 personnes, répartie dans deux véhicules, revenait d'un voyage d'une semaine à Niagara Falls quand la tragédie s'est produite.

Le père et la mère affirmaient qu'il s'agissait d'un accident, sans doute imputable à la témérité de leur fille aînée, Zainab, laquelle aurait pris, selon eux, l'une des deux voitures sans permission pendant une halte pour la nuit dans un motel de Kingston.

Mais les circonstances étaient bien étranges et, dans les semaines suivantes, des parents résidant en Europe ont évoqué un «crime d'honneur». Trois semaines après le drame, le père, la mère et l'aîné de leurs garçons ont été arrêtés à Montréal et emmenés à Kingston pour être accusés des quatre meurtres. Ils font également face à quatre accusations de complot puisque, selon la théorie de la Couronne, les meurtres auraient été planifiés à partir du 1er mai 2009.

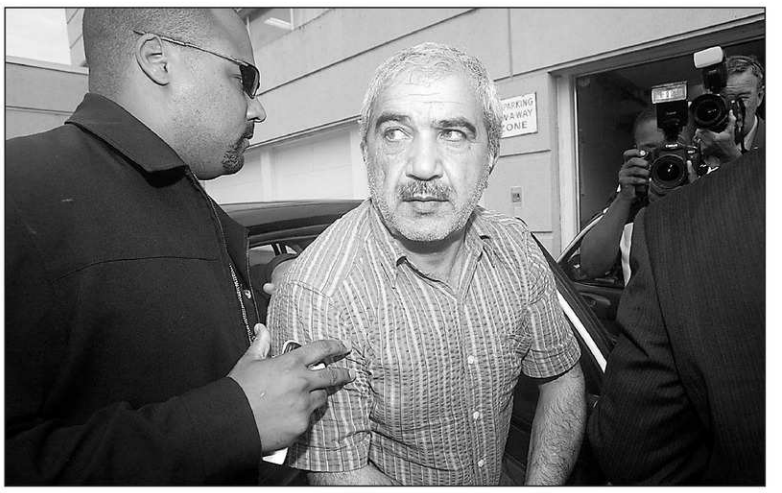

TORONTO STAR

Mohammad Shafia est accusé du meurtre de son ex-femme et de ses trois filles. Le processus judiciaire reprendra le 3 mai prochain.

Assez de preuves

Une enquête préliminaire vise à déterminer s'il y a assez de preuves pour tenir un procès. Le père et le fils l'avaient concédé avant le début de l'enquête. Pas la mère. Elle a fini par le faire au cours de la deuxième semaine, après qu'un élément crucial eut été accepté en preuve par le juge Hunter. Son avocat, David Crowe, a quand même décidé de poursuivre l'exercice, dans le but d'éprouver la qualité de la preuve et de tester les témoins.

Les avocats des deux autres accusés, Clyde Smith et Peter Kemp, se sont alors joints à l'exercice. Les trois accusés ont assisté à toute l'enquête, assis dans le même box. Comme ils n'ont pas le droit de communiquer entre eux, des policiers s'assoyaient entre eux. La teneur des témoignages est frappée d'un interdit de publication.

Pendant ces quatre semaines, le procureur de la Couronne Gerard Laarhuis et sa collègue Laurie Lacelle ont fait défiler un peu plus de 20 témoins, dont certains venus de l'étranger.

Parmi les témoins, on a entendu des employés de l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry, que fréquentaient certains des enfants Shafia. La mère a pleuré lors de certains témoignages. Le père a aussi versé des larmes occasionnellement. Mais le témoin qui a suscité le plus de réactions chez les accusés est le pathologiste qui a réalisé les autopsies.

En pleurs, la mère a demandé à ne pas assister à une partie particulièrement difficile de la présentation, ce qui lui a été accordé. Le fils est resté, mais il se voilait les yeux avec la main. À un certain moment, lui aussi a demandé à retourner en cellule. Pour sa part, le père a dit qu'il voulait rester mais qu'il ne «voulait pas regarder.»

Les parties se reverront le 3 mai prochain pour la suite du processus judiciaire. On s'attend à ce qu'il y ait plusieurs requêtes préliminaires à débattre avant le procès. *(La Presse)*

Club de Motoneige Harfang de l'Estrie

L'hiver en folie... pour un peu de magie !

Soyez de la fête au de l'arrondissement de St-Élie

c'est ça que j'm

CENTRE D'ENTRAIDE PLUS DE L'ESTRIE

819 563-5656

Dimanche 28 février 2010, de 9 h à 16 h

pour notre journée familiale de balade en motoneige!

Le Club de motoneige Harfang de l'Estrie se joint au Centre d'Entraide Plus de l'Estrie pour remercier très chaleureusement nos nombreux commanditaires.

COMMANDITAIRES MAJEURS

TVA-Télé 7
Corus Sherbrooke 107.7 CHLT CKOI 104,5 FM
Mc Donald's (arrondissement St-Élie-d'Orford)
Fix Auto Sherbrooke-Est/Mi-Vallon
Steamatic
BRP
Performance NC
Créations Jade
Enseignes Sherbrooke
Copie King
Star Flash
Association de la construction du Québec
etfs Solutions voyage & santé
Olympique métal
Comptoir familial

COMMANDITAIRES IMPORTANTS

SFL Placements
Cabinet de services financiers
Pierre Gagnon, François Lacroix
Clôtures Orford
Remorquage Eastman
Serrurier Harmer
Les Camions Inter Estrie
Hôtellerie Le Boulevard
Club Tissus
Le Buffet des continents
Costco
Pétro-Canada
Charles Bouchard B - 12
Henri Picotte R - 12
Fiesta en Folie

COMMANDITAIRES PARTICIPANTS

52e Ambulance de campagne
Urgence-Vie
Les Pompiers de Sherbrooke
Communication Plus
Profil club
Le Paradis détente
Fleuriste ambiance
Fondue folie
Ballons surprise
Martin Scott, photographe
Garage redressement idéal
Nettoyeur St-Élie
Cactus
Comptoir Loto-Québec/Zellers Carrefour

Carnaval de Sherbrooke

Nombreux commanditaires parrains

Un merci particulier au Service de police de Sherbrooke et à la Sûreté du Québec!

Partenaire avec le Carnaval de Sherbrooke
Service de navette gratuit (le dimanche 28 février) offert par :
Expression Voyage.com / Philippe Tessier Voyages en autocar - Bell Horizon - Discount - Budget

306982

Des partisans du contrôle des armes à feu appellent l'opposition à l'aide

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Des partisans du contrôle des armes à feu ont demandé hier aux partis de l'opposition à Ottawa de s'unir pour sauver le registre national à la «réouverture» du Parlement, la semaine prochaine.

La requête a été formulée depuis Montréal par une coalition réunissant notamment des représentants de la police, des groupes de femmes et Heidi Rathjen, une survivante du massacre de Polytechnique.

Ils ont déclaré ne plus avoir espoir de convaincre le gouvernement conservateur de renoncer à son projet de loi visant à éliminer le registre, qui a été établi dans la foulée des tragiques événements du 6 décembre 1989 à Montréal. Ils ont plutôt décidé de persuader Jack Layton, chef du Nouveau parti démocratique (NPD), et Michael Ignatieff, leader du Parti libéral du Canada (PLC), de faire front commun contre cette décision.

«Cette loi est essentielle pour la sécurité de notre pays, pour la sécurité de nos enfants», a affirmé M^me^ Rathjen durant une conférence de presse dans la métropole québécoise.

«À M. Layton et à M. Ignatieff, qui soutiennent tous les deux être favorables au contrôle des armes à feu, je dis que les paroles ne suffisent pas et que ce sont les actions qui comptent.»

Si tous les partis de l'opposition adoptent la même position, ils auront assez de votes pour contrer la mesure proposée par le gouvernement. Mais les néodémocrates et les libéraux ont permis la tenue d'un vote libre sur la question l'automne dernier et bon nombre d'entre eux se sont prononcés, avec les conservateurs, en faveur de l'abolition du registre.

Le projet de loi d'initiative parlementaire, présenté par un «simple député» conservateur, a été adopté en deuxième lecture à la Chambre des communes et sera entre les mains d'un comité lorsque les travaux parlementaires reprendront le 3 mars.

Le NPD et le PLC ont affirmé que leurs chefs respectifs étaient des partisans du contrôle des armes à feu et qu'ils s'étaient engagés à collaborer avec les parties prenantes dans le cadre du comité afin d'avoir un registre qui fonctionne bien.

Du côté du Bloc québécois, tous les députés ont voté contre le projet. Le parti fait maintenant pression sur Michael Ignatieff et Jack Layton pour qu'ils obligent leurs troupes à se joindre aux bloquistes dans leurs efforts pour sauver le registre.

Hydro-Québec remplacera ses 3,6 millions de compteurs par des modèles «intelligents»

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Hydro-Québec se lance dans une opération d'envergure: remplacer les 3,6 millions de compteurs d'électricité de la province par des modèles dernier cri qui pourront être relevés à distance.

La société d'État vient de déposer une demande auprès de la Régie de l'énergie afin d'obtenir l'autorisation de dépenser 42 millions $, en 2010 et en 2011, pour des travaux préliminaires. Si tout va comme prévu, les remplacements débuteront en 2012 et s'étaleront sur cinq ans.

La plupart des compteurs actuellement en service au Québec sont électromécaniques, une technologie vieillissante qui ne permet pas, de façon générale, la relève à distance. Des employés d'Hydro doivent donc se rendre périodiquement chez les clients pour noter leur consommation d'électricité.

Dans le document déposé à la Régie, Hydro-Québec précise que plus de 40 pour cent des compteurs en place excèdent leur «durée de vie comptable de 25 ans». Un porte-parole de la société d'État, Guy Litalien, a toutefois assuré hier que les clients n'avaient rien à craindre quant à la précision des appareils actuels.

Avant de procéder au remplacement massif des compteurs, Hydro compte réaliser des projets pilotes, tant dans des zones urbaines que rurales, afin de tester les nouveaux appareils. On ne sait pas combien de clients seront visés par ces essais.

«On ne veut pas se tromper, a déclaré M. Litalien au cours d'un entretien téléphonique. (...) C'est un projet important.»

Hydro-Québec n'a pas encore choisi le fournisseur, ni même la technologie précise, des futurs compteurs. Des appels d'offres seront lancés. Le coût total du projet reste inconnu, mais il pourrait atteindre près d'un milliard de dollars. Hydro ne facturera pas directement ses clients pour les remplacements.

Employés touchés ?

La société d'État n'a pas encore établi l'impact que le projet aura sur les quelque 450 postes de préposés à la relève des compteurs.

«Hydro-Québec a toujours respecté ses conventions collectives et elle continuera de le faire, y compris pour ce projet d'innovation technologique», a soutenu Guy Litalien en précisant que si besoin est, Hydro «évaluera avec ses syndicats toutes les avenues possibles de relocalisation ou d'affectation à d'autres postes».

Certains modèles de compteurs évolués permettent aux usagers de connaître leur consommation d'heure en heure et aux exploitants d'un réseau de moduler le prix de chaque kilowattheure en fonction de son coût de production (plus élevé pendant les périodes de pointe).

Grâce à de tels compteurs, Hydro-Québec mène actuellement un projet pilote de tarification modulée à Saint-Jean-sur-Richelieu, Sept-Îles, Val-d'Or et Trois-Rivières.

C'EST FACILE DE CHOISIR SON
REER

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC
VOTRE REER GARANTI À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE 1%
la première année pour les nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV

Épargne Placements Québec

292805

L'OTAN prépare une offensive à Kandahar

STEVE RENNIE
LA PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR, Afghanistan — Les forces de l'OTAN mettent en place les préparatifs visant une importante offensive anti-talibane au printemps dans la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan.

Les autorités de la province se préparent également à cette offensive en accumulant des réserves de tentes, de matériel médical et de nourriture.

Le gouverneur de Kandahar, Tooryalai Wesa, qui possède la double nationalité canadienne et afghane, s'attend à voir au moins 10 000 personnes quitter leur maison lorsque les combats débuteront.

Cette offensive fait suite à celle qui a été lancée la semaine dernière dans la province voisine de Helmand, où 15 000 soldats ont assiégé Marjah, une ville tenue par les insurgés et qui est située dans le district de Nad Ali.

L'offensive de Helmand, nommée «Opération Mosktarek», est toujours en cours pour une deuxième semaine d'affilée. Plus de 2800 familles — qui comptent en moyenne cinq membres — ont été déplacées avant et pendant les combats, selon un organisme indépendant afghan de défense des droits humains et de protection de l'environnement.

Certaines de ces familles se sont plaintes qu'elles n'avaient pas reçu d'aide du gouvernement, une situation que le gouverneur Wesa souhaite éviter lorsque ce sera le tour de sa province. «Nous devons être prêts à aider au moins 5000 à 10 000 personnes», a-t-il expliqué, ajoutant que des personnes se déplaceront, en premier lieu, des districts visés vers la ville et peut-être à nouveau vers d'autres districts.

Pendant que le gouvernement de la province s'attend à devoir gérer une crise humanitaire, les stratèges de l'Alliance atlantique dressent présentement la liste des zones où les attaques seront déclenchées, et les hypothèses de résistance des talibans.

Le brigadier-général Craig King, des Forces armées canadiennes, compare même l'opération de planification à un artiste qui sculpte une pièce, tant ce travail doit être précis.

L'opération dans la province de Kandahar a débuté en décembre, lorsque l'OTAN a déplacé davantage de soldats sur les routes pour les rendre plus sécuritaires.

La seconde phase de la stratégie dans le sud de l'Afghanistan se déroule présentement à Marjah. Et Kandahar sera la troisième étape, où les soldats canadiens joueront un rôle de premier plan. «Les Canadiens seront au coeur de cette opération», a précisé M. King.

Responsable de la planification des opérations dans le sud du pays au sein des forces de la coalition de l'OTAN, le brigadier-général s'attend à ce qu'environ 15 000 soldats soient mis à contribution pour cette offensive, un nombre équivalent à celui des attaques précédentes à Marjah.

AGENCE FRANCE PRESS

Des creuseurs de fosses prennent une pause avant de poursuivre les travaux pour enterrer encore des cadavres non identifiés près de Titanyen, juste en dehors de Port-au-Prince. Avec la venue prochaine des pluies, les ONG demandent maintenant aux rescapés de regagner leurs quartiers détruits de Port-au-Prince.

Face à la pluie, les Haïtiens invités à rejoindre leurs quartiers

THE ASSOCIATED PRESS

PORT-AU-PRINCE — Les travailleurs humanitaires présents en Haïti ont décidé de changer de tactique avec l'arrivée des fortes pluies sur la capitale, invitant les rescapés à regagner leurs quartiers détruits par le séisme de janvier dernier.

La stratégie d'origine était de construire de grands camps à l'extérieur de Port-au-Prince avant la saison des pluies. Si les ONG envisagent toujours d'installer des camps pour les réfugiés, elles ont opté cette semaine pour un retour des rescapés dans leur ancien quartier. Mais pour ce faire, les autorités doivent encore démolir des milliers de bâtiments et dégager les montagnes de débris.

Des pluies torrentielles de plus de 20 minutes jeudi soir ont donné un aperçu des difficultés que va entraîner la saison des pluies: les gens se ruaient dans les rues pour trouver un abri, dans des rues où l'eau drainait les saletés et créait des mini-mares.

Si la saison des pluies ne commence officiellement que dans un mois, les prévisionnistes préviennent que le week-end orageux annoncé pourrait créer des inondations et glissements de terrain à Port-au-Prince en particulier.

Le service de météorologie du gouvernement haïtien a toutefois levé son alerte aux fortes pluies hier matin, mais a conseillé à la population de rester vigilante.

Un séisme de 7,0 au Japon

AGENCE FRANCE PRESSE

TOKYO — Un séisme de magnitude 7,0 s'est produit aujourd'hui (samedi) au large de l'île d'Okinawa, dans le sud du Japon, a annoncé l'institut de géophysique américain (USGS), et l'Agence météorologique japonaise a lancé une alerte au tsunami qu'elle a rapidement levée.

Le séisme a eu lieu à une profondeur de 22 kilomètres et son épicentre se trouvait à 81 kilomètres à l'est/sud-est de la ville de Naha, sur l'île d'Okinawa, a indiqué l'USGS. Il s'est produit à 5 h 31 heure locale samedi (20h31 GMT vendredi).

Près de 20% des séismes les plus violents dans le monde frappent le Japon, pays qui se trouve à la jonction de deux plaques tectoniques.

Attentats à Kaboul: 16 morts

THE ASSOCIATED PRESS

Les talibans ont frappé hier matin au coeur de Kaboul, où des kamikazes et une voiture piégée ont visé un hôtel et une maison d'hôtes fréquentés par des étrangers. Ces attentats ont fait au moins 16 morts, dont un réalisateur français, un diplomate italien et plusieurs ressortissants indiens. Les talibans avaient déjà visé l'Inde, en raison de ses liens avec l'Alliance du Nord, qui avait contribué à la chute de leur régime fondamentaliste fin 2001, avec l'appui des frappes américaines.

Autre tempête aux États-Unis

THE ASSOCIATED PRESS

PHILADELPHIE — Le nord-est des États-Unis a été frappé hier par une nouvelle tempête hivernale, accompagnée de vents violents, d'inondations et de neige. Au moins trois personnes ont été tuées, et plus d'un million de foyers étaient privés d'électricité, tandis que les trafics aérien et routier étaient très perturbés.

À New York, une cinquantaine de centimètres de neige étaient tombés à la mi-journée, et les flocons continuaient de blanchir la ville. Un homme a été tué par la chute d'une branche d'arbre à Central Park. Des vents soufflant à 146km/h ont ainsi été enregistrés dans le New Hampshire, et des rafales à 100km/h ont été recensées en Virginie, dans l'État de New York et dans le Massachusetts.

Vaccination contre le H1N1 au Pérou

AGENCE FRANCE PRESSE

LIMA — Le Pérou a lancé hier une campagne de vaccination contre la grippe H1N1 qui vise 3 millions de personnes considérées comme les plus à risques, avec en ligne de mire l'hiver austral de la mi-2010.

Le président Alan Garcia et le ministre de la Santé Oscar Ugarte ont été parmi les premiers à se faire vacciner, lors du lancement officiel de la campagne à la présidence.

Sur le continent américain, le plus touché par la grippe H1N1 en 2009 avec plus de 6600 morts, le Pérou a recensé 203 décès pour 9062 cas confirmés depuis l'apparition des premiers cas en mai, selon des chiffres officiels.

S&P/TSX	TSX CROISSANCE	$ CA	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
11629,63	1531,19	95,01 ¢ US	10325,26	1104,49	2238,26	1118,30	79,66
-1,81	13,25	0,61	4,23	1,55	4,04	10,50	1,49

Des résultats records pour Cascades

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

KINGSEY FALLS — Après la pluie, le beau temps. Quelques années après avoir franchi une époque tumultueuse marquée par les fermetures et les mises à pied, Cascades a enregistré ses meilleurs résultats en 46 ans d'existence.

Le chef de file dans la récupération et la fabrication de produits verts d'emballage et de papiers tissu a annoncé un bénéfice net de 110 millions $ pour la dernière année, par rapport à 4 millions $ en 2008. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a par ailleurs progressé de 152 %, pour atteindre 465 millions $, le montant le plus élevé de l'histoire de la compagnie.

L'entreprise se fait positive en ce qui concerne le premier trimestre de 2010. Cascades anticipe bénéficier de l'amélioration continue de la demande et de l'augmentation des prix de vente.

En comparaison avec la période correspondante de l'année dernière, les ventes ont pourtant diminué de 3 % pour s'établir à 3,9 milliards, reflétant une baisse de la plupart des prix de vente et un repli de 7,5 % des expéditions qui ont plus que contrebalancé l'impact positif d'un dollar canadien en moyenne plus faible en 2009.

Appelé à commenter ces résultats, le président et chef de la direction de Cascades, Alain Lemaire, a déclaré que l'année 2009 avait été une année exceptionnelle pour Cascades, malgré un environnement économique difficile, ayant conduit à une baisse des expéditions totales et au repli des prix de vente.

«La faiblesse du dollar canadien et de nos coûts variables au cours de la première moitié de l'année expliquent en partie les résultats obtenus, tout comme la bonne performance des actifs de carton plat, la croissance rapide de la demande pour nos produits verts et un meilleur contrôle de nos coûts», a-t-il dit.

M. Lemaire s'est dit très satisfait de la réduction significative du fonds de roulement qui, jumelé à des flux monétaires d'opération plus élevés, a permis de générer les flux monétaires excédentaires pour diminuer la dette et compléter des acquisitions stratégiques.

«Non seulement avons-nous réduit la dette comparativement à l'année dernière, nous avons aussi diminué notre risque financier en refinançant notre dette à long terme à des taux d'intérêts favorables. Dans l'ensemble, Cascades est maintenant bien positionnée pour poursuivre son développement et conserver un sain bilan financier», a-t-il analysé.

Cascades a par ailleurs doublé sa perte lors du quatrième trimestre de 2009, comparativement à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Si on inclut les éléments spécifiques, la perte nette de Cascades pour son dernier trimestre complété a été de 41 millions $, contre 18 millions $ l'an dernier.

Parmi les éléments spécifiques ayant affecté les profits du quatrième trimestre de 2009 figure une perte de valeur de 42 millions $, dont 37 millions $ sont liés à la fermeture de l'usine de pâte de Fjordcell, située à Saguenay. La rentabilité du trimestre a aussi été négativement affectée par une perte de change sur la dette à long terme et le refinancement de cette dette.

Perspectives positives

L'entreprise de Kingsey Falls se fait toute de même positive en ce qui concerne le premier trimestre de 2010. Cascades anticipe bénéficier de l'amélioration continue de la demande et de l'augmentation de prix de vente dans la majorité des secteurs. Toutefois, l'entreprise prévoit une certaine pression sur la rentabilité à court terme en raison de la hausse significative des coûts de la fibre recyclée.

Du point de vue financier, nonobstant l'amélioration de sa flexibilité et de ses ratios en 2009, Cascades entend maintenir son objectif de réduction de fonds de roulement en fonction de ventes et une approche prudente quant aux investissements en capital en 2010. «Nous visons générer approximativement 100 millions $ de flux monétaires excédentaires annuellement et nous poursuivrons nos efforts pour nous départir de nos actifs non stratégiques ou non performants», a conclu Alain Lemaire.

DESJARDINS CANTONS-DE-L'EST
reconnaît ses AMBASSADEURS

dans le cadre de son assemblée générale régionale 2010

Nombreux sont les dirigeants et les employés de Desjardins qui s'impliquent de façon notable au sein de leur communauté. Par leur engagement, ils contribuent concrètement à la création et au maintien du tissu social de leur milieu.

Soucieux de saluer les réalisations de ces personnes, le conseil régional des caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est a mis en place le programme de reconnaissance «Le Cercle des ambassadeurs Desjardins».

Dans le cadre de la deuxième édition du programme, un dirigeant, un directeur général et un employé des caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est ont été intronisés au sein du Cercle des ambassadeurs pour leur apport indéniable à l'avancement de leur communauté.

Parmi les directeurs généraux

Que ce soit par sa participation à la Fondation de coopératives d'habitation, son implication à d'importantes campagnes de levée de fonds ou encore par son engagement au sein de comités à vocation économique et sociale, **M. Patrice Breton**, directeur général de la Caisse Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke, s'est démarqué par son souci d'autrui et une volonté d'être constamment en action au service de son milieu. Il fait maintenant partie du Cercle des ambassadeurs Desjardins des Cantons-de-l'Est.

Parmi les dirigeants

Pour ses contributions remarquables au sein du Mouvement Desjardins, pour ses convictions environnementales et la promotion du développement durable dans la région de Magog, ainsi que pour sa volonté à mettre la formule coopérative au service de ses concitoyens, **M. Michel Turcotte**, dirigeant à la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, a joint le Cercle des ambassadeurs Desjardins des Cantons-de-l'Est.

Parmi les employés

Reconnu par ses pairs et son milieu en tant qu'homme ayant à cœur les causes humanitaires et le développement local, **M. Gérard Chartier**, employé récemment retraité de la Caisse populaire Desjardins de Windsor, a œuvré pendant plus de 40 ans au sein de Desjardins. Il compte de nombreuses réalisations auprès notamment des jeunes, des aînés, des gens d'affaires, des sociétés de développement et des coopératives de la MRC du Val-Saint-François. M. Chartier a été accueilli au Cercle des ambassadeurs Desjardins des Cantons-de-l'Est.

Denis Paré, président du conseil régional des caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est, et Richard Lacroix, vice-président régional (à l'extrême droite), entourent les nouveaux ambassadeurs Desjardins : Patrice Breton, directeur général de la Caisse du Mont-Bellevue de Sherbrooke, Michel Turcotte, dirigeant de la Caisse du Lac-Memphrémagog et Gérard Chartier, employé récemment retraité de la Caisse de Windsor.

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

307080

Dîner d'affaires

On se donne rendez-vous aux Jardins ... On discute ... Un dîner d'affaires résolument différent !

Jardins de Ville HÔTELLERIE
4235 boul. Bourque, Sherbrooke
819 566-6464
www.jardinsdeville.com

292638

Bourse en bref

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	26-02-10	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	8,20	-0,09	-1,09%	333 257
Domtar Cp	55,05	-1,91	-3,35%	47 788

Indices Québec	26-02-10	Var.	Var. (%)	en 2009
Indice Québec 30	1176,05	-6,98	-0,59%	0,62%
Indice Québec 120	1241,63	-5,97	-0,48%	1,30%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	26-02-10	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Stella-Jones Inc.	26,94	0,99	3,82%	6 622
Corporation de Sécurité Garda World	10,49	0,72	7,37%	263 465
Goodfellow Inc.	11,30	0,60	5,61%	13 070
Banque de Montréal	56,00	0,57	1,03%	1 835 142
Banque Nationale du Canada	60,25	0,52	0,87%	1 125 473
Saputo Inc.	30,05	0,42	1,42%	404 591
Transforce Inc.	9,31	0,31	3,44%	426 324
Quebecor Inc.	30,05	0,30	1,01%	33 695
Cogeco Inc.	33,35	0,25	0,76%	2 833
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	3,35	0,25	8,06%	27 673
Alimentation Couche-Tard Inc.	19,66	0,22	1,13%	226 067
Corporation Minière Osisko	8,95	0,20	2,29%	801 444
Quincaillerie Richelieu Ltée	22,98	0,18	0,79%	4 402
Groupe Canam Inc.	7,52	0,17	2,31%	110 301
Rona inc.	15,89	0,17	1,08%	270 090

IQ-120 : Les plus fortes baisses	26-02-10	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Domtar Cp	55,05	-1,91	-3,35%	47 788
Pebercan Inc.	0,11	-0,79	-87,78%	47 000
Groupe SNC-Lavalin Inc.	49,25	-0,70	-1,40%	255 544
Power Corporation du Canada	29,07	-0,53	-1,79%	409 482
Transat A.T. Inc.	18,88	-0,52	-2,68%	0
Molson Coors Brewing Company	42,50	-0,49	-1,15%	527 300
Groupe BMTC Inc.	33,52	-0,48	-1,41%	200
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	24,81	-0,42	-1,66%	261 718
Groupe CGI Inc.	14,80	-0,42	-2,76%	1 022 808
Banque Royale du Canada	56,81	-0,39	-0,68%	2 460 787
Industries Lassonde Inc.	52,51	-0,39	-0,74%	200
Corporation Financière Power	31,04	-0,36	-1,15%	336 128
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	55,30	-0,30	-0,54%	535 927
Metro Inc.	40,77	-0,26	-0,63%	254 926
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	8,82	-0,21	-2,33%	15 451

IQ-120 : Les plus actifs	26-02-10	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	5,69	-3,07%	5 942 660
Banque Royale du Canada	56,81	-0,68%	2 460 787
BCE Inc.	29,20	-0,48%	1 935 793
Banque de Montréal	56,00	1,03%	1 835 142
Banque Nationale du Canada	60,25	0,87%	1 125 473
Semafo Inc.	4,83	0,63%	1 073 521
Groupe CGI Inc.	14,80	-2,76%	1 022 808
Corporation Minière Osisko	8,95	2,29%	801 444
CAE Inc	8,91	-1,00%	745 665
Miranda Technologies	4,74	0,64%	740 300
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	55,30	-0,54%	535 927
Molson Coors Brewing Company	42,50	-1,15%	527 300
Gastem Inc.	0,67	-5,63%	479 850
Transforce Inc.	9,31	3,44%	426 324
Power Corporation du Canada	29,07	-1,79%	409 482

D'un Océan à l'autre ...	26-02-10	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1057,36	0,12%	18,92%
Indice Alberta 25	1005,32	-0,04%	7,53%
Indice Prairie 10	1425,90	-0,68%	6,32%
Indice Ontario 40	1050,69	0,22%	3,49%
Indice Québec 30	1176,05	-0,59%	9,59%
Indice Atlantique 15	1483,77	0,09%	11,41%

Variation depuis 1 an

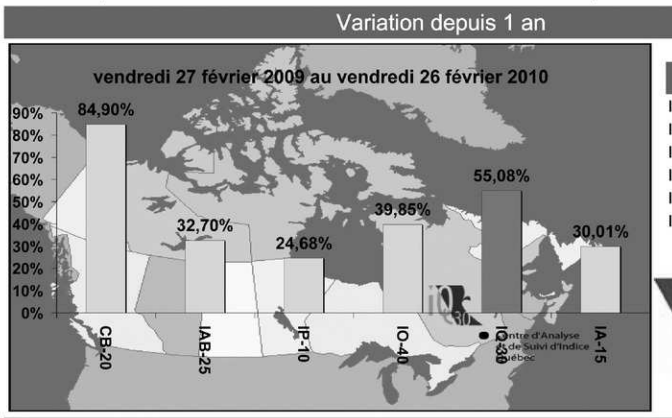

Indice	1 an
ICB-20	84,90%
IAB-25	32,70%
IP-10	24,68%
IO-40	39,85%
IQ-30	55,08%
IA-15	30,01%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

www.indicequebec.org

Fredericton repousse la vente d'Énergie N.-Brunswick

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a été surpris, hier, par l'annonce d'un nouveau délai dans la vente d'actifs d'Energie Nouveau-Brunswick, une transaction de 3,2 milliards $ qui a déjà soulevé une vive opposition dans la province atlantique.

Hier matin, un ministre du gouvernement du Nouveau-Brunswick a affirmé qu'une période de 30 jours, nécessaire au débat public, précédera un vote final sur l'acquisition d'actifs d'ENB par Hydro-Québec.

Le bureau de la ministre québécoise des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, n'avait pas été informé de l'ajout de cette procédure, qui entraînera le report de la date de clôture de la transaction au mois de mai, alors qu'elle était prévue le 31 mars prochain.

Selon le porte-parole de la ministre, Christian Tanguay, Québec a été informé hier de ce nouveau délai, qui doit permettre à Fredericton de sceller le projet de loi confirmant la vente de centrales électriques d'ENB et assurant à Hydro-Québec un accès prioritaire au réseau de distribution de la province.

«C'est une consultation qui nous a été annoncée aujourd'hui, pour le projet de loi, a-t-il dit. Le projet de loi était nécessaire et la consultation va se tenir après le 31 mars, donc ça reporte un petit peu.»

M. Tanguay a affirmé que la population du Nouveau-Brunswick a demandé à être entendue formellement avant que la transaction soit conclue.

Malgré ce nouveau délai, M. Tanguay a soutenu que l'acquisition n'est pas compromise, même si une première entente de principe a déjà dû être modifiée après une levée de bouclier de la population.

Hier, à Fredericton, le ministre de l'Energie du Nouveau-Brunswick, Jack Keir, a annoncé que dans un souci de transparence, un débat complet se tiendra sur le projet de loi qui mettra en oeuvre l'entente de 3,2 milliards $.

Desjardins renoue avec la rentabilité

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La crise financière est chose du passé au Mouvement Desjardins: en 2009, la rentabilité du groupe coopératif est pratiquement revenue au niveau de 2007.

Au quatrième trimestre, qui a pris fin le 31 décembre, Desjardins a dégagé des excédents avant ristournes de 244 millions $, comparativement au déficit de 476 millions $ inscrit pendant la même période de 2008.

Les revenus trimestriels ont atteint 2,58 milliards $, en hausse de 49,4 pour cent.

Les bons résultats s'expliquent principalement par une importante augmentation de 695 millions $ des revenus tirés de ses activités internes de négociation sur des titres, ainsi que par les bons résultats de ses filiales d'assurance de personnes et de valeurs mobilières.

Par contre, la baisse des taux d'intérêt a exercé une pression négative sur le revenu net d'intérêt des caisses, ce qui a nui à la rentabilité de celles-ci.

Le rendement des capitaux propres, mesure clé dans le secteur financier, a atteint 8,6 pour cent, alors qu'il avait été de moins 19,3 pour cent un an plus tôt.

Pour l'ensemble de l'exercice 2009, les excédents de Desjardins ont atteint 1,08 milliard $, en forte hausse par rapport aux maigres 78 millions $ dégagés en 2008. Les revenus ont totalisé 10,67 milliards $, en hausse de 27,4 pour cent.

Les excédents de Desjardins ont atteint 1,08 milliard $, en forte hausse par rapport aux maigres 78 millions $ dégagés en 2008.

En 2007, Desjardins avait enregistré des excédents de 1,10 milliard $.

Au quatrième trimestre de 2008, les résultats de Desjardins avaient été affectés par la déroute des marchés financiers et par une dévaluation de 472 millions $ de ses avoirs en papier commercial adossé à des actifs (PCAA), un produit financier complexe qui s'est effondré à l'été 2007.

Les provisions pour ristournes aux membres ont atteint 311 millions $ en 2009, alors qu'elles n'avaient été que de 215 millions $ l'année précédente. Le conseil d'administration de Desjardins a récemment recommandé que les prochaines ristournes des caisses s'établissent à 35 pour cent des excédents de l'année 2009, contre 30 pour cent l'an dernier.

En 2009, le secteur des services aux particuliers et aux entreprises a dégagé des excédents avant ristournes de 740 millions $, plus du double des 360 millions $ affichés en 2008. Le chiffre d'affaires a progressé de 16,9 pour cent pour atteindre 5,27 milliards $.

Deloitte accueille
Claude Nadeau, CA,
au sein de son équipe !

Tous les associés et employés du bureau de Sherbrooke souhaitent la bienvenue à **Claude Nadeau**, comme membre de l'équipe de fiscalité.

Nous sommes fiers de compter sur des gens de talent, comme Claude, pour servir les entreprises de la région.

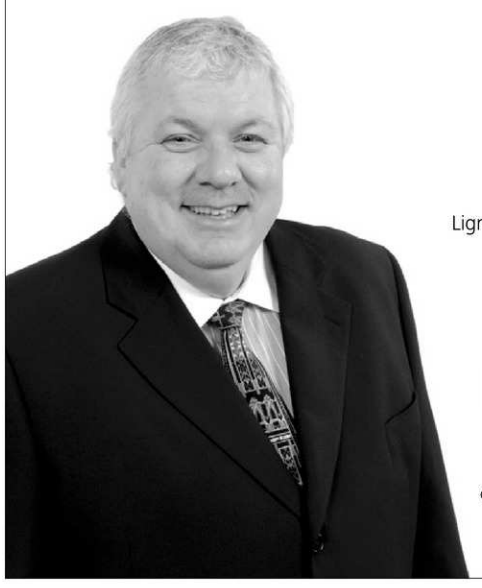

Sherbrooke
2727, rue King Ouest
819-823-1616

Ligne directe : 819-823-3270
clnadeaudeloitte.ca

www.deloitte.ca

Deloitte.
Samson Bélair/Deloitte & Touche

© Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées.

292217

PROJET DE
CONSTRUCTION?

Apportez-nous vos ***plans...***
Nous ***calculons*** *pour vous!*

- Conseils dans le choix des matériaux
- Évaluation des coûts de votre projet de A à Z!

OUVERT 7 JOURS

Spécial: 1 59$

Rég.: 2 28$

Plancher Laminé
Masters Choice
12,3 mm
modèle 437 11873
modèle 437 11875

RONA
le Rénovateur

J. Anctil inc.

www.janctil.com

3110, Route 222, SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
Tél.: 819 846-2747 Téléc.: 819 846-4100

Possibilité de financement avec :
Financement accord D Desjardins

AIR MILES
Des voyages et bien davantage

Accumulez vos milles de récompense Air Miles !

306313

Le bouche à oreille moderne, oui, mais...

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le phénomène du bouche à oreille s'est modernisé avec l'apparition des réseaux d'interrelations internet tels Facebook et Twitter, et les gens d'affaires soucieux de bien se réseauter avec leurs clients devraient s'assurer une présence sur ces sites de génération dite web 2.0.

Tel est le message que sont venus livrer deux spécialistes, récemment, à 90 gens d'affaires de la région, à l'invitation du Centre d'entrepreneurship Dobson-Lagassé.

Facebook et Twitter ne se substituent pas aux grands médias d'information, mais ils sont «complémentaires» et ont une utilité certaine, explique le conférencier Luc Gendron, président d'Aryane.

«C'est le bouche à oreille moderne», dit-il, et les gens d'affaires ont intérêt à se mêler à «cet environnement de consommateurs». Pour ceux qui seraient moins familiers avec ces environnements, il mentionne l'utilité pour les voyageurs de consulter «Trip Advisor», qui guide par exemple les gens dans leur choix d'hôtels en les informant des expériences personnelles d'autres clients.

Évidemment, ces réseaux peuvent être une arme à deux tranchants qui se retourne contre le commerçant qui ne livre pas bien la marchandise, fait remarquer Luc Gendron.

«Les gens d'affaires ont intérêt à connaître leur clientèle, à voir dans quels réseaux elle se promène, à faire de l'écoute, de la veille, pour voir dans quel angle on va converser avec les clients pour mieux transiger», pour améliorer ses services, ajoute la conférencière Diane Nadeau, de Poste 23.

«C'est un bouche à oreille exponentiel», dit de ces réseaux le photographe Joel Séguin, d'Elyx Studio. «Ça me permet d'interagir avec mes clients», ajoute le travailleur autonome, en précisant que sa présence sur Facebook depuis juin dernier représente maintenant 20 % de son chiffre d'affaires.

Le commerce en ligne est de plus en plus soutenu par ces réseaux sociaux. Bruno Lamarche, de Café-vrac, s'en sert beaucoup pour stimuler ses livraisons de café à travers le Québec.

Un autre Sherbrookois, Pierre Roy, président de Portable Winch, songe à y avoir recours, mais pour l'instant, il s'en tient à son site web de commerce en ligne pour vendre ses treuils (ou tire-charge). L'idée de passer des heures à surveiller les sites de discussions ne l'enchante guère, lui dont l'entreprise compte neuf employés.

«Nous existons depuis six ans et vendons dans plus de 25 pays, dit-il. Chaque entreprise est un cas particulier.»

DERNIÈRE CHANCE jusqu'à lundi 21 h!
Mazda de Magog, OUVERT DIMANCHE, de 11 h à 17 h
Mazda de Sherbrooke, ce lundi seulement

mazda

PLUS RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS!

FRAIS D'INTÉRÊTS INTERDITS SUR TOUS MODÈLES 2010

Chez MAZDA DE SHERBROOKE et MAZDA DE MAGOG

Plus de 15 MAZDA3 2010 Démonstrateurs disponibles

AUTOMATIQUE, AVEC CLIMATISEUR — LIQUIDÉS AU MAXIMUM

À seulement 14 995 $*

Prix régulier: 18 390 $

+ PNEUS D'HIVER INCLUS!

Informez-vous sur le financement à 0% jusqu'à 60 mois sur tous Mazda3 et Mazda 6 neuves et 0% jusqu'à 48 mois sur tous les autres modèles. WOW!

MAZDA DE SHERBROOKE
5119, boul. Bourque, Sherbrooke
819 564-8664
www.mazdadesherbrooke.com

MAZDA DE MAGOG
2940, rue Sherbrooke, Magog
819 843-2424
www.mazdamagog.com

Quantités limitées, taxes, transport et préparation en sus. Pneus d'hiver inclus sur démonstrateur Mazda 3 seulement. Prix en achat comptant seulement. Sujet à approbation du crédit. Photos à titre indicatif seulement. 0 % disponible jusqu'à 60 mois sur Mazda 3 et Mazda 6 neuves (ne s'applique pas sur les démonstrateurs).

306780

Des représentants de Toyota pourraient comparaître devant un comité des Communes

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des représentants de Toyota pourraient bien devoir comparaître devant un comité de la Chambre des communes au sujet des récents problèmes de sécurité qui tourmentent le constructeur automobile japonais.

Le député Jeff Watson, du Parti conservateur du Canada, a envoyé hier une lettre au président du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités pour lui signaler son intention de présenter une motion demandant une enquête sur les rappels lancés par Toyota Canada.

Cette décision survient après que le Nouveau Parti démocratique eut exigé la tenue d'audiences publiques et davantage d'informations de la part de l'entreprise.

Le député Watson a écrit qu'il demanderait la semaine prochaine au comité d'envoyer des avis de comparution à des représentants de Toyota Canada et des divisions des Enquêtes sur les défauts et de la Sécurité des routes de Transports Canada, notamment.

Dans sa missive, M. Watson se dit très inquiet que des familles canadiennes aient circulé à bord de véhicules potentiellement dangereux.

Le député a écrit qu'il avait discuté de ses inquiétudes avec son collègue au ministère des Transports, lequel a convenu que les récents problèmes de Toyota devraient être la priorité du comité des transports lors de la reprise des travaux parlementaires.

De son côté, Toyota Canada a rapidement diffusé un communiqué de presse pour indiquer qu'elle accueillait favorablement cette occasion de s'expliquer en comité.

«Dans le cadre de nos efforts pour communiquer ouvertement et de manière générale avec tous les actionnaires — les consommateurs, Transports Canada et les médias —, la comparution devant un comité est une étape naturelle pour Toyota dans la diffusion d'informations concernant nos rappels», peut-on lire dans le communiqué.

Des représentants de Toyota ont déjà comparu au Congrès américain et ont accepté de fournir des informations jusqu'ici inaccessibles sur les rappels de véhicules.

Le député néo-démocrate Brian Masse affirme que Toyota a rejeté sa requête pour obtenir ces mêmes informations. Cela prouve, selon lui, qu'il est nécessaire de tenir des audiences en comité immédiatement.

Toyota a rappelé des millions de ses véhicules en circulation en Amérique du Nord en raison de divers problèmes, dont des pédales d'accélérateur et des freins défectueux.

CANAC-MARQUIS GRENIER
C'EST PAS COMPLIQUÉ.MC
1000, rue Galt Est, Sherbrooke

Achetez vos portes et fenêtres Jeld-Wen chez Canac-Marquis Grenier

et profitez du service d'installation offert par JELD-WEN PORTES ET FENÊTRES

Détails en magasin.

Verre énergétique gratuit
Offre en vigueur jusqu'au 10 mars.

306928

1049$ JAMAÏQUE
Holiday Inn Sunspree Resort Montego Bay 4★
7 nuits tout inclus | Chambre
7 et 14 mars

1199$ HOLGUIN
Hotel Playa Pesquero 4+★
7 nuits tout inclus | Chambre
14 mars

1299$ PUNTA CANA
Grand Paradise Bavaro 4★
7 nuits tout inclus | Chambre
12 mars

1699$ RIVIERA MAYA
Catalonia Yucatan Beach Resort & Spa Cameleon Select 4★
7 nuits tout inclus | Chambre
13 mars

NOLITOURS
C'est tout inclus.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU WWW.NOLITOURS.COM

club voyages 1 866 777-0608 | AMERICAN EXPRESS 1.888.414.8747 | RÉSEAU ENSEMBLE L'expertise en voyage www.ensembletravel.ca | VOYAGES EN DIRECT.COM 1 877 877-8812 | Voyages VASCO 1 888 628-2726

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double, incluant les taxes et rabais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 27 février au 1 mars 2010, sous réserve de disponibilité. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Sud 2009-2010 de Nolitours. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat ou CanJet. Nolitours est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (nº 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

306916

GESTION DE L'ABATTOIR COLBEX-LEVINOFF

La Régie des marchés agricoles entendra les parties en mai

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-02-26
Lotto MAX 02 07 08 11 16 17 18 COMPL. (C) 12
Résultats non disponibles
La Quotidienne 3 054 4 8001
La Mini 404671
Banco 04 10 12 13 14 19 20 21 23 32 34 43 45 48 50 52 56 57 61 62
Triplex 13 22 25 38 39
Astro Jour 20 - Mois AVRIL - Année 98 - Signe GÉMEAUX
Extra 1150196
lotoquebec.com/video
MEGA MILLIONS 2010
Votre meilleure chance de devenir millionnaire*!
*Par l'achat d'un billet de loterie au Québec
292806
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — La Régie des marchés agricoles a décidé de tenir, le 7 mai prochain, une séance publique visant à déterminer s'il y a lieu, ou pas, de faire enquête sur la gestion de l'abattoir Colbex-Levinoff, situé à Saint-Cyrille-de-Wendover, près de Drummondville.

Le porte-parole de la Régie, Yves Lapierre, a en effet confirmé à *La Tribune* que trois régisseurs seront délégués pour entendre les représentants de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), principal actionnaire de l'abattoir, et ceux de l'Association de défense des producteurs de bovins (ADPB) qui réclament depuis l'été dernier que la lumière soit faite sur les opérations de l'entreprise.

«La Régie entendra les deux parties, et seulement ces deux parties, et décidera ensuite, peut-être le jour même, s'il est opportun d'instituer une enquête», a déclaré M. Lapierre.

Se disant appuyée par 1000 signatures, l'Association de défense des producteurs de bovins a déposé, en août dernier, une requête à la RMA se lisant comme suit: «enquêter sur la gestion de l'abattoir; faire analyser les chiffres complets de l'abattoir par une firme indépendante; suspendre tous les prélevés, et ce, dès maintenant et/ou de les verser dans une fiducie le temps de clarifier le dossier; annuler toutes les procédures judiciaires entreprises contre les producteurs et rembourser les frais perçus s'il y a lieu; avoir accès à la liste des producteurs de bovins afin de les consulter; avoir droit au fond de défense professionnelle constitué par l'UPA afin de pourvoir à une défense juste et équitable contre la Fédération des producteurs de bovins; et, finalement, obtenir les annexes de l'acte de vente de l'abattoir Colbex-Levinoff qui n'ont pas été déposées au Bureau de publicités des droits réels».

Lors d'un entretien téléphonique, Michel Dessureault, président de la FPBQ, a plaidé la transparence. «Nous comptons au-delà de 20 000 membres, pour environ 14 000 entreprises, il est sans doute normal que certains d'entre eux soient insatisfaits. Nous irons débattre notre point de vue et il appartiendra à la Régie de décider de la suite des choses. De notre côté, nous avons toujours agi avec transparence», a-t-il affirmé.

Perte de 12,5 millions $

Par ailleurs, selon le rapport publié sur le site internet de la FPBQ, il est indiqué: «Après dix mois d'opérations en 2009, nous sommes en mesure d'évaluer que la perte d'opérations de l'année sera de l'ordre de 7,5 M $ pour un volume d'abattage annuel estimé à environ 133 000 têtes. Notre seuil de rentabilité étant d'environ 156 000 têtes/année (vaches, veaux et bouvillons), il nous en manque environ 20 000 pour faire nos frais.»

« La Régie décidera, peut-être le jour même, s'il est opportun d'instituer une enquête. »

Au cours des deux dernières années, le déficit accumulé de l'entreprise s'élève à 12,5 millions $.

«Je ne cache pas que c'est inquiétant, reconnaît M. Dessureault, mais nous sommes en attente de deux interventions gouvernementales, une d'Ottawa et une autre de Québec, pour équilibrer la situation financière. L'abattoir a dû assumer des coûts de plus de 4 M $ par année en raison de la réglementation canadienne sur l'interdiction des matières à risque spécifiées (MRS) dans l'alimentation animale. Cette réglementation, qui n'a pas d'équivalent aux États-Unis, nous fait mal sur le plan de la compétitivité. Le gouvernement fédéral a l'intention de régler ce problème, nous attendons une réponse début mars.»

Le président de la FPBQ a aussi précisé qu'en vertu de son plan d'intégration des opérations, l'abattoir vise à opérer sur un seul site, au lieu de deux, et que Québec ne devrait pas tarder à faire sa part en complément d'un prêt de 9,6 millions $ consenti par Ottawa en octobre dernier.

VENDREDI ET SAMEDI
26 ET 27 FÉVRIER
ÉCONOMISEZ 10% AVEC TOUT ACHAT DE 100 $ ET PLUS
La modération a bien meilleur goût.
EducAlcool
PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS
SAQ
18+ Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre *Économisez 10 % avec tout achat de 100$ et plus* est en vigueur les vendredi et samedi 26 et 27 février 2010 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». Promotion également offerte dans SAQ.com. 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune mise de côté n'est acceptée.
292818

À MEXICO

Une délégation régionale à un séminaire pro-amiante

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Une délégation composée principalement de représentants syndicaux participera à un séminaire international sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante, la semaine prochaine à Mexico. Cette industrie fait face à une campagne de dénigrement visant à bannir son utilisation. Les participants souhaitent y rétablir des faits à la défense de cette industrie.

« Des études seront déposées et de nouvelles statistiques seront fournies. »

Serge Boislard, d'Asbestos, qui défend avec énergie le dossier du chrysotile, fait partie de la délégation avec le président de la CSD, François Vaudreuil, le président des métallos de Thetford Mines, Jean Larose, le président de l'Institut du chrysotile, Clément Godbout, et le Dr Jacques Dunnigan.

«Nous serons là pour partager notre expertise avec la vingtaine de pays participants qui représentent au total de leurs populations plus de 50 % de la population mondiale. Le Brésil, la Chine, la Russie et le Vietnam seront entre autres présents», énumère Serge Boislard.

«Nous participerons à des conférences sur les conditions de travail, les améliorations apportées au traitement des fibres, les mesures de prévention à l'exposition à l'amiante, ses effets sur la santé et son utilisation sécuritaire par les travailleurs de cette industrie. Des études y seront déposées et de nouvelles statistiques seront fournies.» La délégation visitera également une usine locale qui fabrique des produits de fibrociment.

Selon M. Boislard, des résolutions seront vraisemblablement prises au séminaire de Mexico afin que les pro-amiantes puissent se faire entendre auprès de l'Organisation internationale du travail et l'Organisation mondiale de la santé. «À notre retour, nous ne manquerons pas d'informer tous les partis politiques du Québec et du Canada des informations obtenues.»

Serge Boislard n'a par ailleurs pas manqué d'écorcher au passage une presse parfois hostile à cette industrie. «Certains journalistes de médias nationaux auraient avantage à être sur place pour être mieux informés.»

Il est possible de diversifier l'économie sans tourner le dos au chrysotile, réplique Paradis

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — On peut diversifier l'économie d'Asbestos sans pour autant abandonner l'industrie du chrysotile.

C'est la réplique qu'avait à servir le député-ministre de Mégantic-L'Érable, Christian Paradis, au député libéral Marc Garneau, qui a profité de son passage dans la région, mardi, pour réaffirmer la position de son chef Michael Ignatieff en faveur du bannissement de l'amiante chrystotile.

«En ces temps économiques difficiles, a dit le ministre des Ressources naturelles, on se doit de miser sur la continuité. Il serait extrêmement néfaste d'exclure l'apport économique de toute une industrie du plan de diversification des régions concernées. Le développement de nouveaux créneaux économiques n'empêche aucunement la poursuite de l'activité minière des régions d'Asbestos et de Thetford Mines.»

S'ils partageaient réellement la fierté des travailleurs du chrysotile, croit Christian Paradis, «les libéraux de Michael Ignatieff reconnaîtraient le travail accompli au cours des 30 dernières années pour s'assurer que l'extraction et l'utilisation du chrysotile se fassent de façon sécuritaire et contrôlée au lieu de venir ruiner cet héritage en tenant de tels propos».

ARCHIVES, LA PRESSE, ROBERT MAILLOUX

Christian Paradis

M. Paradis a déclaré que M. Garneau faisait une fois de plus la démonstration de l'approche paternaliste des libéraux dans le dossier du chrysotile. «D'un côté, M. Garneau dépeint le PLC comme étant à l'écoute des régions et, de l'autre, il va dire aux populations d'Asbestos et de Thetford Mines qu'il sait ce qui est bon pour elles et qu'elles doivent passer à autre chose.»

Le ministre Paradis s'est aussi fait virulent à l'endroit de Marc Garneau lui-même. «Le nouveau lieutenant québécois de Michael Ignatieff fait preuve du même à-plat-ventrisme que son prédécesseur dans ce dossier. Il préfère lui aussi se plier à la volonté de son chef plutôt que de défendre les intérêts des travailleurs du chrysotile.»

Isolée au chrysotile...

Pour sa part, le député bloquiste de Richmond-Arthabaska, André Bellavance, a déploré le fait que Michael Ignatieff, plutôt que de répondre à l'invitation de l'exmaire Jean-Philippe Bachand d'aller visiter les installations minières à Asbestos, a préféré «envoyer son lieutenant politique, qui n'a rien trouvé de mieux à leur dire que d'abandonner le chrysotile».

«Le député de Westmount a de plus le culot de venir faire la leçon au milieu des affaires d'Asbestos en lui conseillant de diversifier l'économie. Monsieur Garneau, c'est exactement ce qu'ils font depuis des années», ajoute M. Bellavance, avant de rappeler qu'ironiquement l'astronaute Marc Garneau a voyagé dans l'espace à bord d'une navette protégée par du chrysotile...

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2010. *Offres de location et de financement basées sur une C 250 2010 neuve proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 398 $ (avant taxes) par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 2 900 $ plus première mensualité, dépôt de sécurité de 400 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 35 800 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Obligation totale: 18 822 $. Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9 % et pour un PDSF de 35 800 $. Le versement mensuel est de 563 $ (avant taxes) avec un acompte de 3 580 $ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 1 580 $ pour une obligation totale de 37 380 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 995 $), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, de remboursement de la taxe sur la climatisation, « écoprélèvement » et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire), ainsi que taxes et frais de RDPRM en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Offre selon la disponibilité pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. [1]Offert de série sur la C 350, seulement offert avec ensemble optionnel sur la C 300. Non offert sur la C 250, la C 63 AMG ou les modèles équipés de la traction intégrale 4MATIC. [2]Seulement offert avec ensemble optionnel sur les modèles C 250. Offert de série sur tous les autres modèles. [3]Offerte de série sur la C 63 AMG. Modèle C 300 4MATIC^MC montré avec ensemble sport en option.

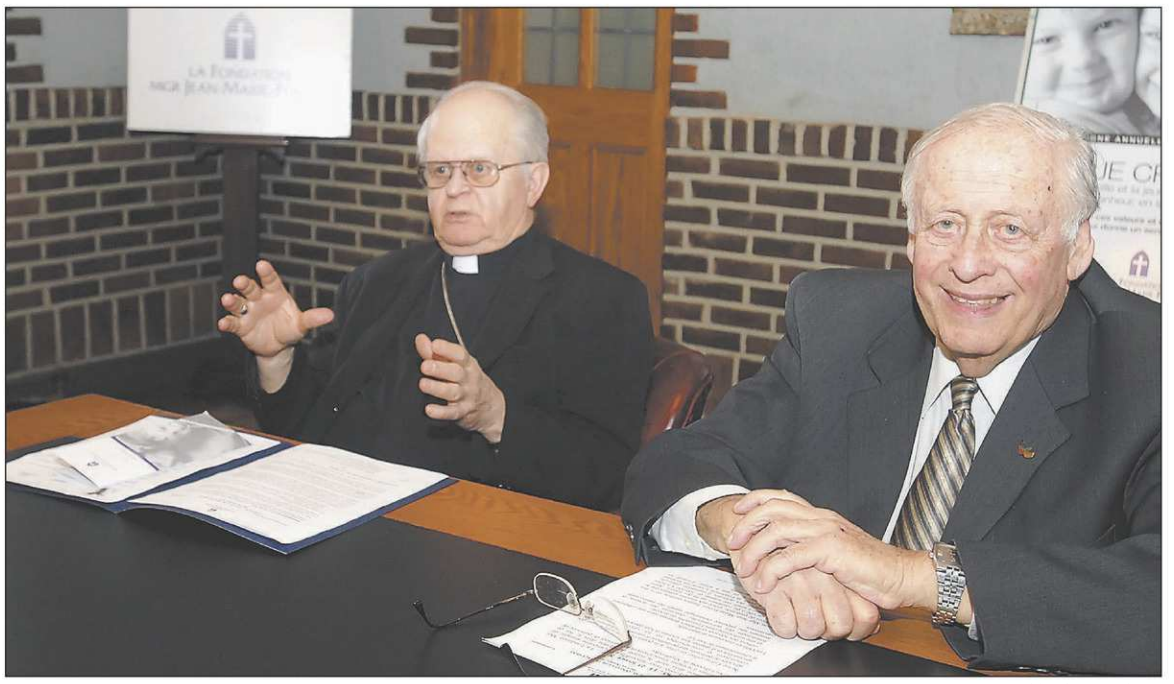

IMACOM, CLAUDE POULIN

Un don pour la santé des activités pastorales

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La période du 6 au 28 mars sera particulièrement fébrile pour les bénévoles de la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier: ce sera la campagne annuelle de l'organisme voué au financement des activités de pastorale de l'archidiocèse de Sherbrooke.

La prochaine campagne annuelle de la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier a été lancée notamment en présence de Mgr André Gaumond et du président Louis Faucher.

Cette année, a indiqué le président Louis Faucher, accompagné en conférence de presse de ses principaux collaborateurs, l'objectif de la collecte prenant la forme d'un envoi postal est fixé à 200 000 $.

Créée en 1980, cette fondation a distribué environ 6,3 millions $ en soutien aux nombreuses activités pastorales: la formation de catéchètes, la pastorale missionnaire, les missions familiale et de service de préparation au mariage, l'éducation de la foi des jeunes et des adultes, etc.

«La Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier finance environ 60 pour cent des coûts des services de pastorale en Estrie. Sans elle, l'archevêché et les paroisses auraient bien de la difficulté à maintenir des activités pastorales dynamiques», a émis en substance M. Faucher, précisant que l'an passé, ce sont 300 000 $ qui ont été versés.

Un outil important

L'archevêque, Mgr André Gaumond, n'a pas manqué de le souligner. «La Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier est un instrument de nature communautaire qui, si elle n'était pas là, rendrait notre situation plus difficile et périlleuse. Ce sont des gens du milieu et non du clergé qui l'administrent avec compétence, honnêteté et efficacité. Et je veux leur rendre hommage de donner ainsi de leur temps», a-t-il émis.

De fait, depuis sa création, cette fondation a consolidé un patrimoine de 8 millions $ qui se veut perpétuel pour assurer la stabiliser du financement des activités pastorales, malgré les aléas du temps.

Et justement, pour assurer encore plus la perpétuité, ses dirigeants mettent davantage l'accent sur les dons planifiés qu'une personne peut faire de son vivant: prêt sans intérêt, don d'assurance-vie, de rente à vie, etc. Bien que comme l'a signalé M. Faucher, la fondation qu'il dirige ne cherche pas à compétitionner celles du CHUS ou de l'Université de Sherbrooke.

Le territoire estrien est représenté pour la campagne par quatre porte-parole: Gisèle Pothier pour la région de Magog, Noël Duplessis pour celle de Coaticook, François Chabot pour Cookshire-Eaton, East Angus et Lac-Mégantic et André Beaumier pour Asbestos, Danville, Richmond et Windsor.

Outre le billet-retour de la campagne postale, les gens peuvent contribuer par le biais d'internet sur le site www.jecrois.ca/.

Il ne restera qu'une trentaine de paroisses en 2013

Passées de 124 à 90 au milieu des années 1990, d'autres églises sont appelées à fermer

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un avant-goût a été donné il y a une douzaine d'années, mais le gros coup reste à venir dans la réduction du nombre de paroisses dans le diocèse de Sherbrooke.

Au milieu des années 1990, les 124 paroisses du territoire ont été ramenées à environ 90. Mais d'ici le début de 2013, il en restera à peine une trentaine.

Le plan de travail de cette réorganisation sans précédent porte sur quatre régions pastorales: Sherbrooke (11 paroisses), celle d'Asbestos-Richmond-Windsor-Valcourt (5 paroisses), celle de Coaticook-Magog (6 paroisses) et tout le vaste secteur East Angus-Disraeli-Lac-Mégantic-Saint-Joseph-des-Monts (7 paroisses).

Depuis le début de 2010, un premier regroupement a été officiellement décrété, avec la fondation de la paroisse du Bon-Pasteur. Elle regroupe les anciennes paroisses Assomption/Saint-Sacrement et celles de Sainte-Famille, de Saint-François-d'Assise et de Saint-Philémon de Stoke. Un second décret épiscopal est attendu avec l'Unité Saint-Paul, regroupant les paroisses de la Résurrection-du-Christ de Rock Forest, Notre-Dame-de-Liesse de Deauville et Saint-Élie. Malgré la logique d'un regroupement sur le modèle municipal de l'arrondissement Rock Forest-Saint-Élie-Deauville, la paroisse Saint-Roch a décidé de faire bande à part.

Inévitablement, ces regroupements dans le diocèse amèneront à la fermeture ou à la transformation de lieux de culte tôt ou tard. Mais ce sont les gens, dans leur milieu, qui décideront, en fonction de leurs ressources, précise l'archevêché de Sherbrooke. Par exemple, dans les discussions pour le projet de paroisse regroupant Saint-Hippolyte de Wotton, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Camille et Saint-Adrien, est-ce l'église de Wotton ou celle de Saint-Georges qui survivra à long terme?

Les discussions s'annoncent difficiles, cruelles même pour certains paroissiens. Mais la fermeture de nombreuses églises est incontournable, en regard de leur utilisation toujours plus restreinte comme lieu de culte et des coûts sans cesse croissants pour leur maintien et leur entretien.

C'est sans compter qu'il y a moins de prêtres et que le clergé est vieillissant, avec une moyenne d'âge de 70 ans.

NOMINATION

M. Jérôme Bellot (directeur des ventes des véhicules d'occasion) ainsi que toute la grande famille Sherbrooke Honda sont heureux de souhaiter la bienvenue à **M. Miguel Touchette.** Ce dernier cumule 10 ans d'expérience dans le domaine automobile. Nous invitons sa fidèle clientèle à se joindre à nos nombreux clients satisfaits et à venir le rencontrer dans ses nouveaux bureaux du 2555, rue King Ouest, Sherbrooke.

Tout comme la grande famille Sherbrooke Honda, Miguel se soucie de bien vous servir et de s'assurer de votre entière satisfaction avant, pendant et après votre achat.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!

Sherbrooke Honda

HONDA

2555, rue King Ouest, Sherbrooke

Cell.: 819 574-9923 Bur. : 819 566-5322

306744

SEMAINE DE RELÂCHE

PUERTO VALLARTA
1099$
NH KRYSTAL
PUERTO VALLARTA ★★★★
7 NUITS **TOUT INCLUS**
CHAMBRE
16 MARS

SAMANA
1199$
GRAN BAHIA PRINCIPE CAYACOA
ROYAL GOLDEN ★★★★+
7 NUITS **TOUT INCLUS**
SUITE JUNIOR ROYAL GOLDEN
15 MARS

ST. MAARTEN
1599$
SONESTA MAHO BEACH
RESORT & CASINO ★★★★
7 NUITS **TOUT INCLUS**
CHAMBRE
14 MARS

VACANCES transat

Voyage VASCO L'Univers de la Croisière

1 888 628-2726 | www.voyagevasco.com www.macroisiere.ca

619693

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double incluant les taxes et rabais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 27 février au 1er mars 2010, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Sud 2009-2010 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat ou CanJet. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Le président de la Fondation scoute de l'Estrie, Dany Sévigny, le grand chef Roger Laroche et la présidente du District des scouts de l'Estrie, Danielle Michaud, ont donné le coup d'envoi à la campagne Défi Climat 2010.

Les scouts invitent à relever le Défi Climat

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les quelque 1200 membres du mouvement scout de l'Estrie se joignent à la campagne Défi Climat 2010 dans leur virage vert. Cette campagne, pilotée par les Conseils régionaux de l'environnement, a pour objectif une réduction globale de 70 000 tonnes de gaz à effet de serre, l'équivalent de ce que produisent annuellement 25 000 automobiles.

La présidente du District des scouts de l'Estrie, Danielle Michaud, en a fait l'annonce cette semaine, développant du même coup les détails du Rendez-vous vert 2010 prévu le 29 mai au parc Blanchard, où l'on attend quelque 300 jeunes.

«Les scouts offriront différentes bonnes actions de nettoyage de sites, de collectes de vêtements et de piles usagées», a dit Mme Michaud. Ils profiteront également de l'occasion pour sensibiliser les gens à la valorisation des ressources, l'achat local, l'écocitoyenneté, la revitalisation, etc.

«Tout le mouvement scout et la communauté sont invités à s'inscrire du 10 mars au 30 avril pour confirmer quels agissements concrets ils prendront dans leur vie quotidienne», d'indiquer Mme Michaud.

Par ailleurs, la Fondation scoute de l'Estrie, présidée par l'homme d'affaires Dany Sévigny, tiendra son cocktail-bénéfice annuel le 18 mars au manège militaire de la rue Belvédère Sud.

Pour plus d'informations, on communique au 819 563-5822 ou au district@scoutsdelestrie.com.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VOIR LE MONDE.
AUCUN PAIEMENT AVANT LE MOIS DE MAI*
ET 0% DE FINANCEMENT.**

SORENTO V6 EX LUXURY 2011 ILLUSTRÉ
TOUT NOUVEAU SORENTO

À partir de 23 995 $^
LOUEZ-LA A PARTIR DE 299 $*** PAR MOIS POUR 48 MOIS

- 2,4, 4 cylindres 16 soup deux CVVT, ou 3.5L, V6 24 soup deux CVVT engine en option
- Compatible avec les téléphones cellulaires mains libres *Bluetooth*®§
- Commande pour la radio sur le volant

RIO EX COMMODITÉ 2010 ILLUSTRÉ
RIO 2010

AUTOROUTE: 5,8 L/100KM VILLE: 7,1 L/100KM^

ACHETEZ-LA À PARTIR DE 9 995 $‡ ET TAUX DE FINANCEMENT 0 %

- 1,6 L, 4 cylindres avec distribution à programme variable en option
- Chaîne stéréo AM/FM/CD/MP3 avec prises auxiliaires et USB pour iPod®

SOUL 4U BURNER 2010 ILLUSTRÉ
SOUL 2010

AUTOROUTE: 6,3 L/100KM VILLE: 7,7 L/100KM^

LOUEZ-LA À PARTIR DE 199 $*** PAR MOIS POUR 48 MOIS

- Moteur 1,6 L, 4 cylindres DACT, 16 soupapes, ou 2,0 L DACT, 16 soupapes offert en option
- 6 coussins gonflables de série avec appuie-têtes à protection traum atique

FORTE EX 2010 ILLUSTRÉ
FORTE 2010

AUTOROUTE: 5,8 L/100KM VILLE: 8,3 L/100KM^

ACHETEZ-LA À PARTIR DE 13 995 $‡ ET TAUX DE FINANCEMENT 0 %

- 2,0 L, 4 cyl. puissance de 156 ch ou 2,4 L, 4 cyl. puissance de 173 ch. en option
- Compatible avec les téléphones cellulaires mains libres *Bluetooth*®§

5 ans de garantie
AVEC NOUS, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERTS
• GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
• SANS DÉDUCTIBLE

L'OFFRE PREND FIN LE 1 MARS.
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE KIA OU LE SITE KIA.CA

KIA MOTORS Surprenez la route

**La proposition « Ne payez pas avant mai » (report des paiements de 90 jours) s'applique aux offres de financement à l'achat sur tous les modèles Kia 2010 neufs. Le montant financé ne portera aucun intérêt pendant les 60 premiers jours du contrat de crédit. Par la suite, l'acheteur remboursera mensuellement le capital et les intérêts pour toute la durée du contrat. **Financement à 0 % offert pour les Rio, Rio5 et Forte 2010. Remise en argent variant selon le modèle et la version. Frais de livraison et de préparation de 1 455 $ exclus. ^PDSF de 23 995 $ pour le Sorento (SR540B) 2011. Frais de livraison et de préparation de 1 650 $ exclus. ***Mensualités de location pour les Soul (S0550A) 2010 et Sorento (SR540B) 2011 de 199 $/299 $ pendant 48 mois à un taux annuel de 3,9 %/4,9 %. Acompte de 1 580 $/2 150 $. Crédit de location de 300 $/0 $. Obligation locative totale de 11 155 $/16 522 $ avec option d'achat de 5 882 $/10 658 $ au terme du contrat. Frais de livraison et de préparation de 1 650 $ exclus. Contrat autorisant 20 000 km par année (autres forfaits offerts), 0,10 $ le km excédentaire. ‡Le prix d'achat des Rio EX MT (R0542A)/Forte (F0540A) 2010 est de 9 995 $/13 995 $ et comprend une remise en argent de 3 700 $/1 800 $ fondée sur un PDSF de 13 695 $/15 795 $. Frais de livraison et de préparation de 1 455 $ exclus. Toutes les offres excluent les coûts d'immatriculation et d'assurance, les taxes, l'acompte et les frais d'administration variables des concessionnaires. Autres options de location et de financement offertes. Prix consentis à la discrétion des concessionnaires. Prix sous réserve de modification sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. ^Consommation route/ville : Rio EX (R0542A) 2010 : 5,8 L (49 mi/gal)/7,1 L(40 mi/gal) ; Soul 1,6 L MT 2010 (S0550A) : 6,3 L (45 mi/gal)/7,7 L (37 mi/gal) ; Forte EX (F0540A) 2010 : 5,8 L (49 mi/gal)/8,1 L (34 mi/gal ; Sorento 2,4 L MT (SR540B) 2011 : 7,4 L (38 mi/gal)/10,6 L (27 mi/gal). La consommation réelle peut varier. Ces données sont des estimations fondées sur les critères et les méthodes d'essai approuvés par le Gouvernement du Canada. Se reporter au Guide de consommation de carburant et aux étiquettes ÉnerGuide du Gouvernement du Canada. §Le logo et la marque verbale Bluetooth® sont des marques déposées qui appartiennent à Bluetooth SIG, Inc. Certains des véhicules annoncés peuvent comporter des accessoires en option ou de l'équipement installé après vente et différer de leur illustration. L'information contenue dans cette annonce était jugée exacte au moment de mettre sous presse. L'offre se termine le 1er mars 2010. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

292791

En bref

Sylvie Fréchette à l'école du Phare

SHERBROOKE — Médaillée olympique des Jeux de Barcelone en 1992, Sylvie Fréchette prononcera une conférence sur le thème de la «persévérance, la valorisation et la réussite» dans le cadre d'un souper-bénéfice pour la pratique du cheerleading à l'école du Phare.

L'activité regroupe une centaine de jeunes filles et de garçons de l'école. Ceux-ci présenteront leur routine à l'arrivée des invités.

L'événement, organisé par le conseil d'administration des *cheerleaders* de l'école du Phare, aura lieu le 1er avril prochain à la place publique de l'école du Phare. Les billets sont en vente au coût de 100 $. L'objectif est d'amasser 15 000 $. Il est possible de réserver dès maintenant en contactant Gabrielle Fontaine au 819 571-9659 ou par courriel: g.fontaine@videotron.qc.ca.

Bilan final de La Grande guignolée des médias

SHERBROOKE — C'est finalement 155 584 $ qui ont été amassés le 10 décembre dernier, lorsque 34 médias de l'Estrie et des Bois-Francs ont uni leurs efforts dans le cadre de la 6e édition de La Grande guignolée annuelle.

Il s'agit d'une baisse importante de la valeur des dons par rapport à la collecte de l'an dernier.

À Sherbrooke, les artisans des médias et leurs partenaires ont obtenu cette année 79 227 $. Ceux de Victoriaville ont amassé 33 228 $.

Les huit organismes bénéficiaires de chacune des régions soutiennent unanimement que la demande cette année est plus importante que jamais.

La 5e édition de La Grande guignolée des médias avait permis d'amasser 197 322,23 $.

— La Tribune

Gare aux fraudeurs dans les guichets

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Régie de police Memphrémagog met en garde la population contre des individus qui tentent de frauder les utilisateurs de guichets automatiques.

Selon la description de ce type de fraude fournie par la Régie de police Memphrémagog, les suspects installent un lecteur de cartes au-dessus de l'original ainsi qu'une caméra pour capter le numéro d'identification personnel (NIP). Avec ces informations en main, le fraudeur a tout le loisir de vider le compte de la personne flouée.

La Régie de police Memphrémagog invite la population à signaler toute irrégularité à un guichet automatique. Les policiers invitent les personnes victimes de ce type de fraude à porter plainte le plus rapidement possible auprès de la police et de l'institution financière.

La Régie de police Memphrémagog peut être jointe au 819 843-3334.

Les policiers demandent de l'aide à Victo

YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les policiers du Bureau régional d'enquêtes de la Sûreté du Québec du district de la Mauricie et du Centre-du-Québec sollicitent la collaboration de la population afin d'identifier les auteurs d'une tentative de meurtre commise le 5 août 2009 à Victoriaville.

Vers 1 h 5 cette nuit-là, un individu a fait feu en direction de deux hommes à l'extérieur d'une résidence du rang Nault à Victoriaville. Ces derniers ont été légèrement blessés par plusieurs projectiles.

Toute information peut être communiquée au 1 800 659-4264.

Bonne nuit à l'Hôtel de glace !

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER — Une nuit à l'Hôtel de glace? Hum... Il faut dire qu'une nuit d'insomnie passée en igloo avait laissé des traces. Rien à voir, avait juré ma collègue. Après une vodka jus d'orange servie dans un verre de glace, tu dormiras comme un bébé!

Vrai! Après une journée passée à jouer dehors, un repas copieux à l'Auberge Duchesnay, une dernière consommation au bar de l'Hôtel de glace, le sommeil prend le dessus. Même si le mercure frôle les -25 degrés Celsius dehors, la température moyenne à l'intérieur est toujours stable et tourne autour de -4 degrés...

En fait, le moment le plus pénible, c'est le lendemain, lorsqu'on doit s'extirper du sac de couchage momie, encore tout chaud vers 6 h 30. Et si Morphée vous tient dans ses bras plus longtemps, un des employés viendra vous réveiller... juste avant que ne commencent les visites guidées.

Une nuitée dans cet hébergement glacé s'accompagne d'une séance d'information d'environ 45 minutes. Mélodie, Chilienne d'origine, nous rassure tout de suite: même très frileuse, jamais elle n'a eu froid au cours de la nuit. Une dizaine de personnes écoutent attentivement ses conseils: comment se glisser dans le sac de couchage, comment éviter toute trace d'humidité, l'utilité de prendre une douche chaude ou d'aller dans l'un des spas de l'hôtel pour réchauffer son corps... Une jeune femme accompagnée de son conjoint demande s'il est possible de réunir ensemble les deux sacs de couchage pour en faire un seul. Ce que Mélodie lui déconseille, les corps risquant de former de l'humidité... et du même coup, de geler!

À l'arrivée dans la chambre, une bougie éclaire l'endroit. Un sac contenant notre «momie» attend sur le lit, et l'interrupteur pour fermer l'éclairage se trouve à la base du sommier glacé. Après m'être livrée à une petite gymnastique pour me glisser dans le sac — surtout ne pas mouiller ses bas, m'a appris une nuit en *ouimzie*! —, je n'ai même plus envie de me sortir le bras pour éteindre la lumière. Alors ce sera une nuit éclairée!

Des aventureux qui souhaitent dormir sur un sommier de glace, il y en a beaucoup. Le taux d'occupation tourne autour de 70 %, nous explique Anne Douville, la responsable des communications. Au moment de la tournée de presse, réalisée début février, 37 mariages avaient été célébrés dans la chapelle de l'hôtel. «C'est un record!» note Anne Douville en soulignant que l'on s'attendait à ce que d'autres unions aient lieu avant la fin de la saison. Certains originaux décident même d'y passer leur nuit de noces.

L'Hôtel de glace, érigé à la station touristique Duchesnay, célèbre cette année son 10e anniversaire. Et si on n'a pas envie d'y dormir, la visite vaut la peine. Pour souligner cet anniversaire, un immense igloo a été intégré à l'hôtel comme symbole architectural. Au détour de la visite, on découvre notamment une immense glissade qui fait la joie des plus petits — et même des plus grands —, un lustre de glace de 500 livres et 15 suites variant selon différents thèmes (monde marin, temple grecque, ours polaire...).

Même ceux qui ne sont pas friands des sorties nocturnes apprécieront leur virée au bar de l'Hôtel de glace. Après tout, ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de s'accouder à un comptoir glacé et de regarder les gens veiller en habits de neige!

COURTOISIE, XDACHEZ.COM

Même si vous n'êtes pas friands des bars, il faut admettre que celui de l'Hôtel de glace s'avère tout à fait particulier. Prendre un verre accoudé à un comptoir glacé, aux côtés de gens vêtus d'habits de neige sort de l'ordinaire.

L'HÔTEL DE GLACE en quelques mots...

> Sa construction débute lors de la deuxième semaine de décembre.
> Elle nécessite 15 000 tonnes de neige, 5000 tonnes de glace.
> À la fin de l'hiver, il faut le démolir. Sinon, il risquerait d'être encore là en juin...
> L'établissement glacé compte 36 chambres, dont 15 suites.
> Les murs font environ 4 pieds de large
> On s'attend à 4400 nuitées cette année, et 87 500 visiteurs.
> La réception de l'hôtel est ouverte nuit et jour.
> Prévoir un pyjama synthétique; éviter à tout prix le coton.
> Certains forfaits offrent aussi une chambre à l'Auberge Duchesnay, même si le dodo est prévu à l'Hôtel de glace...

Le forfait Découverte nordique, offrant une nuit à l'Hôtel de glace avec l'équipement et une chambre en pavillon (la même nuit), un souper et un déjeuner à l'Auberge Duchesnay, une consommation à l'Hôtel de glace, l'accès aux spas et saunas, est d'une valeur de 350 $. D'autres forfaits sont disponibles.

COURTOISIE, XDACHEZ.COM

Même si l'on préfère la chaleur et le confort de l'Auberge Duchesnay, l'Hôtel de glace vaut tout de même une petite visite!

Dormir à -4 degrés Celsius ne vous dit absolument rien? On ne vous jugera pas si vous préférez le confort de l'AUBERGE DUCHESNAY! La station offre une panoplie d'activités pour toute la famille. Outre les sentiers de ski de fond et de raquette, dont certains aux abords du lac Saint-Joseph, on peut aussi prendre part à des activités comme Bûcherons académie, qui met à profit votre esprit d'équipe, à la Guerre des tuques, organisée avec des groupes comptant au moins 15 personnes, à une randonnée aux flambeaux ou encore à Géotrésor, qui invite les participants à sillonner la forêt de Duchesnay GPS à la main...

LA TRIBUNE, ISABELLE PION

Anne Douville, agente de communication à l'Hôtel de glace, devant l'immense glissade construite dans l'hôtel.

1910 100 ANS 2010

La Tribune

100 ans... 100 cadeaux !

Remplissez le coupon de participation ci-dessous et courez la chance de remporter l'un des 100 prix, dont 1 ensemble d'électroménagers en février!

FÉVRIER

1 ensemble d'électroménagers

d'une valeur de **3 000 $**

CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE EN LIGNE !
meselectros.com

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTROMÉNAGER

MARS

AVRIL

NOLITOURS
C'est tout inclus.

La Jamaïque
pour 2 personnes
au GRAND PALLADIUM
LADY HAMILTON RESORT & SPA

BOUTIQUE DU VOYAGE de l'Estrie (1980) inc.

d'une valeur de **3 000 $**

MAI

JUIN

NOTRE GRAND PRIX

Une location de 2 ans d'une voiture Kia Soul
d'une valeur de
14 000 $

MÉGA KIA SHERBROOKE

De JANVIER à JUIN

94

LAISSEZ-PASSER DOUBLES

pour la
LA MAISON DU CINÉMA

JANVIER

1 cinéma maison

d'une valeur de **3 000 $**

GAGNÉ

Félicitations à M. Gilles Chainey

sonxplus

Complétez le coupon de participation et déposez-le ou postez-le directement à **La Tribune** à l'adresse suivante :

CONCOURS **100 ans...100 cadeaux**
C.P. 250, Succ. Place de la Cité, Sherbrooke, QC, J1H 5B5

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal :

Téléphone : _____

* Règlements disponibles à La Tribune. 18 ans et plus. Ce concours prend fin le 30 juin 2010.

290564

CARNET COMMUNAUTAIRE

Acheminer votre message par courriel à : redaction@latribune.qc.ca ou par télécopie au 819 564-8098

> **Brunch des Chevaliers de Colomb conseil 10107**, demain, 9 h, au sous-sol de l'église Sainte-Famille, coin 8e avenue et Papineau, Sherbrooke.

> Inauguration de la **nouvelle chaire à la paroisse Saint-Patrice** de Magog, demain, à la messe de 11 h.

> **Invitation en terre bretonne**, avec l'Association Québec-France de Sherbrooke, demain, 11 h 30, à la Bibliothèque municipale Éva-Senécal, Sherbrooke. Confirmation: 819 565-0536.

> **Danse pour le Club des sages** Marie-Reine demain, 13 h 15, à la salle du parc Bureau, rue Walsh, Sherbrooke. Info: 819 569-8314.

> Rencontre **Filles d'Isabelle d'Asbestos** cercle Saint-Aimé 642 le 1er mars, 19 h 30, à la salle la Bénévole.

> La Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke propose une conférence intitulée **Le jardin potager** le 2 mars, 19 h, à la bibliothèque municipale de Sherbrooke. Info: www.shes.ca

> La société canadienne du cancer a un urgent besoin de **bénévoles pour les Jours de la Jonquille** qui se dérouleront du 25 au 28 mars prochain. Info: 819 562-8869.

> La Société canadienne du cancer offre des **services de soutien aux personnes atteintes et aux aidants**: groupe d'expression par les arts dès le 2 mars, les mardis, à 13 h 30; groupes de visualisation à compter du 8 mars, les lundis, 9 h. Inscription requise: 819 562-8869.

> Le **Centre des femmes La Parolière** offre aux femmes qui traversent une période difficile un service d'aide individuelle avec intervenantes qualifiées. Info: 819 569-0140

> Le Service à la famille offre une session de cinq rencontres **Les symboles de mes rêves**, les mercredis, dès le 3 mars, 19 h, au 78 Ozias-Leduc, Sherbrooke. Inscription: 819 563-9934, poste 408.

> Séance d'information sur la **guérison par voie spirituelle** selon l'enseignement de Bruno Gröning, le 3 mars, 19 h, à la bibliothèque municipale, 420 Marquette, Sherbrooke.

> Rencontre du **groupe de soutien et d'information du cancer de la prostate** le 3 mars, 19 h, au sous-sol de l'église du 75 Morris, Sherbrooke. Sujet: Je recrée ma vie tous les jours. Info: 819 566-6552.

> Café-rencontre **Association de la fibromyalgie** de l'Estrie le 3 mars, 9 h 30, au restaurant Le Mondo, 1115 King Ouest, Sherbrooke. Info: 819 566-1067.

> **Maison de la famille Memphrémagog**: budget en période de récession (inscription requise); également causeries entre mamans les lundis, 13 h 30 à 15 h 30; formation pour gardiens avertis le 3 mars. Info et inscription: 819 868-0145.

INAUGURATION DU CIFIT

Un établissement unique crée l'histoire

YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Trois années, trois phases et plus de 15 millions $ plus tard, la Commission scolaire des Bois-Francs (CSBF) et le Cégep de Victoriaville ont procédé, hier matin, à l'inauguration finale du Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT), un établissement d'enseignement unique au Québec.

«J'ai toujours dit qu'avec le CIFIT, on écrit une page de l'histoire de l'éducation au Québec. Cet établissement deviendra un joyau pour notre région et tout le Centre-du-Québec. Nulle part ailleurs, on a intégré les notions nécessaires à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, d'un diplôme d'études professionnelles et d'un diplôme d'études collégiales», a indiqué le directeur du Cégep de Victoriaville, Vincent Guay.

Pour la directrice générale sortante de la CSBF, Louise Savard, l'inauguration du centre représente l'aboutissement d'un rêve et de plusieurs années de dévouement personnel. Cette dernière a d'ailleurs livré un émouvant témoignage devant les dignitaires, enseignants et élèves présents.

«C'est un événement bien spécial pour moi. C'est l'aboutissement d'un projet qui nous aura permis de revoir de fond en comble la formation professionnelle de la région. Le CIFIT est une école de haut niveau tant au point de vue de la technologie que de l'expertise des gens qui y travaillent. C'était un pari audacieux et tout a été rendu possible du fait que la Commission scolaire et le Cégep ont travaillé ensemble dans un intérêt supérieur, celui de la réussite des jeunes», a-t-il affirmé.

En plus d'être le seul établissement à offrir une formation intégrée DES-DEP-DEC, le CIFIT est le seul centre de formation en français pour les robots de type ABB. Les finissants des divers programmes sont, chaque année, hautement recherchés. 134 élèves de troisième secondaire ont soumis leur candidature pour faire partie de la prochaine cohorte de formation intégrée. Le programme est contingenté à 22.

Cet hiver, le CIFIT compte environ 150 élèves inscrits dans les programmes d'électronique de systèmes automatisés, de mécanique industrielle de construction et à la technique d'électronique industrielle. On aimerait ajouter deux autres programmes au menu au cours des prochaines années; une formation intégrée en génie mécanique et un DEC-BAC en génie électrique.

LA TRIBUNE, YANICK POISSON

La directrice générale sortante de la Commission scolaire des Bois-Francs, Louise Savard, en compagnie d'un partenaire de la première heure dans la fondation du CIFIT, le député d'Arthabaska Claude Bachand.

«Nous avons déjà entamé des pourparlers avec le Cégep de Drummondville afin d'offrir le programme de génie mécanique, il ne manque que la demande des entreprises de la région. Pour ce qui est du DEC-BAC, nous avons vérifié l'intérêt de l'Université (l'Université du Québec à Trois-Rivières), mais il n'est pas encore possible de donner un échéancier», a ajouté M. Guay.

Selon le député d'Arthabaska, Claude Bachand, l'un des partenaires de la première heure du projet, cet établissement incitera des jeunes de l'extérieur à étudier à Victoriaville et plusieurs choisiront de s'installer en région. «Ça, ça met les politiciens de bonne humeur», a-t-il lancé tout sourire.

Le PLC en mission séduction dans Richmond-Arthabaska

YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Deux jours après Marc Garneau, c'était au tour du député de Toronto-Centre, Bob Rae, de faire escale dans la circonscription Richmond-Arthabaska, jeudi, afin de rencontrer ses militants et d'appuyer le candidat du Parti libéral du Canada, Louis Bérubé.

Sans avancer qu'il y aura nécessairement des élections ce printemps, le vétéran politicien a indiqué que son parti était prêt à l'éventualité d'un suffrage et que le discours du trône ainsi que le budget à être déposé prochainement pourraient être autant d'occasions de faire tomber le gouvernement minoritaire. M. Rae a d'ailleurs affirmé qu'il n'avait pas confiance au parti conservateur de Stephen Harper.

«Nous sommes prêts, les finances sont bonnes et nous avons des candidats dans presque toutes les circonscriptions. Nous croyons que le gouvernement a failli à son devoir de gestion transparente de l'économie et qu'il a plusieurs lacunes en ce qui concerne notamment la démocratie et les affaires étrangères. Nous ne sommes pas satisfaits», a-t-il dit.

Même s'il y a longtemps que le PLC a été porté au pouvoir dans Richmond-Arthabaska, Bob Rae se dit optimiste, tout en admettant qu'il y avait toujours beaucoup de travail à faire. Le Parti Libéral devra notamment améliorer sa situation dans la région de Victoriaville.

LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le député de Toronto-Centre, Bob Rae, en compagnie du candidat du PLC dans Richmond-Arthabaska, Louis Bérubé.

«Nous, on croit qu'on peut gagner ici. J'ai vu beaucoup de changements politiques au cours des dernières années. Même s'il y en a qui disent qu'on n'a aucune chance, on a toujours une chance», a-t-il ajouté.

Un discours rassembleur

Profitant notamment des Jeux olympiques du Canada, le député ontarien a livré un discours rassembleur aux journalistes présents lors du point de presse. Il a indiqué que les Québécois se devaient d'être fiers de leurs racines, mais qu'il était intéressant de pouvoir compter sur les autres provinces.

«J'ai vécu beaucoup d'émotions lors de la victoire du jeune (Alexandre) Bilodeau. Il s'agissait d'une grande victoire pour tout le pays. Le sport, c'est quelque chose qui peut nous unifier. Le Québec a raison d'être fier de ce qu'il a accompli, mais je crois qu'un trio composé de (Sidney) Crosby, (Eric) Staal et (Jarome) Iginla, trois joueurs de provinces différentes, est aussi un élément de fierté», a-t-il analysé.

M. Rae s'est par ailleurs dit d'accord avec les Québécois qui ont dénoncé le fait que le français n'avait pas eu la place qui lui revenait lors des cérémonies d'ouverture. «Ce n'était pas fabuleux. J'espère qu'on corrigera le tir lors des cérémonies de fermeture. On aurait dû célébrer davantage notre voix francophone», a-t-il signifié.

Concernant les propos tenus par l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, concernant le projet de souveraineté, le député de Toronto-Centre a indiqué que son opinion s'était rapprochée de celle de l'ancien chef péquiste depuis le référendum de 1995.

«On commence à parler de la même chose. Selon moi, la séparation est un huis clos. Au lieu de donner de nouvelles possibilités, ça les ferme», a-t-il conclu.

Jake and the Leprechauns continuent d'exceller

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

IMACOM, ANDRÉANNE LEMIRE

Un an moins un jour après avoir donné un spectacle mémorable au Théâtre Granada, le sextuor sherbrookois Jake and the Leprechauns a récidivé hier soir, en donnant, encore une fois, dans la même salle, une prestation exemplaire, d'une grande maturité, qui a séduit l'assistance même si la moitié du spectacle était composée de nouvelles chansons.

SHERBROOKE — Philippe Custeau, un des deux membres fondateurs du groupe sherbrookois Jake and the Leprechauns, a avoué hier soir sur la scène du Granada avoir attendu ce 26 février 2010 depuis le 27 février 2009, date de leur mémorable spectacle de l'an dernier. Il n'était pas le seul: les initiés de ce fichu bon groupe local aux horizons immenses avaient aussi hâte sans bon sens. Ils n'ont pas été déçus.

On vous le dit et on vous le répète pour que cela vous rentre dans le crâne une fois pour toutes: ces petits gars de chez nous offrent actuellement une des meilleures, sinon la meilleure production musicale à émaner d'ici, comparable à celle de bien des artistes professionnels. Ils ont pris un virage plus pop rock, a-t-on pu constater hier soir. Qu'importe: c'était fait avec le même talent.

Audacieux, d'ailleurs, de revenir sur scène quand l'album (le troisième) n'est pas encore sorti. Petit pépin d'échéancier, en fait, puisque la galette a connu des retards de production et ne pouvait être prête pour hier. Mais vous savez quoi? Ça n'avait pas d'importance, tant les nouvelles chansons participent de la même puissance que les précédentes.

Dès les premières mesures de *When the Flood Came*, c'était clair que nous étions en voiture. Même que la nouvelle tangente sonore des Jake devrait leur ouvrir les tympans pour qui le réseau de la musique folk est un monde parallèle inaccessible. Les nouvelles chansons sont écrites plus serrées, elles se laissent moins à aller à la liberté poétique que permet le folk pour se soumettre à l'efficacité moins permissive du rock.

Mais rassurez-vous. Jacob et ses lutins n'ont pas perdu leurs racines pour autant. Après trois albums, on peut même dire qu'ils ont incontestablement leur son, modulé différemment, mais toujours solidement ancré dans le folk country, avec parfois une touche de blues.

Ils étaient déjà des musiciens assurés: ils le sont plus que jamais. Charles-Antoine Gosselin, malgré la voix qui a manqué quelques notes juchées haut, joue maintenant du piano comme un poisson dans l'eau (alors qu'il avait eu un trac fou à le faire l'an dernier). Seul au clavier, il a donné encore une fois le grand frisson, cette fois avec *Reunion* (du premier album), pendant que ses coéquipiers livraient de fantastiques harmonies vocales.

Plusieurs poils s'étaient d'ailleurs dressés l'an dernier lors de ces plages de dépouillement extrême. Il ne faudrait surtout pas que les gars abandonnent complètement cette quinte royale dans leur jeu.

Outre la pièce d'ouverture, *When It Breaks, It Breaks*, *Busy Bee*, *From Here to There* et *The Modest Triumphs of a Life Examined* sont les titres à surveiller sur l'album à venir. Alors que les Jake avaient auparavant des textures sonores très proches d'une chanson à l'autre, ils construisent maintenant sur des structures et des arrangements bien distincts.

Deux musiciens invités, Jérôme Dupuis-Cloutier (des groupes Le Citoyen et Le Roi Poisson) et Robert Siméon, se sont pointé avec trompette et saxophone, le temps d'ajouter une minisection de cuivres judicieuse. Le sextuor s'est aussi offert des projections, bien faites, mais qui paraissaient souvent superflues devant la puissance de la musique.

At Midnight the Birdsong, l'opus 3, devrait paraître en mars. On vous tient au courant.

Le talent appelant le talent, la bande à Custeau et Gosselin avait invité un autre petit génie de la six-cordes qui ne passe pas par les canaux des grandes ondes: Leif Vollebeck s'est chargé de la première partie, seul avec sa guitare, son harmonica, son violon, sa maîtrise de la scène, sa renversante présence. Du folk parfois monocorde, mais très animé et interprété avec virtuosité. *Googlez*-moi ça *tu suite*!

Jean Custeau dans *Brothers and Sisters*

SHERBROOKE — Une pièce de l'auteur-compositeur estrien Jean Custeau sera reprise dans un épisode de la série *Brothers and Sisters* (*Frères et soeurs*), demain soir au réseau ABC. Une de ses chansons, *Mon pays, c'est toi* (dont le texte est signé par sa compagne Johanne Rondeau), est censée être carrément fredonnée par un des personnages de cette série réunissant Sally Field, Callista Flockheart et Rob Lowe.

«Plus ça va, et plus je m'aperçois que c'est mon répertoire francophone qui plaît aux librairies américaines», dit-il à propos de ces agences qui font le lien entre les compositeurs et les producteurs de télé et de cinéma, pour leur proposer des trames sonores.

Ce n'est pas la première fois qu'une pièce de Jean Custeau est reprise dans une série américaine. En 2008, sa chanson *Deux millions d'étoiles* a été utilisée dans un épisode de la sixième saison de *Monk*. L'émission devrait être diffusé pour la première fois en version française le 31 mai prochain, sur la chaîne Mystère.

«Je reçois encore des droits pour ça. La dernière fois, c'est quand la série a été diffusée au Japon», rapporte Jean Custeau.

– Steve Bergeron

Musiciens recherchés

DRUMMONDVILLE — La Corporation d'animation Heriot de Drummondville invite les musiciens et les groupes de tous les genres musicaux, qui sont intéressés à se produire à la Place Saint-Frédéric l'été prochain, à déposer leur portfolio.

Au cours de la prochaine saison estivale, les prestations présentées à la Place Saint-Frédéric se tiendront du 25 juin au 20 août, les mardis et les jeudis soirs. Le comité Programmation de la Corporation recevra les dossiers jusqu'au 1er avril. Pour le dépôt des dossiers et pour toute information, contactez le Service des arts et de la culture de la Ville de Drummondville au artsetculture@ville.drummondville.qc.ca.

– Jean-Pierre Boisvert

70e vernissage de Raymond Chabot Grant Thornton

IMACOM, RENÉ MARQUIS

Le 70e vernissage 1987-2010 de Raymond Chabot Grant Thornton a eu lieu récemment sous la présidence d'honneur du maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny (au centre). Étaient aussi présents pour l'occasion l'associé Réal Létourneau (à gauche du maire) et les artistes Jean Charvin Dumas, Rosa Aguirre et Sandra Tremblay. L'exposition se tiendrajusqu'au 3 mai.

BANTAM AA FÉMININ

Les Élites prêtes à relever tous les défis

DAVE LAFRENIÈRE
dave.lafreniere@latribune.qc.ca

LA TRIBUNE, DAVE LAFRENIÈRE

Maude Théberge, Catherine Dubuc, Amélie Comtois, Valérie Bouillon, des Élites, servent un avertissement à leurs futures adversaires de la coupe Dodge: toute l'équipe compte y défendre son titre avec succès.

WINDSOR — Le hockey féminin est en pleine effervescence au Québec depuis plusieurs années et la relève semble bien assurée, spécialement en Estrie. La formation des Élites de l'Estrie de la Ligue interrégionale féminine bantam AA du Québec en est un bon exemple. Son dossier de 22 victoires et un seul revers est très révélateur, tout comme sa fiche de 125 buts pour et 22 buts contre, mais son parcours cette saison l'est tout autant.

En plus de leur saison formidable, les joueuses des entraîneurs Guy Dubuc, Luc Théberge et Guylaine Blouin ont remporté leurs deux derniers tournois auxquels elles ont participé, soit ceux de Windsor et de Sainte-Anne-de-Beaupré. Par ailleurs, la formation estrienne a complété ce dernier tournoi avec quatre jeux blancs en autant de sorties. Elle a notamment gagné 1-0 ses matchs demi-finale et finale. À Windsor, les filles ont remporté la finale au compte de 2-1, inscrivant le but victorieux avec 17 secondes à faire au match.

«Il y avait du bon calibre serré dans ces tournois et les joueuses ont vécu beaucoup d'émotions et elles le méritaient parce qu'elles travaillent toutes très fort en équipe sur la glace et en plus, elles ont beaucoup de talent», souligne l'entraîneur-chef des Élites, Guy Dubuc.

«En plus d'avoir une attaque explosive, l'équipe compte sur des défenseurs qui relancent bien l'attaque. Nos deux gardiennes, Marie-Pier Sage et Sabrina Désilets, se partagent bien le filet et font du bon travail.»

Outre le talent, l'effort et l'ardeur au travail, ce qui caractérise l'équipe, selon les entraîneurs, c'est l'esprit de camaraderie qui règne entre les filles malgré le fait qu'elles proviennent de sept villes différentes, soit Coaticook, Sherbrooke, Victoriaville, Princeville, Drummondville, Lac-Mégantic et Windsor.

«On a la chance d'avoir un bon noyau de jeunes joueuses qui sont ensemble depuis trois ans et même si quelques-unes se greffent à l'équipe, le niveau d'amitié entre les filles est très élevé. Elles s'amusent», témoigne l'entraîneur.

«Les filles travaillent toujours fort et elles le font avec le plaisir.»

«Les filles jouent bien en équipe, elles travaillent toujours fort et elles le font avec le plaisir au visage et c'est ce qui est important», précise l'adjointe Guylaine Blouin.

Les Élites amorceront leurs séries éliminatoires le samedi 6 mars prochain puisqu'elles ont obtenu un laissez-passer pour le premier tour éliminatoire en raison de leur première place. Mais leur vrai défi se déroulera du 31 mars au 4 avril prochain à Windsor avec la présentation de la coupe Dodge.

«On a gagné la coupe Dodge l'an dernier au Lac Saint-Louis et on sait qu'on sera l'équipe à battre à Windsor, mais on a qu'un seul but: c'est de gagner, et les séries éliminatoires nous serviront de préparation.»

Activité Kraft Hockeyville à Stanstead

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Le groupe Kraft Hockeyville Stanstead 2010 organise une activité de financement, aujourd'hui à l'aréna Stanstead College, où il y aura différentes activités comme du patinage libre, de 18 h 30 à 20 h 30. Des prix seront offerts aux participants qui porteront chapeaux ou déguisements les plus représentatifs de Kraft Hockeyville 2010. C'est le 15 mars à 21 h, sur les ondes du réseau CBC que la ville de Stanstead saura si elle est retenue parmi les 12 en lice pour 2010.

L'action se poursuit au Festival Léandre Cayer

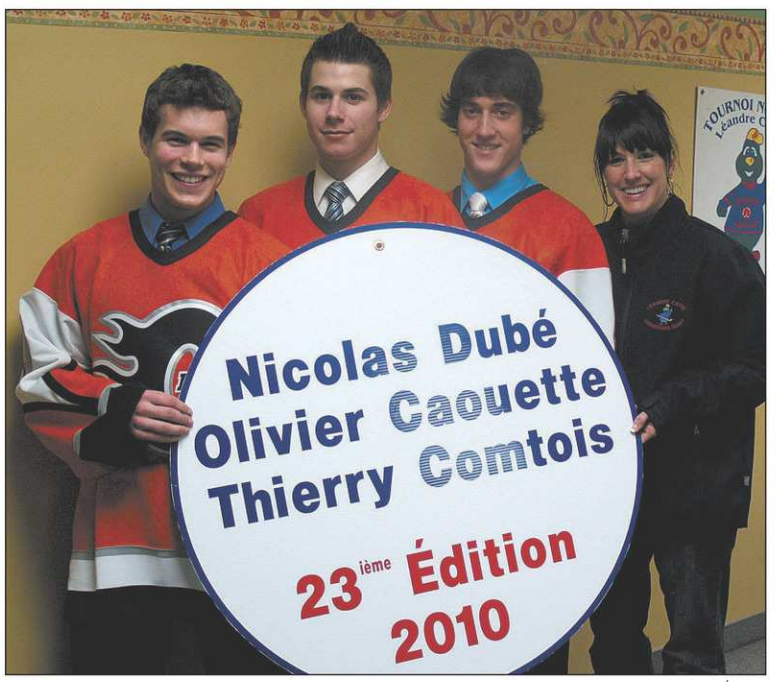

COLLABORATION SPÉCIALE

Le deuxième week-end d'activité du Festival Léandre Cayer est déjà débuté. La présidence d'honneur pour cette édition 2010 est assurée par trois joueurs des Cantonniers, Nicolas Dubé, Thierry Comtois et Olivier Caouette. Ces derniers sont accompagnés de la présidente du tournoi, Julie Pinard. Cette dernière est la conjointe de l'arbitre Luc Voyer, qui officie dans la série *Montréal-Québec*, en compagnie du coloré Ron Fournier.

Les Rangers champions au Tournoi de Fleurimont

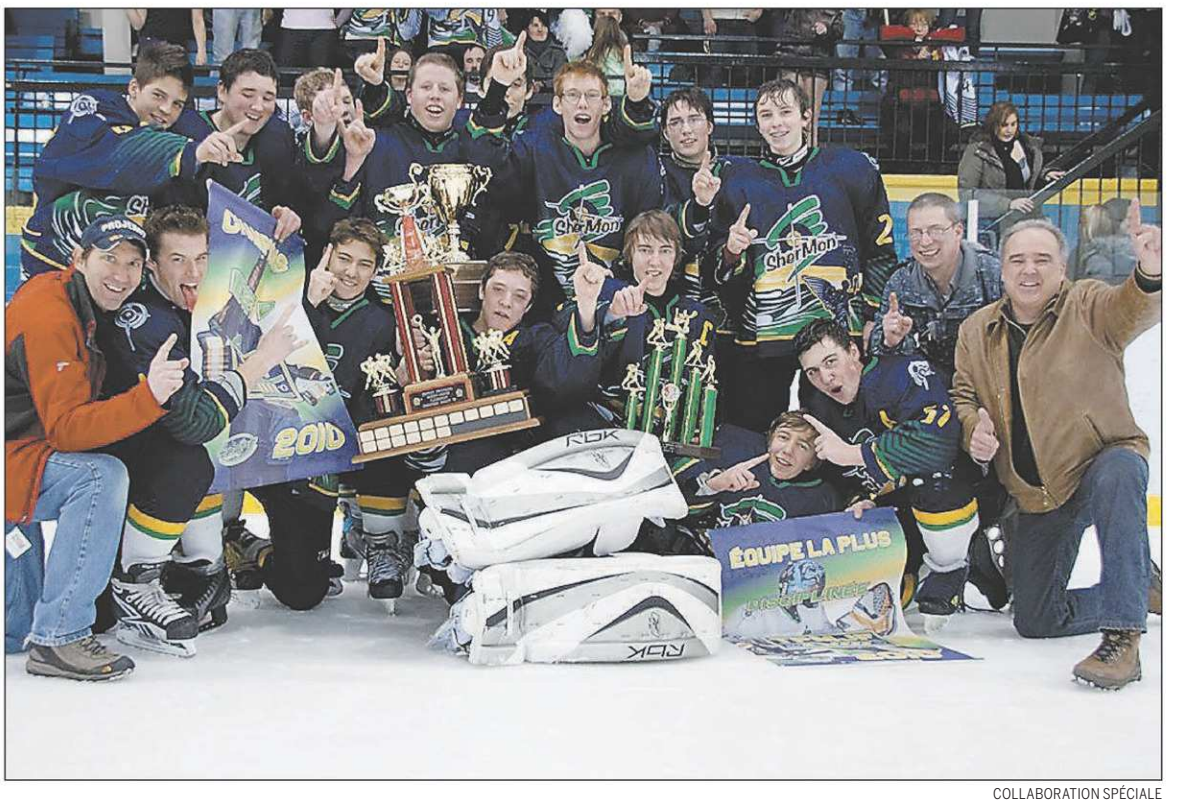

COLLABORATION SPÉCIALE

Les Rangers du Shermont ont été la seule formation de la région sherbrookoise à remporter un des quatre titres en jeu lors de la 18e édition du Tournoi provincial midget-junior de Fleurimont grâce à leur victoire de 5-4, en prolongation, face aux Alliés de Montmagny dans la catégorie midget B. Félix Gamache a marqué trois buts pour les gagnants. À souligner aussi la victoire des Appalaches de Thetford Mines dans la catégorie midget A.

Les Filons gagnent en fusillade

THETFORD MINES — Les Filons de Thetford Mines ont conservé leurs minces chances de participer aux séries de fin de saison quand ils ont remporté une victoire de 6-5 en fusillade, hier, sur les Maroons de Lachine. La victoire permet aux Thetfordois de s'approcher à quatre points de l'Action de Joliette et du huitième rang au classement avec une partie de plus à disputer. C'est Tommy Giroux qui a tranché lors des tirs de barrage. Jean-Marco St-Pierre s'est encore distingué avec son second tour du chapeau en trois parties. Au cours de cette séquence, il a enfilé huit buts. Maxime Cliche a marqué les deux autres buts des Filons, qui reçoivent ce soir les Inouk de Granby. Le match sera au profit du Centre Domremy des Appalaches qui célèbre ses 40 années d'existence.

— Pierre Nadeau

Le V Boutin reprend les devants

PLESSISVILLE — Le V Boutin de Plessisville a repris les devants dans la série demi-finale l'opposant aux Frontaliers de Coaticook, hier soir, grâce à un gain de 5-4 en prolongation.

Comme les Frontaliers l'avaient fait la semaine précédente, le V Boutin est revenu de l'arrière et a comblé un déficit de 2-0 afin de provoquer la prolongation et de se sauver avec la victoire. Les hommes d'Éric Lehoux ont fait preuve de caractère en fin de match en inscrivant le but égalisateur dans la dernière minute de jeu. Tommy Boulet, l'homme des grandes occasions, a donné la victoire aux Plessisvillois à 2:06 de la période de surtemps.

Ce gain du V Boutin est d'autant plus important que la série se transporte maintenant à Coaticook pour les deux prochains matchs. L'objectif sera d'enlever au moins une rencontre sur deux.

— Yanick Poisson

Le Cyclone sur le point d'être balayé

WINDSOR — Le troisième match de la série demi-finale 4 de 7 entre le Momo Sports Excellence de Windsor et le Cyclone de Saint-Cyrille était disputé hier soir à Windsor et la formation windsoroise a écrasé le Cyclone au compte de 6-1, prenant ainsi les devants 3-0 dans la série.

«On a bien travaillé durant soixante minutes et c'est de loin notre meilleur match dans cette série. Le pointage reflète bien l'allure du match, a mentionné l'entraîneur-chef Dany Lamontagne. On a bien travaillé en équipe pour compenser les nombreux absents.»

Le Cyclone fera maintenant face à l'élimination demain soir à 19 h 10 devant ses partisans.

— Dave Lafrenière

L'Isothermic déclassé à domicile

PIERRE NADEAU
pierre.nadeau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — En l'emportant 7-2 sur l'Isothermic de Thetford Mines, le Caron et Guay de Trois-Rivières a repris l'exclusivité du premier rang, deux points devant le Saint-François, inactif hier soir mais qui a cependant un match en main. Les Thetfordois ont pour leur part vu leur belle séquence de victoires s'arrêter à trois.

Une victoire importante aux yeux de Dean Lygitsakos. «C'est majeur, a lancé l'entraîneur. Sherbrooke n'a pas joué en raison du report de son match contre Rivière-du-Loup. Ils n'ont pas le choix de gagner leur match s'ils veulent nous rejoindre. Cette victoire nous permet en même temps de nous éloigner du 4e rang parce qu'on ne veut pas affronter les trois premières équipes au classement dans le tournoi à la ronde.»

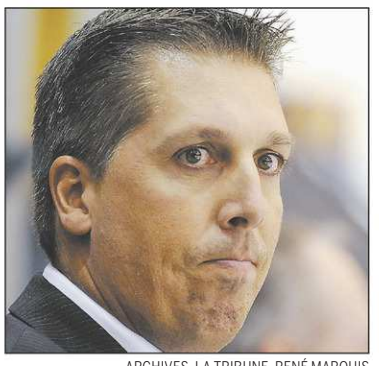

ARCHIVES, LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Éric Morin

Les visiteurs ont pris une avance de trois buts dès le premier vingt. Simon Laliberté a tout d'abord surpris Frédéric Henry dans la deuxième minute sur le premier tir des siens. Mathieu Gravel et Dannick Bouchard ont ajouté les autres filets de l'engagement. «Nous avons eu un bon départ. Nous étions bien préparés et nous avons joué avec émotion», a analysé l'entraîneur-chef qui a louangé le trio formé de Mathieu Gravel, Yannick Noiseux et Marc Beaucage.

Du côté des perdants, l'histoire était différente. «Nous avons mal débuté. Nous n'avions tout simplement pas d'émotion. Souvent quand on gagne, on fait les petites choses qu'on ne fait pas quand on perd. Le positif dans tout ça, c'est de l'oublier rapidement et de revenir à ce qu'on a fait de bien dans les quatre dernières parties», a lancé l'entraîneur des perdants Éric Morin.

L'attaque massive de l'Isothermic a fait défaut pendant toute la rencontre. Elle a produit deux buts en huit occasions, mais ils sont survenus dans une cause perdue en fin de match. Steeve Vandal et David Gosselin sont parvenus à tromper la vigilance de Mathieu Poitras qui voguait vers un jeu blanc avec moins de cinq minutes à la partie.

L'Isothermic se dirige maintenant vers le Bas-Saint-Laurent où il affronte ce soir le CIMT.

Le match du Saint-François reporté à demain

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Le match qui devait opposer le Saint-François de Sherbrooke au CIMT de Rivière-du-Loup, programmé pour 20 h hier soir au Palais des sports, a été annulé à cause des conditions météo difficiles qui sévissaient dans la région de Québec.

Ce match sera donc repris dès demain, à 16 h, au Palais des sports. Le Saint-François sera en action ce soir à Saguenay, avant de revenir à Sherbrooke pour cet affrontement contre le CIMT.

Le jeu de puissance des Cougars fait mal

GAÉTAN ROY

GRANBY — Privés de cinq réguliers, les Inouk n'ont pas fait le poids devant les opportunistes patineurs des Cougars du Collège Champlain, hier soir à l'aréna Léonard-Grondin, et les hommes de Patrice Bosch se sont inclinés, 5-2, dans le dernier duel de la saison entre les rivaux de l'autoroute 10.

Les Cougars rejoignent les Inouk au 5e rang de la LHJAAAQ avec 61 points mais les Granbyens ont un match en main.

Les visiteurs ont inscrit leurs trois premiers buts avec leur jeu de puissance, qui n'a rien cassé cette saison, le quatrième sur une mauvaise sortie du gardien des Inouk et le dernier dans un filet désert.

«Nous avons été très indisciplinés et ça nous a coûté le match, a souligné Bosch après la rencontre. C'est frustrant parce que nous n'avons pas mal joué en première période et nous perdions 2-0. Ça ne fonctionnera pas toujours comme on veut, l'important c'est comment on réagit. Et le quatrième but (les Inouk s'étaient approchés à 3-2) a fait mal.»

Le jeu de puissance des Cougars de Sherbrooke, seulement le 10e meilleur de la LHJAAAQ, a fait des ravages en première période, inscrivant les deux seuls buts de l'engagement en quatre opportunités. Les Sherbrookois n'ont lancé que cinq fois sur Pete Karvouniaris alors que les Inouk ont mis François Lévesque à l'épreuve à 10 reprises.

Il faut dire que les visiteurs ont inscrit le premier but du match, à la sixième minute, alors qu'ils jouaient avec deux hommes en plus. Pascal Larivière a marqué ce premier filet. L'attaque à cinq des Cougars a de nouveau fait le travail à la 19e minute quand Christopher Guay a fait bouger les cordages.

C'est à la quatrième minute de la période médiane que Patrick Rivard a finalement inscrit les Granbyens au tableau.

Nicolas Poulin a redonné une priorité de deux buts aux Sherbrookois à la 9e minute, aussi lors d'un jeu de puissance.

La réplique des Inouk ne s'est pas fait attendre. Toutefois, une mauvaise sortie du gardien Pete Karvouniaris a procuré un 4e but aux visiteurs, celui de Guillaume Savoie-Leblanc, le premier à forces égales pour les visiteurs.

(La Voix de l'Est)

Hockey

JEUX OLYMPIQUES

Masculin

Vendredi 26 février

Demi-finales

États-Unis 6 Finlande 1

Canada 3 Slovaquie 2

Samedi 27 février

Pour la médaille de bronze

Slovaquie c. Finlande, 22h

Dimanche 28 février

Pour la médaille d'or

Canada c. États-Unis, 15h15.

Curling

MASCULIN

Samedi 27 février

Pour la médaille de bronze

Suède (Edin) c. Suisse (Eggler), 12h00.

Pour la médaille d'or

Canada (Martin) c. Norvège (Ulsrud), 18h00.

FÉMININ

Vendredi 26 février

Pour la médaille de bronze

Chine 12 Suisse 6

Pour la médaille d'or

Canada 6 Suède 7

LES MÉDAILLES DU CANADA

OR (10)

Patinage de vitesse longue piste - dames - 1000 m
Christine Nesbitt, de London en Ontario.
Ski Cross - dames
Ashleigh McIvor, Whistler, C.-B.
Patinage artistique - danse sur glace
Tessa Virtue, de London, et **Scott Moir**, d'Ilderton en Ontario.
Skeleton - messieurs
Jon Montgomery, de Russell en Alberta.
Ski acrobatique - messieurs - bosses
Alexandre Bilodeau, de Rosemère au Québec.
Surf des neiges - dames - snowboard-cross
Maëlle Ricker, de Whistler en C.-B.
Bob à deux féminin
Kaillie Humphries et Heather Moyse.
Hockey féminin
Équipe Canada
Patinage courte-piste - 500 mètres
Charles Hamelin
Patinage courte-piste - Relais 5000 mètres
Charles Hamelin, François Hamelin, François-Louis Tremblay et Olivier Jean.

ARGENT (7)

Patinage de vitesse courte piste - dames - 500 m
Marianne Saint-Gelais, de Saint-Felicien au Québec.
Patinage de vitesse longue piste - dames - 1500 m
Kristina Groves, d'Ottawa.
Ski acrobatique - dames - bosses
Jennifer Heil, de Spruce Grove en Alberta.
Surf des neiges - messieurs - snowboard-cross
Mike Robertson, de Canmore en Alberta.
Bob à deux féminin
Helen Upperton et Shelly-Ann Brown
Patinage courte piste - relais 3000 mètres
Jessica Gregg d'Alberta; **Kalyna Roberge, Marianne St-Gelais et Tania Vicent,** du Québec.
Curling féminin
Équipe Canada

BRONZE (4)

Patinage de vitesse longue piste - dames - 3000 m
Kristina Groves, d'Ottawa.
Patinage de vitesse longue piste - dames -5000 m
Clara Hughes, de Glen Sutton, Québec.
Patinage artistique - femmes
Joannie Rochette, Berthierville, Québec
Patinage courte-piste - 500 mètres
François-Louis Tremblay

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Trois-Rivières	41	24	9	5	3	172	148	56
Sherbrooke	**40**	**23**	**9**	**5**	**3**	**158**	**139**	**54**
Saguenay	41	25	14	0	2	165	140	52
Saint-Georges	41	24	14	2	1	172	169	51
Rivière-du-Loup	40	19	18	3	0	160	157	41
Thetford Mines	**41**	**14**	**23**	**2**	**2**	**161**	**194**	**32**

NOTE: L'équipe qui perd en prolongation ou en fusillade reçoit un point et le match est inscrit dans les colonnes de DP (défaite en prolongation) ou de DF (défaite en fusillade).

Vendredi 26 février

Rivière-du-Loup à **Sherbrooke**, remis à dimanche, 16 h
Saguenay 6 Saint-Georges-de-Beauce 2
Trois-Rivières 7 **Thetford Mines** 2

Samedi 27 février

Sherbrooke à Saguenay, 19h30.
Thetford Mines à Rivière-du-Loup, 21h.

Dimanche 28 février

Rivière-du-Loup à **Sherbrooke**, 16h.
Saint-Georges-de-Beauce à Trois-Rivières, 16h.

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

Section Atlantique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
x-Saint-Jean	61	50	10	1	0	285	164	101
x-Moncton	59	41	13	1	4	244	144	87
x-Cap-Breton	61	36	20	2	3	211	170	77
x-I.-P.-E.	61	32	22	2	5	198	201	71
x-Acadie-Bathurst	62	21	35	3	3	182	266	48
Halifax	61	13	42	2	4	155	250	32
Section Centrale-Telus								
x-Drummondville	**61**	**44**	**15**	**0**	**2**	**262**	**175**	**90**
x-Victoriaville	**62**	**41**	**19**	**1**	**1**	**264**	**174**	**84**
x-Shawinigan	63	29	26	3	5	203	222	66
Lewiston	61	21	37	0	3	189	257	45
Section Est-Telus								
x-Québec	62	37	18	3	4	247	215	81
x-Rimouski	61	31	23	5	2	226	240	69
x-Chicoutimi	61	24	28	4	5	172	231	57
Baie-Comeau	60	17	37	4	2	164	271	40
Section Ouest-Telus								
x-Rouyn-Noranda	62	37	20	2	3	231	190	79
x-Montréal	60	28	26	2	4	191	188	62
x-Gatineau	60	26	29	1	4	197	196	57
x-Val-d'Or	62	22	33	5	2	194	261	51

x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.

Vendredi 26 février

Gatineau 2 Montréal 1 (F)
Drummondville 3 Québec 0
Cap-Breton 3 Acadie-Bathurst 1
I.-P.-E. 4 Chicoutimi 3 (F)
Rimouski 7 Lewiston 5
Saint-Jean 9 Val-d'Or 3
Victoriaville 3 Shawinigan 2 (F)

Samedi 27 février

I.-P.-E. à Baie-Comeau, 16h00.
Saint-Jean à Rouyn-Noranda, 16h00.
Montréal à Shawinigan, 16h00.
Moncton à Halifax, 16h00.
Acadie-Bathurst au Cap-Breton, 19h00.
Gatineau à **Drummondville**, 19h00.
Lewiston à Québec, 19h00.

Dimanche 28 février

Halifax à Moncton, 14h00.
Baie-Comeau à Chicoutimi, 16h00.
Montréal à **Drummondville**, 16h00.
Lewiston à Victoriaville, 16h00.
Rouyn-Noranda à Val-d'Or, 19h30.

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE

Demi finales (4 de 7)

Vendredi 26 février

5 Coaticook 4 Plessisville 5 (Prolongation)
(Plessisville mène la série 2-1)
6 St-Cyrille 1 Windsor 6
(Windsor mène la série 3-0)

Dimanche 28 février

7 St-Cyrille 14h30 Windsor à St-Cyrille
8 Coaticook 19h10 Plessisville à Coaticook

LE **MONDE SPORTIF** EN ESTRIE

Découvrez-le, chaque jour dans

La Tribune

TABLEAU DES MÉDAILLES

Pays	O	A	B	Total
E.-U.	8	12	12	32
Allemagne	9	11	7	27
Canada	**10**	**7**	**4**	**21**
Norvège	8	6	6	20
Autriche	4	5	6	15
Russie	3	5	7	15
Corée du Sud	6	4	1	11
Chine	4	2	4	10
France	2	3	5	10
Suède	5	2	2	9
Suisse	6	0	2	8
Pays-Bas	4	1	2	7
République tchèque	2	0	4	6
Pologne	0	3	1	4
Japon	0	2	2	4
Italie	0	1	3	4
Australie	2	1	0	3
Bélarus	1	1	1	3
Slovaquie	1	1	1	3
Slovénie	0	2	1	3
Finlande	0	1	2	3
Lettonie	0	2	0	2
Croatie	0	1	1	2
G.-B.	1	0	0	1
Estonie	0	1	0	1
Kazakhstan	0	1	0	1

LIGUE MIDGET AAA

(Trois de cinq)

Lévis c. Magog

Jeudi 25 février

Magog 7 Lévis 4
(Magog mène la série 2-0)

Samedi 27 février

Lévis à Magog, 19h00.

Sém. St-François c. C. Esther-Blondin

Jeudi 25 février

C. Esther-Blondin 4 Sém. Saint-François 2
(C. Esther-Blondin mène la série 2-0)

Samedi 27 février

Sém. Saint-François au C. Esther-Blondin, 19h30.

Amos c. Lac-Saint-Louis

Jeudi 25 février

Lac-Saint-Louis 6 Amos 5
(La série est égale 1-1)

Samedi 27 février

Amos à Lac-Saint-Louis, 19h30.

Laval-Montréal c. Collège Notre-Dame

Dimanche 28 février

Laval-Montréal au Collège Notre-Dame, 19h30.
(La série est égale 1-1)

Trois-Rivières c. Gatineau

Jeudi 25 février

Trois-Rivières 2 Gatineau 4
(Gatineau mène la série 2-0)

Dimanche 28 février

Gatineau à Trois-Rivières, 19h00.

Saint-Eustache c. Châteauguay

Jeudi 25 février

Châteauguay 4 Saint-Eustache 3 (2e prolongation)
(Châteauguay mène la série 2-0)

Samedi 27 février

Saint-Eustache à Châteauguay, 14h30.

C.Antoine-Girouard c. Jonquière

Jeudi 25 février

Jonquière 3 C.Antoine-Girouard 4
(La série est égale 1-1)

Samedi 27 février

C.Antoine-Girouard à Jonquière, 14h00.

LIGUE JUNIOR AAA

Section Sherwood

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Longueuil	49	33	10	4	2	250	189	74
Kahnawake	49	29	19	1	0	225	200	59
Lachine	49	16	30	1	2	214	271	35
é-Valleyfield	50	16	33	1	0	176	276	33
é-Vaudreuil-Dorion	49	14	34	0	1	196	283	29
Section SWD								
Terrebonne	49	37	8	1	3	263	170	78
Saint-Jérôme	48	35	8	1	4	243	148	73
Joliette	49	23	23	2	1	190	216	49
Laval	50	17	26	2	5	192	216	41
é-Sainte-Agathe	49	12	34	2	1	189	290	27
Section Guilbeault								
Princeville	**48**	**32**	**15**	**1**	**0**	**223**	**150**	**67**
Granby	48	28	17	1	2	217	195	61
C. Champlain	**49**	**28**	**16**	**1**	**4**	**210**	**168**	**61**
Thetford Mines	**48**	**22**	**21**	**5**	**0**	**200**	**206**	**45**

Vendredi 26 février

C. Champlain 5 Granby 2
Longueuil 2 Laval 5
Vaudreuil-Dorion 5 Terrebonne 9
Kahnawake 4 Sainte-Agathe 3 (Fusillade)
Saint-Jérôme 5 Joliette 1
Thetford Mines 6 Lachine 5 (Fusillade)

Samedi 27 février

Granby à **Thetford Mines**, 20h00.
Lachine à **Princeville**, 20h00.

Dimanche 28 février

Saint-Jérôme au **C. Champlain**, 16h00.
Longueuil à Kahnawake, 19h15.
Terrebonne à Joliette, 19h30.

Sport étudiant

SPORT SCOLAIRE

Vendredi 26 février

Basketball

BBF2A Le Tandem Boisé 20 Alexander Galt 0
BBM2A Le Tandem Boisé 38 S. de Sherbrooke 45
BCM2A Séminaire Salésien 35 É. Du Triolet 85

Handball

IBF Marie-Rivier 5 Marie-Rivier-2 14

Samedi 27 février

Basketball

BCM2A 12h S. de Sherbrooke c. É. Montcalm
BJM2A 13h30 Collège St-Bernard c. É. Du Triolet
BJM2A 15h Marie-Rivier c. S. de Sherbrooke

Dimanche 28 février

Basketball

BJF2A 13h30 La Ruche c. É. Du Triolet

Handball

IBM 11h É. Jean-Raimbault c. Marie-Rivier
IBM 9h Marie-Rivier c. É. Jean-Raimbault
ICM 10h É. Jean-Raimbault c. Jean-Raimbault 2
IJM 10h É. Jean-Raimbault c. Jean-Raimbault 2

Soccer Intérieur

SIJMA 16h30 Collège Rivier c. La Ruche

Sommaires

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Victoriaville 3 Shawinigan 2 (F)

Première période

Aucun but.
Pénalités - J. Beauchemin Sha 1:34, O. Jannard Vic 5:19, P. Danault Vic 9:07, O. Jannard Vic 14:08.

Deuxième période

1. Victoriaville, Guillaume Goulet (28) (J. Chouinard) 3:49
A raté un tir de pénalité – Patrick Langlois Sha, à 6:49 de la 2e période.
Pénalités - B. Hynes (p.t.p.) Vic 6:49, Y. Dubé Vic 9:23, M. Bournival Sha 11:26, Banc Vic 13:36, M. Robichaud Vic 15:38.

Troisième période

2. Victoriaville, Tomas Kubalik (29) (P. Pelletier, J. Chouinard) 0:55
3. Shawinigan, Michaël Bournival (24) (R. Pouliot, D. Schlumpf) 6:00 (dn)
4. Shawinigan, Antoine Houde-Caron (18) (D. Labrecque, M. Claffey) 11:54 (an)
Pénalités - T. Tremblay Sha 5:37, M. Claffey Sha 8:11, T. Kubalik Vic 11:00, P. Danault Vic 15:42, M. Le Sieur Sha 18:30.

Fusillade

Shawinigan (1) - P. Martel (BUT), M. Bournival, D. Labrecque, M. Le Sieur, A. Houde-Caron, R. Pouliot, J. Foucher, D. Schlumpf, N. Larocque-Marcoux contre le gardien K. Poulin (huit arrêts sur neuf tirs).
Victoriaville (2) - A. Nestrasil (BUT), B. Hynes, G. Goulet, J. Champagne, P. Danault, C. Doyle, Y. Gourde, T. Kubalik, T. McIsaac (BUT) contre le gardien G. Girard (sept arrêts sur neuf tirs).
Gardiens - Victoriaville, Kevin Poulin (G-31-16-0); Shawinigan, Gabriel Girard (P-15-21-0).

Tirs au but

Victoriaville	8	10	16	2	–	36
Shawinigan	12	12	11	4	–	39

Avantages numériques - Victoriaville: 0 en 5; Shawinigan: 1 en 8.
Assistance - 3728.

Drummondville 3 Québec 0

Première période

1. Drummondville, Sean Couturier (33) (C. DiDomenico, G. Dumont) 1:06
2. Drummondville, Toni Ritter (5) (P. Bergeron, M. Milsé) 4:39
Pénalité - Aucune.

Deuxième période

3. Drummondville, Sean Couturier (34) 14:06
Pénalités - C. Landry Dru 6:09, P. Lefebvre Dru 15:44, G. Dumont Dru 18:07, C. Landry Dru 19:11.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité - P. Doré Qué 9:55.
Gardiens - Drummondville, Jake Allen (G-24-14-0); Québec, Louis Domingue (P-16-15-0).

Tirs au but

Drummondville	16	9	11	–	36
Québec	10	11	1	–	22

Avantages numériques - Drummondville: 0 en 1; Québec: 0 en 4.
Arbitres - Ryan Murphy et Pascal Saint-Jacques.
Juges de lignes - Denis Drolet et Nicolas Leduc.
Assistance - 14 575.

Tournois

FESTIVAL LÉANDRE-CAYER

Vendredi 26 février

70 NovB Tigres-4 de Victoriaville 3
Hockey Experts Sherbrooke Ouest 2
73 NovA Les Lynxs Disraeli 0 Les Blues Plessisville 7
65 NovB Club Piscine Sherbrooke-O. 2
Les Blizzards St-Alphonse/Waterloo 1 (F)
71 NovA Bruins Delta laval 4 Les Faucons Beauport 1
74 NovB Transport Grégoire Plessisville 2
Les Huskies Laval-Nord 3
67 NovA Club Piscine Sherbrooke Ouest 0
Islanders Drummondville 7
72 NovA Les Lasers Boisbriand 2 Harfans Beauport 4

Samedi 27 février

75 8h CRRF NovB Métro Plouffe Sherbrooke Ouest c. Les Huskies Laval-Nord
93 8h APBB NovB Transport Grégoire Plessisville c. Les Wilds Drummondville
76 9h CRRF Pré 1 Les Canadiens Shermont c. Les Stars Sherbrooke Ouest
77 9h CRRF Pré 2 Tim Horton Magog c. Les Bombardiers Valcourt
94 9h APBB NovA Les Faucons Beauport c. Les Blues Plessisville
78 10h CRRF Pré 1 Caisse Populaire Magog c. Aztèques 1 Asbestos
79 10h CRRF Pré 2 Les Canadiens Victoriaville c. Les Foreurs Sherbrooke Ouest
95 10h APBB NovA Les Lynxs Disraeli c. Bruins Delta Laval
80 11h CRRF Pré 1 Les Sharks Haut St-François c. Les Bombardier Valcourt
81 11h CRRF Pré 2 Aztèques Asbestos c. Les Voltigeurs Sherbrooke Ouest
96 11h APBB NovA Les Hawks Shermont c. Harfans Beauport
82 12h CRRF Pré 1 Les Sénateurs Shermont c. Mc Donald Acton Vale
83 12h CRRF Pré 2 Les Canadiens Shermont c. Les Penguins Sherbrooke Ouest
97 12h APBB NovA Les Lasers Boisbriand c. Métro Plouffe Sherbrooke ouest
84 13h CRRF Pré 1 Desjardins 1 Farnham c. Les Dragons Shermont
85 13h CRRF Pré 2 Les Sénateurs Shermont c. Provigo Acton Vale
98 13h APBB NovB Club Piscine Sherbrooke-O. c. Les Tigres-2 de Victoriaville
86 14h CRRF Pré 1 Desjardins 2 Farnham c. Les sénateurs sherbrooke ouest
87 14h CRRF Pré 2 Métro Plouffe Magog c. Les Maples Leafs Sherbrooke Ouest
99 14h APBB NovB Les Mineurs Sherbrooke ouest c. Gagnant/Winner No. 75
88 15h CRRF NovB Voyageurs-1 Cowansville c. Gagnant/Winner No. 93
100 15h APBB NovA Maroons Waterloo c. Gagnant/Winner No. 94
89 16h CRRF NovA Islanders Drummondville c. Gagnant/Winner No. 95
101 16h APBB NovA Aigles Granby c. Gagnant/Winner No. 96
90 17h CRRF NovA Flyers Drummondville c. Gagnant/Winner No. 97
91 18h CRRF NovB Étoile visiteur c. Étoile local
92 19h CRRF NovA Étoile visiteus c. Étoile local

Dimanche 28 février

102 8h CRRF NovB Gagnant/Winner No.98 c. Gagnant/Winner No. 99
103 9h CRRF NovB Gagnant/Winner No.70 c. Gagnant/Winner No. 88
104 10h CRRF NovA Gagnant/Winner No.100 c. Gagnant/Winner No. 101
105 11h CRRF NovA Gagnant/Winner No.89 c. Gagnant/Winner No. 90

CONNIE-DION ASBESTOS

Vendredi 26 février

59 B Blizzards Waterloo 2 Rangers du Shermont 3
60 A Tigres Beloeil 3 Cougars St-Hilaire 1
61 A Lynx St-Constant 3 Chevalier 2 d'Iberville 3
62 B Turmel de Lac Mégantic 4 Garaga St-Georges 5
63 B Rangers du Shermont 3 Jaguars de Candiac 3
64 A Turmel de Lac Mégantic 8 Tigres de Beloeil 3
65 A Garaga St-Georges 2 Lynx St-Constant 2
66 B Garaga de St-Georges 4 Jets 1 de St-Hubert 1
67 B Jaguars de Candiac 3 Blizzards de Waterloo 2
68 A Cougars St-Hilaire 2 Turmel de Lac Mégantic 6
69 A Chevalier 2 d'Iberville 0 Garaga St-Georges 0
70 B Jets 1 de St-Hubert 3 Turmel Lac Mégantic 4

Samedi 27 février

71 B Transport Grégoire Plessis c. Turmel Lac-Mégantic, à Kingsey-Falls, 8h30
72 B Hockey Expert Sherbrooke c. Shermont, 8h30
73 B Jets-1 St-Hubert c. Métro Brunelle Wind/ Richmond, à Kingsey-Falls, 9h40
74 B Waterloo c. Tigres-1 Victoriaville, 9h40
75 A Lynx Disraéli/Coleraine c. Tigres Beloeil, 10h50
76 A Lynx St-Constant c. Hockey Expert Sherbrooke, à Kingsey-Falls, 10h50
77 A Aztèques Asbestos c. Chevaliers Iberville, 12h
78 A Cougars St-Hilaire c. Drummondville-2, à Kingsey-Falls, 12h
79 B Gagnant 71 c. Aztèques Asbestos, 13h10
80 B Gagnant 72 c. Tigres-2 Victoriaville, 14h20
81 B Gagnant 73 c. Jaguars Candiac , 15h30
82 B Gagnant 74 c. Garaga St-Georges, 16h40
83 A Gagnant 75 c. Rôtisserie Fusée Plessisville, 17h50
84 A Gagnant 76 c. Stars Shermont, 19h
85 A Gagnant 77 c. Turmel Lac-Mégantic, 20h10
86 A Gagnant 78 c. Garaga St-Georges, 21h20

BANTAM/MIDGET DE COATICOOK

Vendredi 26 février

35 BanA Panthères de Granby 5 Huskies de Varennes 3
36 BanA Patriotes de Beauharnois 5
Sharks d'East-Angus 1
37 MidF Beauport 0 Royals de West Island 1
38 MidA Coyotes de Ste-Catherine 2
Riverains de l'Ile-Perrot 4
39 BanA Bulls de Bedford 4 Copains de Ste-Martine 2
40MidF Drummondville 2 Beauport 4
41MidF Royals de West Island 1 Coaticook 0
42BanA Frontaliers de Coaticook 6
Vikings de Vaudreuil-Dorion 1
43 MidA Aigles de St-Bruno 1 Frontaliers de Coaticook 6
44 MidA Radisson de Québec 3
Lynx-3 de St-Jean-sur-Richelieu 2
45 MidA Montréal-Ouest 0 Nordics de Shermont 3

Samedi 27 février

46 8h BanA Vikings de Vaudreuil-Dorion c. Bulls de Bedford
47 9h15 BanA Copains de Sainte-Martine c. Huskies de Varennes
48 10h30 BanA Capitals Sherbrooke c. Panthères de Granby
49 11h45 BanA Sharks East Angus c. Frontaliers de Coaticook
50 13h MidF Drummondville c. Royals de West Island
51 14h15 MidA Aigles de St-Bruno c. Riverains Ile-Perrot
52 15h30 MidA Coyottes Ste-Catherine c. Frontaliers de Coaticook
53 16h45 MidF Coaticook c. Beauport
54 18h BanA Gagnant 46 c. Patriotes Beauharnois
55 19h15 BanA Tigres de Victoriaville c. Gagnant 47
56 20h30 MidA Montréal-Ouest c. Radisson de Québec
57 21h45 MidA Lynx-3 de St-Jean-sur-Richelieu c. Nordics de Shermont

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Trois-Rivières 7 Thetford Mines 2

Première période

1-Trois-Rivières, Laliberté (21) (Bouchard, Ouimet) 1:35
2-Trois-Rivières,Gravel (13) (Beaucage, Mathieu) 12:24
3-Trois-Riv, Bouchard (Marcotte, Mandeville) (an) 17:13
Punitions - Labelle TR (Rudesse) 2:29, Douville TR (Agresseur), Mamane THM (Bâton élevé) 5:23, Cyr TR (Battu), Laferrière THM (Battu) 12:27, Parker TR (Battu), Larivière THM (Battu) 12:29, Marcotte TR (Coup de bâton) 13:56, Low THM (Accroché) 14:25, Medley THM (Coup de bâton) 16:38

Deuxième période

Aucun but
Punitions - Labelle TR (Bâton élevé) 2:26, Bouchard TR (Obstruction) 8:58, Ouimet TR (Coup de bâton) 15: 52, Létourneau THM (Coude) 18:31, Sandrzyk THM (Accroché) 18:59

Troisième période

4-Trois-Rivières, Mathieu Gravel (14) (Beaucage, A. Mathieu) 4:11
5-Trois-Rivières, Simon Laliberté (22) (Labelle, Noiseux) (an) 9:27
6-Trois-Rivières, Danick Bouchard (3) (Labelle, Laliberté) (an) 13:43
7-Thetford Mines, Steeve Vandal (9) (Massé) 15:08
8-Thetford Mines, David Gosselin (5) (Courcelles, Létourneau) 17:02
9-Trois-Rivières, Sénèque Hyacinthe Jr (3) (Labelle, Mandeville) 17:30
Punitions - Bouchard TR (Battu), Martineau THM (Battu) 5:34, Vandal THM (Retenu) 9:00, J. Lessard TR (Rudesse), Cabana THM (Dardé) 11:51, Parker TR (Rudesse - Inconduite) 14:01

Tirs au but

Trois-Rivières	12	7	7	–	26
Thetford Mines	7	10	13	–	30

Gardiens: Trois-Rivières: Mathieu Poitras (G, 14-5-6); Thetford Mines: Fréderic Henry (P, 4-6-2)
Avantages numériques: TR: 3 - 8; THM: 0 - 8
Assistance - 1183

LIGUE JUNIOR AAA

Col. Champlain 5 Granby 2

Premiere période

1-Col. Champlain, Pascal Larivière (7) (Martel, Martin) (an) 5:30
2-Col. Champlain, Christopher Guay (2) (Gagnon-Sckoropad, N. Poulin) (an) 18:37
Punitions - Coté GRA (Accrocher) 3:35, Fournier GRA (Porter son bâton trop élevé) 4:40, Guay CHAM (Rudesse) 7:13, Power GRA (Coup de bâton) 8:37, Guay CHAM (Faire un double-échec) 13:19, Bouchard GRA (Faire un double-échec) 18:07

Deuxième période

3-Granby, Patrick Rivard (23) (Lacombe, Bouchard) 3:16
4-Col. Champlain, Nicolas Poulin (10) (Anctil, Guay) (an) 8:28
5-Granby, Thomas Vandal (4) (Lauzon, Rivard) 9:19
6-Col. Champlain, Guillaume Savoie-Leblanc (13) (sans aide) 11:01
Punitions - Fournier GRA (Obstruction) 6:02, Taylor GRA (Faire trébucher) 7:06, Martel CHAM (Faire trébucher) 12:54, Ouimet CHAM (Rudesse) 15:32, Cloutier CHAM (Faire trébucher) 18:28

Troisième période

7-Col. Champlain, Christopher Guay (3) (sans aide) (fd) 18:53
Punitions - Foucher GRA (Porter son bâton trop élevé) 1:39, Y. Poulin CHAM (Rudesse), Cloutier CHAM (Rudesse), Coté GRA (Rudesse), D'Anjou GRA (Rudesse) 6:01, Gatien-Rioux CHAM (Donner du coude) 6:21, Cloutier CHAM (Retenu) 8:34, Anctil CHAM (Rudesse), Gatien-Rioux CHAM (Rudesse), Taylor GRA (Rudesse - Faire trébucher), Bouchard GRA (Rudesse), Lacombe GRA (Rudesse - Conduite antisportive et inconduite) 9:05, Vandal GRA (Accrocher) 13:50, Drolet CHAM (Conduite antisportive et inconduite), Coté GRA (Rudesse) 19:06

Tirs au but

Col. Champlain	5	10	12	–	27
Granby	10	10	7	–	27

Gardiens: Col. Champlain: François Lévesque (G, 1-0-0); Granby: Panagiotis Karvouniaris (P, 20-12-1)
Avantages numériques: CHAM: 3 - 11; GRA: 0 - 7
Assistance - 578

Thetford Mines 6 Lachine 5 (F)

Premiere période

1-Thetford Mines, Jean-Marco St-Pierre (26) (Gagné-Nadeau, Roy) (an) 7:37
2-Thetford Mines, Maxime Cliche (26) (Gagné-Nadeau, Giroux) 9:19
3-Lachine, Vik To-Landry (37) (Talbot, Courcelles) 13:17
4-Lachine, VikTo-Landry (38) (Scopelleti, Tardif) 18:15
5-Thetford Mines, Jean-Marco St-Pierre (27) (Roy, Lafontaine) 18:59

Deuxième période

6-Lachine, Philip Prucha (7) (Kaiser, Robert) (an) 4:45
7-Thetford, Maxime Cliche (27) (Giroux, Lavoie) 9:10
8-Thetford , J-M St-Pierre (28) (Roy, Lafontaine) 10:41
9-Lachine, P Prucha (8) (Robert, Talbot) (an) 14:03

Troisième période

10-Lachine, V Scopelleti (8) (Robert, To-Landry) 18:43

Tirs au but

Thetford Mines	10	7	6	0	–	23
Lachine	11	12	3	0	–	26

Gardiens: Thetford Mines: Alexandre Michaud (GF, 11-10-3); Lachine: Frédéric Rochon (PF, 9-5-4)
Avantages numériques: THM: 1 - 3; LAC: 2 - 5
Assistance - 312

Les Voltigeurs dominent devant 14 575 spectateurs

DRUMMONDVILLE — Devant 14 575 spectateurs, foule la plus imposante de l'année au Colisée Pepsi, les Voltigeurs de Drummondville (44-15-0-2) ont blanchi hier les Remparts de Québec (37-18-3-4) au compte de 3 à 0. Les protégés de Patrick Roy ont notamment été limités à un seul tir en troisième période. La jeune sensation Sean Couturier a inscrit deux buts, ses 33e et 34e, dans la neuvième victoire consécutive de la troupe drummondvilloise. L'as gardien Jake Allen a stoppé 22 lancers pour réaliser le jeu blanc, son premier dans l'uniforme des Voltigeurs. L'espoir des Blues de Saint-Louis fut d'office lors des neuf gains consécutifs des siens. L'Allemand Toni Ritter a produit l'autre filet des vainqueurs, qui avaient rossé les Remparts 8 à 2 une semaine plus tôt à Drummondville. Les Voltigeurs tenteront d'en coller une dixième de suite ce soir alors qu'ils accueilleront les Olympiques de Gatineau.

— Danny Allard

Les Tigres l'emportent au 9e tir de barrage

VICTORIAVILLE — Les Tigres de Victoriaville n'ont pas démontré qu'ils avaient fait les transactions nécessaires pour faire un bon bout de chemin en séries. Hier, face aux Cataractes de Shawinigan, l'équipe qu'ils affronteront en première ronde éliminatoire, ils l'ont emporté par la marque de 3-2 grâce à un but de Travis MacIsaac, le 17e lanceur à s'élancer en fusillade.

Les hommes de Yanick Jean ont été tout sauf convaincants, hier soir, au centre Bionest. Ils ont laissé filer une avance de 2-0 avec moins de 14 minutes à faire. Alors qu'ils croyaient avoir leurs adversaires dans les cordes, les Félins ont cédé en avantage numérique, puis en désavantage numérique. Heureusement, Kevin Poulin s'est dressé tel un mur en fusillade, stoppant huit des neuf tireurs à lui faire face. Poulin a également fait face à un barrage de 39 lancers au cours des trois périodes et de la prolongation.

Moment inquiétant, le défenseur Emmanuel Boudreau a quitté la rencontre en première période après avoir reçu un lancer de Maximillien LeSieur en plein visage. Les Félins ont déjà perdu les services de l'arrière Keven Dupont la semaine dernière.

— Yanick Poisson

Midget AAA : le monde à l'envers

JEAN-GUY RANCOURT
jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca

Commentaire

Avez-vous jeté un coup d'œil sur l'allure des séries de fin de saison de la Ligue midget AAA du Québec dans ce premier tour éliminatoire? Du jamais vu! Toutes les formations qui occupaient les positions 9 à 15 au terme du calendrier régulier sont en voie d'accéder à ronde quart de finale au détriment de toutes les formations les ayant précédées au classement. Les négligés sont devenus de véritables kamikazes!

Magog, Châteauguay, Gatineau et le Collège Esther-Blondin ne sont plus qu'à une victoire de se qualifier pour la ronde suivante. Le Lac Saint-Louis, Jonquière et le Collège Notre-Dame ont pris l'avantage de la glace. Les deux victoires d'Esther-Blondin dans le château fort du Séminaire Saint-François sont renversantes. Trente-six points séparaient ces deux formations en saison.

Si la tendance se maintient, les Cantonniers pourraient donc amorcer la ronde quart de finale devant leurs partisans. Tout ça après avoir pris le 9e rang en saison!

Il y a belle lurette qu'on veut atteindre une forme de parité dans le circuit Gauthier. Sérieusement, pensez-vous que les dirigeants de la ligue trépignent de joie à l'idée de voir une équipe du bas du classement défendre les couleurs du Québec au Championnat canadien? Il est vrai cependant que des puissances comme le Séminaire Saint-François, Amos et même Lévis ont les éléments pour renverser la vapeur.

Magog doit se méfier

Si on analyse la série entre Lévis et Magog, les Cantonniers ont tout intérêt à se méfier. Tout simplement parce que plusieurs joueurs de Lévis ont du vécu. Ils étaient là il y a un an alors qu'avec un recul de 0-2 devant les puissants Gaulois du Collège Antoine-Girouard, les Commandeurs avaient créé toute une commotion en comblant ce déficit pour éliminer les champions du classement général.

Rappelons aussi que Lévis agira cette année à titre d'équipe-hôtesse de la coupe Telus. Ils n'ont certainement pas l'intention de s'y présenter par la porte d'en arrière.

Depuis une semaine, les Cantonniers jouent leur meilleur hockey de l'année. C'est encore ce que ça prendra ce soir, sinon il y aura un 4e affrontement demain soir à Magog.

Joannie l'a fait pour elle... avec sa mère

« Ce dernier Salchow, je suis sûre qu'elle était là pour me soulever »

SIMON DROUIN

VANCOUVER — Ça faisait presque deux heures que Joannie Rochette avait reçu sa médaille de bronze, jeudi soir. Un journaliste américain a posé une dernière question à la fin de la conférence de presse officielle. «Tout le monde aurait compris si vous n'étiez pas venu parler. Pourquoi l'avoir fait?» «Ça me fait du bien», a-t-elle dit en anglais. Puis, la voix étranglée, elle a conclu, en français: «Je voulais juste lui rendre hommage.»

Ça n'a pas été facile. Plus tôt dans la zone mixte, entre des moments d'aplomb devant les caméras, elle s'effondrait. En français, avec ceux qu'elle connaissait, c'était encore plus ardu. Manon Perron, son entraîneuse, lui proposait de tout stopper. Elle refusait. Comme sa mère le lui avait enseigné, elle voulait faire les choses jusqu'au bout.

Hier, en conférence de presse, Joannie a précisé que cette médaille de bronze lui appartenait. «Ma mère n'aimerait pas que je dise que le podium est à elle. Elle était plus du genre à me supporter. Ce rêve était le mien. Elle a essayé de me donner les outils et la motivation nécessaires pour le réaliser.»

La mère, la complice, la meilleure amie. Thérèse Rochette était tout ça et un peu plus.

«Elle était ma plus grande fan, mais aussi ma plus grande critique. Elle venait toujours me voir pratiquer à Montréal. Elle n'était pas nécessairement le meilleur *coach*, mais elle avait un bon œil. Je suis certaine qu'elle m'aurait dit: qu'est-ce qui est arrivé avec le triple flip, tu le réussissais si bien en pratique? Pourquoi t'as enlevé le deuxième double Axel? Tu peux le faire en dormant. Elle était comme ça pour que je sois forte, pour que je puisse donner le meilleur de moi-même.»

Joannie ne l'a pas caché, la forte présence de sa mère pouvait parfois être difficile à supporter. «Les parents des autres enfants partaient pour l'heure du dîner pendant que ma mère restait pour me regarder. Parfois, mon dieu que j'aurais aimé qu'elle s'en aille. Que je puisse m'amuser et crier avec les autres enfants et manger ma poutine sur le bord de la patinoire!»

Joannie Rochette a atteint son objectif ultime en montant sur le podium olympique. Elle est la première Québécoise à réaliser l'exploit en simple. Le scénario n'était pas celui souhaité.

«Dans mes rêves, j'aurais gagné et j'aurais sauté de joie. J'aurais embrassé Manon en la soulevant dans mes bras. Je ne suis pas le genre à pleurer quand je patine bien. C'est sûr que je suis vraiment contente d'avoir réussi. C'est le rêve d'une vie. Sauf que pour l'instant, ça n'a pas la même signification.»

La patineuse de 24 ans ne se voit pas comme une héroïne. Si elle a inspiré bien des gens, elle ne le sait pas encore. «Je l'ai fait pour moi en premier. Parce que ma mère m'a toujours appris à penser à moi en premier.»

Depuis jeudi soir, Joannie a parlé, parlé et parlé. Une seule question l'a embêtée: a-t-elle senti la présence de sa mère quand elle patinait?

«C'est difficile à croire parce que si je veux être fidèle à moi-même, à ce que ma mère était, on a toujours été des gens assez réalistes, terre-à-terre. Je me suis toujours dit qu'après la mort, il n'y avait rien, qu'on retournait au sol, d'où on venait. Mais je n'arrive pas à croire comment j'ai pu le faire. Ce dernier Salchow, je suis sûre qu'elle était là pour me soulever.» *(La Presse)*

THE ASSOCIATED PRESS

Au lendemain de son obtention de la médaille de bronze, Joannie Rochette avouait que «c'est le rêve d'une vie». «Sauf que pour l'instant, ça n'a pas la même signification», ajoutait-elle en conférence de presse hier.

Le fondeur malvoyant pourrait être mis à l'écart du 50 km

LA PRESSE CANADIENNE

WHISTLER, C.B. — Les entraîneurs canadiens en ski de fond hésitent à offrir au fondeur malvoyant Brian McKeever l'opportunité de participer au départ groupé de l'épreuve de 50 kilomètres classique, demain, aux Jeux olympiques de Vancouver.

McKeever, dont la vision n'est que périphérique, est le premier athlète paralympique canadien à faire aussi partie de la délégation olympique du Canada.

Toutefois, Inge Braten, un entraîneur canadien, a déclaré que l'entraîneur-chef Dave Wood et lui-même devaient choisir les quatre meilleurs fondeurs, car c'est la limite permise pour chaque pays dans cette course.

Il a ajouté qu'actuellement, en fonction des résultats olympiques, Devon Kershaw, de Sudbury en Ontario, George Grey, de Rossland en Colombie-Britannique, Alex Harvey, de Saint-Ferréol-les-Neiges, et Ivan Babikov, de Canmore en Alberta, partaient favoris pour participer à l'épreuve.

Braten a cependant tenu à préciser que la décision d'impliquer ou non McKeever dans cette course serait prise hier soir, et a ajouté que le niveau de fatigue des quatre fondeurs sélectionnés allait être pris en considération.

«Nous devons observer leur séance d'entraînement aujourd'hui (hier), a dit Braten. Les quatre ont bénéficié d'une journée de congé à la suite du relais, et nous devons les consulter pour savoir dans quel état ils sont.

McKeever est un spécialiste des épreuves d'endurance, et s'est qualifié en remportant le Championnat canadien à Canmore, en Albert.a. Il trouve l'attente d'une réponse très difficile. «J'espère que je serai parmi les quatre sélectionnés. Je crois que les conditions de neige ici sont à mon avantage.»

«Je vais garder mes doigts croisés... Je n'ai aucune emprise sur la décision finale. Tout ce que je peux faire, c'est de m'entraîner et d'arriver devant eux dans ma meilleure forme physique.»

«C'est palpitant. Ce serait un rêve devenu réalité si je suis du départ dimanche.»

«Ils peuvent tous se battre pour une médaille. Je ne veux pas retirer l'un d'entre eux et enlever un espoir de médaille simplement pour intégrer Brian. Je n'aime pas la situation...»

Braten a souligné que lui et Wood avaient demandé à la Fédération internationale de ski si le Canada, à titre de pays hôte, pouvait aligner un cinquième athlète, mais il s'est dit peu confiant d'obtenir une réponse favorable. «Je ne pense pas que nous avons de bonnes chances d'avoir gain de cause.»

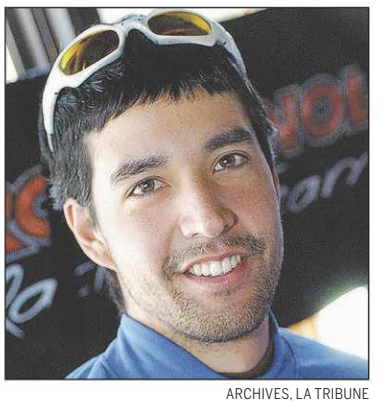

ARCHIVES, LA TRIBUNE

Brian McKeever

BOB À QUATRE : Canada 1 2e après deux descentes

LA PRESSE CANADIENNE

WHISTLER, C.B. — L'Américain Steve Holcomb a remporté les deux premières descentes olympiques de bob à quatre, hier, suivi de près par le Canadien Lyndon Rush au deuxième rang.

«C'est toujours bon d'avoir une bonne descente, a dit Rush. C'est mieux qu'une mauvaise. Demain (aujourd'hui), nous devons en avoir deux bonnes.»

Holcomb a amélioré son propre chrono de trois centièmes de seconde, pour afficher un temps combiné d'une minute 41,75 secondes. Il avait bouclé le parcours du Centre de glisse de Whistler en 50,89 secondes lors de la première descente, et dispose maintenant d'une avance de 40 centièmes de seconde sur Rush.

L'Allemand Andre Lange s'est emparé seul de la troisième position, à quatre centièmes de seconde des Canadiens.

Pierre Lueders, pilote du bobsleigh Canada 2, a conservé sa sixième place au sein du plateau de 23 équipes, à un peu plus de huit dixièmes des meneurs.

Il ne sera pas facile pour l'équipe canadienne de battre Holcomb dans les deux prochaines manches, cet après-midi, au Centre de glisse de Whistler. Le pilote de 29 ans de Park City, dans l'Utah, a remporté trois courses sur huit sur le circuit de la Coupe du monde, cette année, et était classé premier au monde avant les Jeux de Vancouver.

La journée a été marquée par six bobsleighs accidentés lors des deux premières manches de l'épreuve. Les bob de l'Autriche, des États-Unis, de la Russie, de la Slovaquie, du Japon et de la Grande-Bretagne se sont renversés, tous dans le virage 13 près de la fin du parcours surnommé «50-50». C'est Holcomb qui avait rebaptisé la piste ainsi il y a deux ans pour refléter les chances de terminer la descente sans renverser. Aucun des athlètes n'a été sérieusement blessé.

La médaille d'or sera attribuée à l'équipe qui affichera le meilleur temps combiné des quatre descentes.

Curling : la Suède vole l'or au Canada

VANCOUVER — La Canadienne Cheryl Bernard devra se contenter de l'argent en curling après avoir perdu son match de finale aux Jeux de Vancouver. La skip de 43 ans a été défaite 7-6 par la championne olympique sortante Anette Norberg, de la Suède.

Bernard menait 6-4 avant d'amorcer le 10e bout et avait la victoire au bout des doigts. La Canadienne n'a cependant pas pu effectuer la simple sortie qui lui aurait donné la victoire. La Suédoise a tiré pour deux, forçant la prolongation.

Bernard a eu une autre chance de l'emporter au 11e bout, mais a raté une tentative de double sortie. «J'ai eu deux chances de gagner ce match, mon équipe me les a données au 10e et au 11e, je n'aurais rien pu demander de plus», a admis Bernard, la larme à l'œil et la voix parfois chevrotante.

«Avec le temps, l'argent me paraîtra très bien. Mais en ce moment, l'or était si près», a-t-elle ajouté.

— La Presse Canadienne

CHERYL BERNARD

Le Canada assuré d'une médaille en poursuite masculine

RICHMOND, C.B. — Les Canadiens ont accédé à la finale de l'épreuve de poursuite par équipes en patinage de vitesse longue piste, hier après-midi, aux Jeux de Vancouver.

C'est donc dire que les Canadiens obtiendront au minimum la médaille d'argent, et cela signifie que Mathieu Giroux, de Montréal, deviendra le premier Québécois médaillé en patinage de vitesse longue piste depuis Gaétan Boucher en 1984.

Denny Morrison, de Fort St. John en Colombie-Britannique, Lucas Makowsky, de Regina en Saskatchewan, et Giroux, ont établi un record olympique en bouclant le parcours en trois minutes 42,22 secondes. Ils patineront pour l'or, aujourd'hui, face aux Américains, qui ont surpris les Néerlandais dans l'autre demi-finale.

Du côté féminin, les Canadiennes ont subi une élimination surprise en quarts de finale face aux Américaines.

— La Presse Canadienne

Les Américains démolissent la Finlande

LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Les déboires des Finlandais ont commencé dès les premières minutes du match.

Le tir de l'Américain Ryan Malone dans un filet ouvert a poussé le gardien finlandais Miikka Kiprusoff à regarder le plafond en secouant la tête.

Ce n'était qu'un début. Les Américains ont déjoué Kiprusoff quatre fois en première période, avant de marquer deux fois contre son remplaçant Niklas Backstrom avant même que ne se termine le premier tiers.

Cette victoire de 6-1 en demi-finale, hier, a propulsé l'équipe américaine vers le match de la médaille d'or. «Nous n'avons rien gagné encore, a toutefois nuancé l'attaquant Zach Parise. Nous nous améliorons et c'est ce qui est le plus important et le plus gratifiant.»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Patrick Kane a chassé Miikka Kiprusoff de la rencontre, en déjouant le gardien finlandais pour une quatrième fois en un peu plus de dix minutes, hier. Kane a récidivé deux minutes plus tard face à Niklas Backstrom.

Les États-Unis se mesureront demain au Canada, exactement 50 ans après avoir remporté l'or en 1960 à Squaw Valley, en Californie.

Ce sera la deuxième fois en trois Jeux que les Américains joueront pour l'or, qu'ils n'ont pas gagné depuis leur victoire à Lake Placid, en 1980.

Lorsque Kiprusoff a quitté le match après 10:08 de jeu, les États-Unis menaient déjà 4-0, avec seulement sept tirs. Le gardien des Flames de Calgary n'avait laissé passer que quatre rondelles sur un total de 75 tirs dans les trois matchs précédents.

Son remplaçant Niklas Backstrom a ensuite accordé deux buts sur les quatre premiers tirs reçus.

«La défaite, ça va, en autant que vous jouiez votre meilleur match et que l'autre équipe ait simplement le dessus, a dit l'attaquant Teemu Selanne après le match. Mais dans le cas d'aujourd'hui, c'était un cauchemar.»

Le gardien américain Ryan Miller a laissé sa place à Tim Thomas avec 11:31 à faire au match, après avoir bloqué les 18 tirs qui avaient été dirigés contre lui. Thomas a permis à Antti Miettinen de marquer le seul but de la Finlande à 5:14 de la fin du match.

La Finlande tentera de se racheter, aujourd'hui, alors qu'elle disputera le match pour la médaille de bronze contre la Slovaquie.

CÉLÉBRATIONS CONTROVERSÉES

Pas d'enquête du CIO, mais les hockeyeuses s'excusent

LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Comme une enfant qu'on vient de réprimander, la jeune hockeyeuse de 18 ans Marie-Philip Poulin s'est présentée devant certains médias hier après-midi à Vancouver pour exprimer ses regrets face à la controverse entourant les célébrations après la victoire des Canadiennes.

«Je m'excuse pour ce qui est arrivé. Je vais apprendre de ça», a dit timidement la Beauceronne, qui aurait sans doute préféré qu'on retienne ses deux buts procurant la victoire au Canada face aux États-Unis, en finale, que les photos d'elle et de certaines coéquipières sur la glace de la Place Hockey du Canada, cigares à la main, en train de boire du champagne ou de la bière.

Une fête impromptue survenue une quarantaine de minutes après la cérémonie de remise des médailles, mais croquée sur le vif par des photographes encore présents dans les gradins, avec le logo des Jeux olympiques en prime. Des images qui ne font pas le bonheur du Comité international olympique (CIO).

Mais est-ce que la même chose aurait suscité autant de réactions si tout cela s'était produit du côté des gars? La question a visiblement rendu Marie-Philip Poulin très mal à l'aise. «Je ne sais pas. Peut-être que ce serait différent. Je ne sais vraiment pas quoi vous dire.»

Au Comité olympique canadien, la chef de mission Nathalie Lambert était plus bavarde à ce sujet. «Je ne suis pas sûre qu'on en parlerait si c'étaient des gars. Le hockey est tellement associé à la bière qu'on ne peut même pas s'imaginer qu'ils ne prendront pas une bière après la partie. Par contre, au niveau du mouvement olympique, je pense que ce genre de photos, avec les anneaux olympiques en arrière, ça ferait toujours l'objet d'une discussion.»

Hier, le porte-parole du CIO, Mark Adams, a indiqué qu'une lettre allait être transmise aux dirigeants du Comité olympique canadien afin d'obtenir plus de détails sur ces célébrations impromptues des hockeyeuses canadiennes. Mais le président du COC, Michael Chambers, estime que le dossier est clos, surtout après les excuses des joueuses.

Pour Nathalie Lambert, il n'est pas question d'une enquête du CIO dans cette affaire regrettable quoique banale, selon elle. «La célébration comme tel, je ne vois aucun problème. Ce qui est malheureux c'est que cela se soit déroulé sur la glace devant les caméras. Cette fête-là, c'était un moment privé de joie et c'est devenu un moment public qui peut avoir fâché certaines personnes. Moi, ça ne me fâche pas. Ça reste que ce sont de grandes athlètes.»

LA PRESSE CANADIENNE

Haley Irwin et Tessa Bonhomme faisaient partie des hockeyeuses canadiennes qui ont arrosé leur médaille d'or sur la glace où on leur avait remise une quarantaine de minutes plus tôt.

Les Canadiens ont eu chaud

Ils affronteront les États-Unis pour la médaille d'or demain

ROBERT LAFLAMME
LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Le Canada et les États-Unis vont en découdre pour l'obtention de l'or olympique en hockey masculin pour la deuxième fois en trois olympiades d'hiver, demain, à la suite de la victoire de 3-2 d'Équipe Canada face à la Slovaquie, hier.

Les Canadiens se voient donc offrir l'occasion de venger la défaite de 5-3 qu'ils ont subie contre les Américains, lors du tour préliminaire du tournoi.

Les États-Unis vont également avoir le mot vengeance en bouche, demain, ayant sur le cœur le revers que les hockeyeurs canadiens leur ont infligé, chez eux, lors de la finale olympique à Salt Lake City en 2002.

«La possibilité de savourer une revanche n'est pas une source de motivation additionnelle quand vous jouez pour l'or aux Olympiques, a affirmé l'attaquant vedette Sidney Crosby. Les deux équipes se connaissent parfaitement. Il n'y aura pas de surprises. Le premier match a été émotif et intense. Ça ne le sera pas moins cette fois, compte tenu de l'enjeu.»

Après avoir scandé qu'ils voulaient la Russie, plus tôt cette semaine, les partisans à la Place Hockey du Canada ont réclamé les États-Unis avec neuf minutes à jouer. C'était peut-être un peu tôt.

Équipe Canada a failli se faire jouer un vilain tour par la Slovaquie. En avant 3-0, les troupiers de l'entraîneur Mike Babcock ont eu un gros moment de frayeur au cours des 10 dernières minutes du troisième tiers.

Lubomir Visnovsky et Michal Handzus ont fait monter le niveau de stress des partisans, en trompant la vigilance de Roberto Luongo (19 arrêts).

Les Slovaques ont failli créer l'égalité. Le tir de Pavol Demitra à huit secondes de la fin a frôlé la mitaine de Luongo pour finalement passer par-dessus le filet, au moment où les Canadiens en avaient plein les bras.

«Je ne sais pas comment il a pu faire l'arrêt, a mentionné Demitra. Je vais devoir revoir le jeu. J'ai pourtant pu prendre un bon tir.»

Confirmant qu'il avait effleuré la rondelle de la mitaine, Luongo a dit qu'il ne manquera pas de taquiner son coéquipier des Canucks à la reprise des activités dans la LNH.

«Je ne savais pas que c'était lui sur le coup. J'ai vu le tir initial arriver et je l'ai bloqué. Sur le retour, j'ai simplement essayé de me faire le plus imposant possible devant le filet.»

Patrick Marleau, Brenden Morrow et Ryan Getzlaf ont marqué face au gardien du Canadien, Jaroslav Halak (25 arrêts), qui n'a rien à se reprocher. Le défenseur Chris Pronger a récolté deux passes.

Slovaques passifs

Respectant la force de frappe de leurs adversaires, les Slovaques ont fermé le jeu en zone neutre en première période, désireux de profiter de revirements. Les Canadiens ne sont pas tombés dans le piège. Exerçant un bon contrôle du disque, ils n'ont toutefois pu répéter le départ-canon d'il y a deux jours, contre la Russie.

L'action s'est surtout déroulée en territoire slovaque, près du gardien Jaroslav Halak. Les Canadiens ont vu leur acharnement récompensé à 13:30. Marleau a fait dévier le tir des poignets du défenseur Shea Weber. On a dû utiliser la vidéo afin d'établir si Marleau avait touché à la rondelle plus haut que la barre horizontale, la hauteur limite.

Il n'y a eu aucun doute sur la séquence menant au but de Morrow, à 15:17. Le capitaine des Stars de Dallas a redirigé le lancer anodin bas de Pronger, au moment où il était surveillé étroitement par Visnovsky.

Halak n'y pouvait rien, encore une fois.

À l'autre bout, Roberto Luongo était peu inquiété.

Partie d'échecs

La deuxième période n'a pas offert du jeu très relevé. Il a fallu que le Canada porte son avance à trois buts à trois minutes de la fin pour que ça s'anime quelque peu.

Auparavant, les Slovaques avaient intérêt à ce que la partie d'échecs se poursuive. Ils ont raté l'occasion de se donner du rythme, tôt au cours d'une attaque massive, eux qui présentaient le meilleur taux d'efficacité du tournoi.

Les Canadiens n'ont rien fait qui vaille à leur première occasion en supériorité. Mais ils n'ont pas mis de temps à profiter de leur deuxième.

Getzlaf a logé le disque du revers dans la partie supérieure du but, à la suite du retour de lancer de Pronger.

La Slovaquie a par la suite manqué sa plus belle chance jusque-là, celle du vétéran Zigmund Palffy qui s'est infiltré entre les défenseurs. Luongo a resserré les jambières avant que la rondelle ne s'y faufile.

En troisième, on se disait que l'affaire était dans le sac jusqu'à ce que Luongo accorde un mauvais but à Visnovsky, à 11:35.

Le bel effort de Richard Zednik, qui a remporté sa bataille avec le jeune défenseur Drew Doughty, a permis à Handzus de rétrécir l'écart à un but, à 15:07.

Soudainement, on avait un match. Quelle fin ce fut, Demitra parvenant presque à déjouer son coéquipier des Canucks de Vancouver dans les dernières secondes.

LA PRESSE CANADIENNE

Ryan Getzlaf reçoit l'accolade de Scott Niedermayer et Corey Perry après avoir inscrit le troisième but du Canada en deuxième période hier face Jaroslav Halak.

SOMMAIRE

Canada 3 Slovaquie 2

Première période
1. Canada, Marleau 2 (Weber, Niedermayer) 13:30
2. Canada, Morrow 2 (Pronger, Getzlaf) 15:17
Pénalité – Aucune.

Deuxième période
3. Canada, Getzlaf 3 (Perry, Pronger) 16:54 (an)
Pénalités – Doughty Can 1:29, Chara Slo 6:08, Zednik Slo 16:34.

Troisième période
4. Slovaquie, Visnovsky 2 (Stumpel) 11:35
5. Slovaquie, Handzus 3 (Zednik, Satan) 15:07
Pénalité – Aucune.

Tirs au but

Canada	10	11	7	–	28
Slovaquie	4	5	12	–	21

Gardiens – Canada: Luongo (G,4-0-0); Slovaquie: Halak (P,3-2-1).
Avantages numériques – Canada: 1-2; Slovaquie: 0-1.
Arbitres – Dennis Larue (E.-U.) et Jyri Ronn (Finlande).
Juges de lignes – Stefan Fonselius (Finlande) et Thor Nelson (E.-U.).
Assistance – 17 799.

LES QUÉBÉCOIS AUX JEUX OLYMPIQUES

AUJOURD'HUI

SURF DES NEIGES
Slalom géant en parallèle hommes 13 h
Jasey-Jay Anderson

SKI ALPIN
Slalom hommes 13 h et 16 h 45
Julien Cousineau

SKI DE FOND
30 km classique départ de masse femmes 14 h 45
Dasha Gaïazova

LONGUE PISTE
Poursuite hommes et femmes 15 h 30
Dasha Gaïazova

DEMAIN

SKI DE FOND
50 km classique départ de masse hommes 12 h 30
Alex Harvey

HOCKEY MASCULIN
Finale Canada-États-Unis 15 h

Charles Hamelin est couronné d'or

François-Louis Tremblay obtient le bronze; le relais 5000 m, l'or

LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

MARC DELBÈS
LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Charles Hamelin a rempli sa mission aux Jeux de Vancouver. Pour y parvenir, il a joué son va-tout, hier soir, lors de la dernière soirée des épreuves de patinage de vitesse courte piste.

Au terme de cette soirée de rêve, il est reparti du Pacific Coliseum avec deux médailles d'or au cou, celle du 500m et du relais 5000m.

Cette soirée a vraiment permis au Canada de cartonner avec la médaille de bronze de François-Louis Tremblay au 500m.

> « Son objectif était de gagner une médaille individuelle et l'or au relais. Mais de rentrer à la maison avec deux médailles d'or, on est très, très fiers de lui. »

Les Canadiens ont triomphé au relais - équipe composée de Charles et François Hamelin, Tremblay et Olivier Jean - devant leurs grands rivaux, les Sud-Coréens, l'emportant en six minutes 44,224 secondes. Les Etats-Unis ont pris la médaille de bronze.

«Deux médailles d'or pour Charles, c'était inespéré, a déclaré son père Yves, qui est également directeur du programme sur courte piste. Son objectif était de gagner une médaille individuelle et l'or au relais. Mais de rentrer à la maison avec deux médailles d'or, on est très, très fiers de lui.»

Au 500 mètres plus tôt, on avait eu droit à une finale indécise jusqu'à la toute fin. Hamelin, deuxième à l'amorce du dernier virage, a profité d'un déséquilibre du Sud-Coréen Si-Bak Sung pour se hisser en tête dans les derniers mètres et franchir le fil d'arrivée au premier reang.

Mais avec les chutes de Sung et Tremblay, les officiels ont révisé la course et décidé de disqualifier l'Américain Apolo Anton Ohno, qui avait franchi l'arrivée au deuxième rang. La deuxième place a ainsi été accordée au Sud-Coréen et Tremblay a mérité la médaille de bronze.

Dès qu'il a franchi le fil d'arrivée, Hamelin, de nature plutôt réservé, a exprimé sa joie. Il a levé les bras en l'air et, à un bout de la patinoire, il a sauté dans les bras de sa compagne, Marianne St-Gelais, elle-même médaillée d'argent au 500m plus tôt dans ces jeux.

Olivier Jean, de Lachenaie, qui disputait la demi-finale dans la même vague que Hamelin, a été disqualifié.

Les patineurs canadiens de courte piste s'étaient présentés à Vancouver avec l'objectif d'y glaner six médailles. Finalement, ils rentreront avec une récolte de cinq, une de plus qu'à Turin en 2006.

Finale explosive

Dans une finale explosive au 1000 mètres dames, la Chinoise Wang Meng, championne du monde en titre et médaillée d'argent à Turin, s'est imposée devant l'Américaine Katherine Reutter et la Sud-Coréenne Seung-Hi Park.

La Chinoise Zhou Yang, qui avait fracassé le record du monde en demi-finale (1;29,049), a été disqualifiée.

Dans la finale B, la Sud-Coréenne Ha-Ri Cho a devancé Kalyna Roberge, de Saint-Étienne-de-Lauzon, et l'Albertaine Jessica Gregg.

Pour son dernier tour de piste, la Lavalloise Tania Vicent, âgée de 34 ans, ambitionnait d'accéder à la finale du 1000m, où elle avait terminé 4e à Turin en 2006. Elle a malheureusment été disqualifiée en quarts de finale à la suite d'un contact avec l'Allemande Aika Klein.

ENVOYEZ VOS COMMENTAIRES SUR CE SUJET À

redaction@latribune.qc.ca

MÉGALIQUIDATION FIN DE SAISON

SPORT WELLINGTON

TOUT DOIT SORTIR!

HIVER

TOUTES NOS BOTTES D'HIVER RÉDUITES DE 30% À 50%

TOUTES NOS RAQUETTES À NEIGE RÉDUITES DE 30% À 50%

GARDIEN DE BUT

TOUS LES ÉQUIPEMENTS DE GARDIEN DE BUT* RÉDUITS DE 50%

TOUS LES PATINS DE GARDIEN DE BUT* RÉDUITS DE 40%

PLUS DE 40 PAIRES DE JAMBIÈRES TPS ET SHERWOOD DÉMO DE 99 $ À 199 $

HOCKEY

PLUS DE 400 PAIRES DE PATINS RÉDUITES DE 40% À 70%*

PLUS DE 1000 BÂTONS UNE PIÈCE SENIOR ET JUNIOR RÉDUITES DE 20% À 60%*

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION RÉDUIT DE 20% À 60%*

SPORT WELLINGTON

* Modèles discontinués

3333, rue King Ouest, Sherbrooke 819 564-8525

3070B2

PETITES VOITURES. GROS AVANTAGES.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET ET RECEVEZ GRATUITEMENT UN DRAPEAU GO CANADA[1]

AVEO[5] LS

Modèle LT illustré

ROUTE : 5,7 L/100 km (50 mi/gal)
VILLE : 7,5 L/100 km (38 mi/gal)[3]

★★★★★★
Sécurité 5 étoiles[4]

PRIX À L'ACHAT

9 999 $[2]

AJOUTEZ SEULEMENT 2 999 $ ET OBTENEZ UNE AVEO[5] LT

INCLUANT :
- Toit ouvrant sans frais
- Climatisation
- Régulateur de vitesse
- Groupe électrique avec rétroviseurs chauffants
- Télédéverrouillage
- Système OnStar[MD] avec abonnement de un an au plan Sain et sauf[5]

« FAITES HONNEUR À VOTRE BUDGET/ INTELLIGENCE, PENSEZ COBALT. »

Cahier Autonet.ca, le Journal de Montréal

COBALT LS

Modèle SS illustré

ROUTE : 5,4 L/100 km (52 mi/gal)
VILLE : 8,0 L/100 km (35 mi/gal)[3]

PRIX À L'ACHAT

10 499 $[2]

AJOUTEZ SEULEMENT 2 999 $ ET OBTENEZ UNE COBALT LT

INCLUANT :
- Climatisation
- Groupe électrique
- Télédéverrouillage
- Freins ABS
- Roues de 16 po en aluminium usiné

GM Canada — LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

vancouver 2010 — CHEVROLET VÉHICULE OFFICIEL*

offreschevrolet.ca

CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants : Aveo5 (1TV48/R7A) et Cobalt (1AJ69/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Drapeau « GO CANADA ! » gratuit offert jusqu'à épuisement des stocks. Détails chez votre concessionnaire. Chevrolet est une marque de la General Motors du Canada, le fournisseur de véhicules officiel du Comité olympique canadien. MC © 2009, COVAN. 2. Transport (1 450 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Prix à l'achat de 12 998 $ pour l'Aveo5 LT (1TX48/R7B) et 13 498 $ pour la Cobalt LT (1AL69/R7A). Inclut les rabais de livraison de 3 000 $ pour l'Aveo et de 4 500 $ pour la Cobalt, ainsi que le boni « Médaille d'or » de 500 $. Les crédits de livraison (excluant les taxes) sont offerts au concessionnaire par le fabricant et réservés aux clients qui paient comptant. Autres rabais au comptant offerts sur la plupart des modèles. Ce rabais aura un impact sur le taux effectif de crédit des clients qui optent pour le financement. Le boni « Médaille d'or » correspond à un rabais pour la livraison du constructeur au concessionnaire (excluant les taxes) offert sur tous les modèles Chevrolet, Pontiac, Buick, GMC et Hummer 2009/2010, excluant les modèles Saturn et Saab, les Camaro, Express/Savana, Corvette ZR1 et les camions poids moyen. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration. Offres d'une durée limitée modifiables sans préavis. Prise de possession au plus tard le 1er mars 2010. 3. Selon le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada pour l'Aveo avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux pour l'Aveo. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). 5. Comprenant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour les détails et modalités liés au système OnStar, composez le 1 800 667-8277 ou consultez onstar.ca. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

282787